



M. GORDON ET SON BUDGET — Le ministre des Finances Walter Gordon est en route pour son bureau afin de mettre la dernière main à son troisième discours du budget qu'il doit prononcer ce soir à la Chambre des communes. (Téléphoto PC)



Propos du lundi à bâtons rompus

OTTAWA — Jour de budget, jour de chambre... noire pour les journalistes. En effet, plusieurs lecteurs ignorent peut-être que le budget, document extrêmement secret, est communiqué quelques heures d'avance aux journalistes, afin de leur permettre d'étudier cet exposé financier avant sa présentation en Chambre et de pouvoir ainsi mettre le public au courant plus rapidement dès que le voile du secret est levé.

Toutefois, jusque là, les journalistes sont confinés dans une salle d'où il leur est absolument interdit de sortir et aucune communication avec l'extérieur n'est évidemment possible... Que contiendra le budget Gordon? Il est trop tôt et... trop tard pour que je fasse quelque prédiction... additionnelle...

À Ottawa, on continue de s'interroger sur les "vraies" raisons qui ont incité MM. Gérin-Lajoie et (Suite à la page 5, 1ère col.)

Compréhension requis (Lesage)

Par Antoine LADOUCEUR

TORONTO (Spécial) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a exhorté les journalistes canadiens à faire preuve "au maximum" d'impartialité, de compréhension, d'intelligence et de patriotisme durant la période de crise que traverse actuellement le pays.

Aux journalistes de langue anglaise, le chef du gouvernement leur a dit plus spécialement qu'il leur appartenait de faire comprendre à leurs lec-

Aux membres de la presse canadienne-française, il a par ailleurs demandé de démontrer que l'histoire n'avance pas en arrière, que la séparation est le nationalisme des impuissants et que le Québec ne quittera jamais le baluchon sur l'épaule, la maison où il revendique sa part d'héritage.

M. Lesage avait été invité, à Toronto, samedi soir, au dîner annuel de la "Canadian National Newspaper Awards". Au tout début de son allocution, il a signalé qu'il ne lui avait pas été facile de choisir le sujet sur lequel il devait discourir devant les journalistes.

"Ils ont la réputation de tout savoir sur tous les sujets sans exception... ou de donner sans effort l'impression qu'il en est ainsi."

Il a par ailleurs admis qu'il avait été particulièrement favorisé par la compréhension des journalistes qui, "sans être thuriféraires, m'ont accordé plus d'indulgence que je n'en méritais et m'ont critiqué beaucoup plus pour des faiblesses (Suite à la page 2, 4e col.)



teurs que ce qui est cher à leur cœur, à son équivalent et sa contrepartie au Canada français.

LE SOLEIL

Douze changements prévus au budget

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Finances Walter Gordon, jugent les économistes, pourrait sans soulever de critiques sérieuses annoncer une douzaine de changements, dont des réductions de taxe.

Un mois après que M. Walter Gordon eut présenté son premier budget, il y a deux ans, plusieurs se demandaient sérieusement si le nouveau ministre des Finances allait jamais présenter un autre budget national.

Ce soir, M. Gordon livrera son troisième budget. Alors qu'il semblait danser sur une corde raide, après son premier discours du budget, il semble aujourd'hui débordant de confiance et d'optimisme alors que l'économie nationale est des plus prospères.

Il était ministre depuis peu de temps, lorsqu'il avait pris l'habitude de toutes les nominations et de recueillir les consentements des compagnies canadiennes. Par suite, mû par une avalanche de critiques, il dut adoucir la taxe de vente en l'imposant par étapes, et il re-

Il prit des décisions fermes une taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction et sur la machinerie de production, ainsi qu'une taxe de 30 pour cent afin d'empêcher que des intérêts étrangers ne s'emparaient des compagnies canadiennes. Par suite, mû par une avalanche de critiques, il dut adoucir la taxe de vente en l'imposant par étapes, et il re-

Route Fredericton-Montréal

Refus du Maine

RIVIERE-DU-LOUP — Un homme d'affaires d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick, M. Alphée Lévesque, a déclaré, samedi, à Rivière-du-Loup, que la Législature de l'État du Maine, aux États-Unis, avait désapprouvé par 106 voix contre 12, le projet de construire une route reliant Fredericton, Sherbrooke et Montréal, en traversant le Maine.

Lévesque, qui participait aux États généraux des comtés de Rivière-du-Loup, de Témiscouata et de Kamouraska, a ainsi rassuré la population du Bas-Saint-Laurent qui manifestait certaines craintes devant ce projet, dont on dit qu'il aurait causé "la mort du Bas-Saint-Laurent".

Le citoyen d'Edmundston a ajouté que la Chambre de commerce de cette ville avait entrepris une campagne pour renseigner, tant les citoyens du Nouveau-Brunswick, et en particulier de Fredericton, que ceux de l'Est du Québec sur l'opportunité de construire cette route. Selon les relevés effectués par la Chambre de commerce d'Edmundston, le tracé possible de la route Fredericton-Sherbrooke ne représentait qu'une faible diminution de la distance actuelle par la route passant à Rivière-du-Loup, soit la route 2. La nouvelle route s'étendrait sur environ 485 miles alors qu'on en compte 515 en passant par Rivière-du-Loup.

Selon M. Lévesque, les citoyens de Fredericton et ceux du Maine, que le projet intéresse, ont été mal renseignés à ce sujet. Il a aussi précisé que les compagnies forestières poussaient la réalisation de ce projet qui leur aurait donné de beaux chemins d'accès dans les grandes forêts du Maine.

Le représentant d'Edmundston a invité les corps publics de la région de Rivière-du-Loup à travailler pour que la route transcanadienne qui passe par Rivière-du-Loup, soit raccourcie à la section du Nouveau-Brunswick et à son tracé actuel dans le comté de Témiscouata.

Plusieurs personnages en vue au Canada ont demandé ces dernières semaines de réduire les taxes et on croit que le ministre pourrait le faire parce que l'économie canadienne présente un de ses meilleurs visages. L'an dernier, le produit national brut a augmenté de 8.9 pour cent et l'avenir semble des plus rassurants.

Il maintient par ailleurs que le budget de 1963 était bien, parce qu'il visait à maintenir l'économie en progrès. Et il est d'avis que si le gouvernement avait occupé une position plus forte, il aurait pu faire taire l'opinion publique et imposer la taxe sur les investissements étrangers.

M. Gordon songe-t-il à quitter le gouvernement?

"Non," répond-il, tout en déclinant qu'il n'a toutefois pas l'intention de finir ses jours comme politicien.

"J'ai 59 ans maintenant, et jamais je n'ai cru que je demeurerais indéfiniment dans la politique, bien que je ne me propose pas de me retirer dans un avenir tellement rapproché.

"D'ailleurs j'ai l'intention de me présenter à la convention qui choisira un représentant dans le comté de Davenport, le 17 mai."

M. Gordon représente cette circonscription de Toronto aux Communes.

Vers Ottawa

Si le ministre avait abandonné son portefeuille dès son premier insuccès, c'aurait été pour lui un désastre politique et personnel. Il semble que depuis nombre d'années M. Gordon visite ce poste de ministre des Finances. (Suite à la page 2, 3e col.)

Le droit d'association apparaît trop limité

(M. J.-R. Cardin)

Par Jacques RIOUX

"Notre système de relations industrielles, tout en allant très loin dans les pouvoirs conférés à l'association jouissant de la reconnaissance officielle des pouvoirs publics, a en même temps assorti cette reconnaissance de conditions tellement restrictives que le droit d'association tel qu'établi généralement par nos lois du travail apparaît limité, exagérément aux yeux de plusieurs."

C'est en ces termes que M. Jean-Réal Cardin, directeur du département des Relations industrielles de l'Université Laval, a engagé le débat, ce matin, au 20e Congrès des Relations industrielles de Laval qui porte sur le code du Travail.

Le conférencier explique sa position. "Il est possible, dit-il, que des conventions collectives de travail soient conclues par

des associations de non salariés au sens du Code, mais elles ne peuvent jouir à ce sujet des protections dont les associations de "salariés" définies dans son texte ont entourées par celui-ci en une pareille matière".

DROIT SYNDICAL

Pour M. Cardin, il s'agit donc de droit syndical purement et simplement, mais d'un droit syndical particulier, limité à la notion classique de la subordination juridique dans l'exercice des fonctions.

Ce qui explique en partie, selon M. Cardin, le caractère limitatif qui est le sien en matière d'association, c'est que, tout en étant le "droit commun" en matière de relations du travail, il apparaît en même temps comme un droit d'exception, limité surtout quant aux personnes ou aux groupes à qui il s'applique, mais limité aussi

dans son exercice même, en dépit, ou peut-être plutôt, à cause des pouvoirs de négociation qu'il confère aux associations reconnues.

PROFESSIONNELS

Le cas des professionnels salariés, par leur inclusion dans le nouveau code du Travail, ajoute M. Cardin, le vieux conflit corporatif professionnel-syndicalisme a été résolu dans le sens de l'histoire, c'est-à-dire de l'adaptation nécessaire des lois aux impératifs de l'évolution sociale et industrielle.

Alors que les structures de l'emploi se déplacent, explique M. Cardin, avec la transformation graduelle de l'économie, le développement du secteur tertiaire et la socialisation des services communautaires, et que le salariat pénètre de plus en plus profondément au sein des professions, nouvelles et

anciennes, le législateur se devait de protéger les membres salariés des professions au même titre que ceux des autres secteurs dans le Code du Travail. Il l'a fait, dit-il, mais en allant moins loin encore que ceux de plusieurs autres pays.

Le conférencier a dévoilé qu'un des problèmes soulevés par l'inclusion dans le Code des membres salariés des collèges professionnels, est celui de relations qui devront s'établir entre les syndicats qui se créeront au sein de chaque profession et la corporation professionnelle correspondante.

Au sujet des professionnels salariés, la question de déterminer dans chaque cas concret, si le professionnel est un "salarié" ou non, selon le Code, c'est, pour M. Cardin, tout le problème du syndicalisme de cadres qui est soulevé. Car, dit-il, si le législateur a étendu (Suite à la page 2, 2e col.)

En bref

L'armée indienne en état d'alerte

NOUVELLE-DELHI — L'armée indienne a été placée en état d'alerte, a annoncé ce matin devant le parlement M. Y. B. Chavan, ministre de la Défense. Certains mouvements de troupes ont été décidés, les permissions ont été supprimées. M. Chavan a précisé que ces mesures ont été prises à la suite de décisions similaires prises par le Pakistan et des attaques pakistanaises répétées en divers points de la frontière indienne. Le ministre a ajouté qu'une brigade d'infanterie et des tanks des forces pakistanaises ont attaqué à nouveau aujourd'hui Bihar, à cinq ou six miles à l'intérieur du territoire indien.

Pas de Dien Bien Phu possible

WASHINGTON — Le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, ne croit pas qu'un nouveau Dien Bien Phu puisse se produire à Danang, principale base américaine au Sud-Vietnam. Par ailleurs, on a confirmé pour la première fois aujourd'hui la présence au sud du 17ème parallèle sur le territoire sud-vietnamien d'un bataillon de l'armée populaire du Nord-Vietnam. L'offensive aérienne se poursuit sur le Nord-Vietnam. Cinq raids ont été effectués ce matin par 59 appareils de l'aviation américaine. (Suite à la page 2, 3e col.)

Jean Deschamps en France

PARIS — M. Jean Deschamps, sous-ministre des Finances de la province de Québec, dont la visite était attendue depuis plusieurs semaines, est arrivé par avion dans la capitale française, accompagné de tout un groupe de spécialistes de l'A.S.T.E.S., organisation dirigeant les stages techniques à l'étranger. On apprend à la délégation générale du Québec en France que cet après-midi les visiteurs d'outre-atlantique ont divers entretiens avec les hauts fonctionnaires français responsables du commissariat au plan.

Confusion à Saint-Domingue

SAINT-DOMINGUE (PA) — Les forces armées dominicaines sont divisées aujourd'hui quant à savoir qui dirigera le gouvernement à la suite d'une révolte par un groupe de jeunes offi-



ciers et la démission d'une junte civile qui durait depuis 19 mois.

Les chefs de la révolte ont déclaré que le président évincé Juan D. Bosch reviendrait de Porto Rico, où il est exilé depuis septembre 1963.

L'aviation militaire et les éléments de la vieille garde militaire ont demandé qu'une junte militaire gouverne cette petite république des Caraïbes qui se partage avec Haïti l'île d'Hispaniola.

Entre-temps la confusion règne dans l'île.

Des Mustangs F-51 de l'aviation ont mitraillé dimanche le palais présidentiel et le camp militaire du 16 août, quartier général des officiers révoltés, et situé en dehors de la ville.

Donald Reid Cabral, chef de la junte civile renversée, et Ramon Caceres Troncoso, l'autre membre de la junte, sont apparemment détenus dans le palais.

A. Gromyko à Paris

PARIS — C'est d'une façon exceptionnellement chaleureuse qu'a été accueilli hier à Paris M. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères, d'U.R.S.S. A son arrivée à l'aéroport, il a été officiellement reçu à l'"Isba", le grand salon d'honneur d'Orly, inauguré lors de l'arrivée en France de M. Khrushchev, habituellement réservé aux arrivées des chefs d'état et de gouvernement, ce qui est presque sans précédent pour un ministre des Affaires étrangères. M. Gromyko rencontrera M. Couve de Murville aujourd'hui, le président de Gaulle, mardi, et le premier ministre Georges Pompidou mercredi.

Le libre-échange, un accord conclu "en désespoir de cause"

(M. Diefenbaker)

HALIFAX, (PC) — Le projet de débauchage de 1,600 employés de la société Ford du Canada à Windsor, Ontario

provoque les désavantages que comporte pour le Canada l'accord de libre-échange "conclu en désespoir de cause et comme expédient par le ministère Pearson", a déclaré samedi soir

M. John Diefenbaker, leader de l'Opposition aux Communes.

M. Diefenbaker, qui a adressé la parole devant la Société Saint-Georges vendredi soir, a déclaré notamment que ce débauchage "n'était que l'une des conséquences néfastes des tentatives d'apaisement.

Le syndicat des ouvriers de l'industrie automobile (CTC) a

dévoilé jeudi à Windsor les détails du rapport que lui a fait parvenir la société Ford du Canada et dans lequel cette dernière fait part de son intention de congédier temporairement 1,600 travailleurs à ses usines de Windsor en vue de lui permettre de réorganiser ses lignes de production.

Cette réorganisation serait nécessaire par suite de l'accord canado-américain de libre-échange sur les automobiles et les pièces détachées.

M. Diefenbaker a ajouté: "D'après certains informateurs bien renseignés, il semble que les hommes congédiés ne seraient plus rappelés au travail. L'industrie canadienne des pièces détachées d'automobiles jadis si prospère est durement frappée par cet accord. Les em-

(Suite à la page 2, 3e col.)

Jeudi, le Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile a

révéla les détails d'un rapport qu'il avait reçu de la Ford indiquant que cette société avait l'intention de renvoyer momentanément quelque 1,600 employés de ses usines, de manière à permettre une réorganisation des lignes d'assemblage.

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole. Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

Violente attaque contre M. Pearson

CAMBRIDGE, N.-E. (PC) — M. John Diefenbaker, leader conservateur et chef de l'opposition aux Communes, a clôturé sa visite de deux jours en Nouvelle-Ecosse en lançant une violente diatribe contre le ministre Pearson.

Il a accusé notamment le gouvernement libéral de trébucher presque à chaque pas, de tenter de diviser le pays et de le sortir du Commonwealth, d'être sou-

lé en haut lieu et d'imposer des impôts inutiles aux Canadiens.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que quelques jours avant qu'ils ne soient annoncés.

Une foule enthousiaste de plus de 1,000 personnes venues de 60 milles à la ronde était rassemblée dans l'auditorium du high school de Cambridge où M. Diefenbaker a adressé la parole.

Ce dernier ne les a pas déçues, se révélant l'orateur des beaux jours. (Suite à la page 2, 1ère col.)

La Société Ford n'a pas annoncé elle-même les congédiements; mais le syndicat a révélé qu'il avait été avisé que des ouvriers commenceraient à être mis à pied maintenant et jusqu'au mois d'août. La Société Ford embauche quelque 5,000 hommes à son usine de Windsor.

M. Martin a affirmé que le ministère du Transport n'avait été avisé de ces congédiements que

Violente attaque...

(Suite de la première page)

M. Pearson "souffrait d'amaigrissement sélectif" lorsqu'il n'était pas au courant des investigations qui ont conduit à l'instauration de l'enquête Dorian avant le 23 novembre pour ensuite reconnaître dans une lettre adressée à la commission d'enquête qu'il avait tout d'abord appris l'affaire au mois de septembre.

M. Diefenbaker a également déclaré que M. Pearson "avait finalement réussi à faire adopter son drapeau à la faveur du règlement de clôture".

"C'est ainsi que les libéraux ont commencé à faire se désintégrer les relations avec le Commonwealth. Jamais dans

l'histoire de ce pays la nation a-t-elle été autant divisée qu'aujourd'hui."

UNE REPUBLIQUE

Le prochain geste du parti libéral, a-t-il poursuivi, sera de faire sortir le Canada du Commonwealth et d'en faire une république. Mais avant qu'ils y parviennent "les conservateurs combattent".

La campagne du parti conservateur lors des prochaines élections générales portera sur le thème suivant: "Un Canada uni au sein du Commonwealth britannique".

Il a prédit que le ministre des Finances, M. Walter Gordon annonçait une réduction d'impôts dans son discours du budget ce soir. Mais il a noté que les libéraux avaient augmenté les taxes par plus de \$300 millions depuis qu'ils ont accédé au pouvoir.

Pour encourager les jeunes Canadiens à bâtir des maisons, il suggère au gouvernement de permettre la déduction des taxes municipales dans le calcul de l'impôt fédéral sur le revenu.

L'éducation sera le problème le plus urgent au cours des années à venir et le gouvernement fédéral devrait lancer un programme d'assistance tout en respectant l'autonomie des provinces en la matière.

Taxe de vente

"La taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction devrait être abolie, a-t-il dit. Elle devrait l'être immédiatement pour ce qui est des matériaux entrant dans la construction d'établissements scolaires."

Sans mentionner son nom, M. Diefenbaker a fait allusion au départ de M. Léon Balcer, leader de l'aile québécoise du parti conservateur qui a quitté les rangs de ce parti en vue de siéger comme indépendant.

"Aussi longtemps que je serai chef, je ferai tout en mon pouvoir pour cicatriser les plaies de la division au pays. Mais je n'admettrai jamais qu'un seul homme d'une seule province puisse opposer un droit de veto à nos décisions."

Accompagné de sa femme, M. Diefenbaker a pris l'avion pour Ottawa hier.

Le droit d'association...

(Suite de la première page)

du la protection du Code aux membres des professions "libérales" n'en pas moins conservé intacte la notion-bloc de l'autorité au sein de l'entreprise, propre à nos législations nord-américaines du travail.

L'ouverture qu'il donne aux membres des professions libérales, de conclure M. Cardin, ne vaut donc que pour ceux qui ne sont que des "salariés" au sens de la loi. A ce point de vue, ajout-t-il, notre Code du Travail, tout comme l'ancienne loi de relations ouvrières ne reconnaît pas le syndicalisme de cadres ou des employés supérieurs, comme c'est le cas en France et dans la plupart des pays européens que nous connaissons.

Le temps

Régions de Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est: nuageux avec pluie occasionnelle commençant vers midi. Frais. Vents légers devenant de l'est de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal 35 et 45; à Ste-Agathe 25 et 45; à Sherbrooke et Québec, 30 et 45.

Régions du Lac-St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: beau avec quelques périodes nuageuses. Devenant nuageux tôt dans la soirée. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi 25 et 45; à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 25 et 40.

Le libre-échange, un accord...

(Suite de la première page)

plois et les traitements diminuent, les portes se ferment".

CRITIQUE

M. Diefenbaker s'en est pris à M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures en ces termes:

"Son intérêt soudain, aussi compréhensible qu'il puisse être est néanmoins inconsciemment. M. Martin a agréé cet accord avec enthousiasme. Il ne saurait désormais se décharger de toute responsabilité à cet égard..."

M. Martin a déclaré dans sa circulaire de Wind-sor que si le gouvernement s'est trompé en croyant que cet accord n'entraînerait rien d'autre que des mesures normales de réorganisation, "il était prêt à accepter plus que sa part de responsabilité pour faciliter les changements nécessaires".

Douze changements...

(Suite de la première page)

Il avait été président de la Commission royale d'enquête sur l'avenir économique du Canada et on se répétait qu'il serait désigné ministre immédiatement après la remise du rapport préliminaire de la commission en janvier 1957.

En fait, on lui avait déjà offert un poste ministériel avant la création de la commission et il avait refusé.

Son rapport était entre les mains du gouvernement libéral cinq mois seulement avant que celui-ci ne perde le pouvoir et il fut en grande partie mis au rancart.

Durant la campagne électorale de 1958, M. Gordon se prononça ouvertement pour le leader libéral, M. Pearson, et huit jours après la victoire des conservateurs, le rapport final de la commission fut rendu public, et mis au rancart également.

"Personnellement, cette histoire ne m'a pas troublé tant que cela," dit-il aujourd'hui. "Les gouvernements changent, et il faut accepter ce fait."

Rôle ingrat

Comme critique financière de l'opposition, il dut remplir un rôle ingrat. Durant la session 1962-63, il n'eut pas de budget à critiquer. Son plus important discours fut à l'occasion de la mise au jour par le président Kennedy de la crise de Cuba. Le public connut peu de choses de la position d'Ottawa dans cette affaire.

Puis ce furent les élections de 1963, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral et les doutes chancelants de M. Gordon. Il étonna tous et chacun par la façon dont il reprit pied. L'an dernier il présenta un budget qui ne bouleversa pas les contribuables, n'inquiéta pas le monde de la finance et ne souleva pas l'ire de l'opposition.

Il a dit de cette période qu'il s'agissait d'assurer nos gains et de raffermir nos plans pour une expansion économique constante.

Compréhension requise (Lesage)

(Suite de la première page)

superficielles que pour mes défaits". Lesage a dit que la démocratie n'échappait pas aux conséquences du climat de crise que traverse actuellement le Canada.

"La démocratie traverse une crise, non pas une crise idéologique, non pas un étalage de son impuissance, mais une crise de confiance sur des questions accessoires qui ont une tendance tragique à prendre le pied sur l'essentiel".

A tort ou à raison, poursuit-il, certains hommes ont perdu la confiance du public, mais à tort seulement certains autres subissent des contre-coups qu'ils ne méritent pas.

"Il n'y a jamais eu autant de scandales, direz-vous? Je me demande sérieusement, s'est-il enquis, si la seule différence avec le passé, ce n'est pas que le journaliste, aujourd'hui, est plus efficace?"



A L'HONNEUR — Le Dr Guy M. Boiteau, attaché à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval et à la clinique Sainte-Foy, vient de mériter l'"Honors Achievement Award" de l'Angiology Research Foundation de New York. Son oeuvre scientifique et particulièrement la valeur de son travail intitulé "L'hypertension pulmonaire primitive: incidence familiale" lui ont valu ce témoignage. Le Dr Boiteau dirige activement de nombreux travaux de recherches dans le domaine des maladies du coeur.

ANNONCE

Etes-vous gêné par UN DENTIER qui bouge et blesse?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantit un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
industriels et commerciaux
intérimaires ou à moyen terme
de \$25,000 à \$1,000,000 et plus
Pour vous renseigner, communiquez avec:
Capital Funds (IAC) Limited
H. A. Arcache, 739-4701
1320, boul. Graham, Montréal
C. H. Gagnon, 529-8921
235, boul. Wilfrid-Hamel, Québec
DIVISION DES PRÊTS DE CAPITAL **IAC**

Sauvegarder d'abord le...

(Suite de la première page)

Et Sainte-Jeanne-d'Arc. Il portait alors la parole devant un groupe de dirigeants diocésains de ce mouvement réunis en sessions d'étude.

"Il est indéniable, a-t-il déclaré, que l'actuelle loi de la Régie des alcools, malgré ses bons côtés, doit être constamment remise à jour. L'expérience de son application au cours des dernières années en a clairement montré l'insuffisance. La nécessité de l'adapter davantage aux besoins du milieu dans lequel nous vivons présentement. Certains intérêts particuliers ne doivent pas prévaloir sur le bien commun."

"L'usage de l'alcool, s'il est vraiment modéré, n'est pas condamnable; mais encore faut-il que toute législation, comme toute éducation en ce domaine, tienne compte du danger réel que comporte pour tous cet usage au point de vue individuel, économique et social. Aujourd'hui particulièrement, a précisé le président, une publicité omniprésente tend de plus en plus à associer aux nécessités ou aux plaisirs de la

vie l'usage d'alcool en toutes circonstances.

Beaucoup reste à faire dans le domaine de l'éducation populaire à la sobriété, de la prévention

de l'alcoolisme, surtout chez la jeunesse, et de la réhabilitation des alcooliques. Pour arriver à des résultats concrets, il faut au départ une loi claire, adaptée et bien appliquée.

ANNONCE

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE !



EN 12 MOIS

EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici LUNDI et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, lundi le 26 avril, à l'hôtel Clarendon.

d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé, elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinerons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondent pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien. Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez ou contrôlez le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous: venez donc lorsqu'il vous conviendra. Les examens sont privés.

Qui peut-il aider?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie? "Non!" Corne ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont porteurs de problèmes capillaires, des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps!

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS.

IMPORTÉE DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est une eau minérale absolument naturelle reconnue mondialement pour faire du bien au système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, c'est une eau de régime appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes.

CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.



Méfiez-vous des imitations.

Demandez toujours

CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

les tarifs rouge, blanc et bleu, ça veut dire:

bon prix
bon repas
bon repos

bon voyage

Exemples d'aubaines «tarif rouge», en voiture-coach:

de lévis à:	
halifax	\$12.00
moncton	\$10.50
montréal	\$ 3.60
ottawa	\$ 6.30
vancouver	\$46.60



La meilleure façon de voyager, c'est bien par le CN. Pas de soucis, pas de problèmes de circulation, peu importe le temps qu'il fait. Le service est excellent, de même que la cuisine et si vous avez une place en voiture-lits ou en voiture-salon, le CN vous offre des repas gratuits. Pour les voyages de nuit: de vrais lits qui vous assurent un repos complet. Et ce n'est pas tout! Avec cela, vous économisez, grâce aux fameux tarifs rouge, blanc et bleu. Pour plus amples renseignements, consultez le CN.

Inutile de quitter la cuisine!



Deux téléphones coûtent à peine plus cher qu'un seul...

mais c'est deux fois plus commode! Demandez aujourd'hui même un téléphone supplémentaire pour la cuisine.



Lois et règlements régissant la forêt

Une refonte s'impose

par Jacques RIOUX

Tous les secteurs de l'économie forestière du Québec optent pour un changement radical dans les lois et des règlements qui régissent la vie économique forestière.

Telle est la conclusion d'une longue discussion, qui eut lieu samedi après-midi, dans le cadre du congrès de l'Association des mesureurs de bois. Plusieurs organismes y étaient représentés: la Corporation des ingénieurs forestiers, l'Association des manufacturiers de bois de sciage, le Conseil des producteurs de pâtes et papiers, le ministère des Terres et Forêts.

Le sous-ministre des Terres et Forêts, M. Fernand Boutin, dans une allocution prononcée devant les congressistes, a également mentionné qu'une refonte des lois et des règlements qui touchent la forêt québécoise s'imposait puisque l'on n'a pas refondu ces lois et ces règlements depuis 1910.

Un fait demeure. Chaque secteur de la vie économique forestière du Québec réclame des changements. Il reste toutefois, à formuler les modalités de ces lois et règlements qui feront l'unanimité.

Le point qui a soulevé une vive discussion, au cours du congrès, fut celui de la nécessité de voir le mesurage du bois être fait dans sa totalité par des mesureurs licenciés.

Sur ce, M. Léo-Paul Lévesque, directeur de l'Union catholique des cultivateurs, s'est dit favorable à la création d'une "régie forestière" qui pourrait combler le coût de l'engagement de mesureurs par le gouvernement.

Selon M. Lévesque, cette mesure donnerait justice à la population.

Pour M. Gérard Lortie, adjoint au directeur général du Conseil des producteurs de pâtes et papiers du Québec, la création d'une "régie forestière" n'est certes pas le seul moyen d'intervenir dans ce domaine pour servir les intérêts de la collectivité. M. Lortie semble opter plutôt pour une société forestière qui remplirait le rôle de contrôleur. Cette société, dit-il, pourrait très bien partir de l'Association des mesureurs de bois du Québec.

Pour ce qui est de la question du mesurage de bois réservé uniquement à des spécialistes ayant une reconnaissance officielle, tous étaient d'accord sauf le représentant des manufacturiers de bois de sciage, qui a parlé au nom de son "opérateur".

Pour M. Gérard Lortie, le mesurage du bois est une évaluation plus qu'une simple mesure, et le mesureur doit connaître sa "marchandise" pour bien évaluer plutôt que pour mesurer systématiquement.

Le chef du Service forestier du ministère des Terres et Forêts, M. Antonio Gagnon, a reconnu que les règlements ne répondent plus aux besoins de l'heure et que le modernisme apporte de nouvelles exigences qui forcent en quelque sorte le gouvernement à réviser sa position. Il a d'ailleurs mentionné que ce travail est déjà commencé. Toutefois, il reconnaît que les mesureurs de bois devraient être faits exclusivement par les spécialistes.

M. Gérard Bolduc, inspecteur en chef des manufacturiers de bois de sciage, a été très bref en répondant à cette question du mesurage uniquement par les spécialistes. Il n'a pas donné l'opinion de l'organisme qu'il représentait ni la sienne propre, il a dit: "Pour vous donner la réponse de mon 'opérateur', c'est non".

Il n'en fallut pas plus pour que, dans la salle, on répliquât aussitôt: "Votre opérateur,

c'est un "chaudron". (Chaudron est un terme employé dans les milieux forestiers pour désigner que tel travailleur ne connaît rien de son métier. Et pour illustrer la définition de ce mot qu'un mesureur me donnait, disons que "c'est un p'tit Jos. Connaissant".)

M. Antonio Gagnon a déclaré par la suite qu'il y aurait des modifications dans certains systèmes d'exploitation, qui pourraient changer bien des choses dans le domaine forestier. Par exemple, il a dit que présentement l'industrie visait pour 1970 la coupe de 25 cordes de bois dans le temps que l'on met aujourd'hui pour en couper 8.

Mais lorsque M. Léo-Paul Lévesque (U. C. C.) a pris la parole sur cette question, on a senti dans la salle que tout allait éclater. M. Lévesque, qui a dit avoir travaillé pendant plus de 12 ans pour l'industrie privée, a déclaré que "si les mesureurs de bois doivent être attachés à tel ou tel autre secteur de la vie économique forestière, être mis à la portée de certaines influences qui pourraient être exercées, cela ne peut servir les intérêts de la collectivité".

Il n'en fallut pas plus pour qu'un mesureur de bois se lève dans la salle et proteste violemment contre cette déclaration de M. Lévesque: "Je ne voudrais pas que l'on profite de l'occasion aujourd'hui, pour s'en prendre aux mesureurs de bois et leur honnêteté en rapport avec leur éthique professionnelle en laissant entendre que des mesures pourraient faire le jeu de certaines compagnies".

M. Jean-Marie Pleau, directeur de l'Ecole forestière de Duchesnay, a aussitôt pris la parole pour maintenir que les mesureurs de bois font leur travail très honnêtement et qu'il n'y avait rien qui pouvait mettre en doute leur respect pour l'éthique professionnelle.

D'autre part, M. Lévesque a tenu à s'expliquer davantage: "Je n'ai pas l'intention de je n'ai jamais eu l'intention de le discréditer sur les mesureurs de bois, mais c'est la façon dont on procède actuellement pour rémunérer les mesureurs de bois (par les compagnies) qui peut permettre de telles choses, de tels abus. Nous devons donc avoir comme système au Québec le contrôle du mesurage de bois par des mesureurs spécialisés et payés par le gouvernement et non par les compagnies".

M. Gérard Lortie, du C. P. P. Q., a également protesté contre la déclaration de M. Lévesque, déclarant qu'aucune compagnie ne se permettrait une telle chose et que, de toute manière, le gouvernement exerçait une surveillance en cette matière.

Les participants au forum ont maintenu qu'il y avait trop d'unités de mesurage mis en application dans le Québec: le pied cube, la corde, le p. m. p., etc. L'unité de mesure la plus critiquée et rejetée par tous, est celle du p. m. p. que l'on utilise tout spécialement pour le bois de 8 ou 16 pieds de long destiné aux scieries.

Sur cette question, M. Léo-Paul Lévesque s'est dit scandalisé de voir qu'au Québec le gouvernement venait de permettre à une compagnie de mesurer le bois par l'unité du p. m. p. pour du bois de 16 pieds destiné à la pulpe et non à une scierie. C'est là, dit-il, causer préjudice aux travailleurs forestiers et aux travailleurs qui font le transport de ce bois.



MM. Yvon Sénécal, Fernand Boutin et Adrien Guy.

La société doit profiter de la personnalité de la femme

Mme Kirkland-Casgrain

"Le jour où l'on cessera de se poser des questions sur la capacité de la femme, ce sera le vrai jour de la victoire de la femme", a déclaré Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et des Communications, dans une allocution prononcée hier, à Montréal, lors des fêtes du 25e anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes du Québec.

"Je crois sincèrement, a ajouté Mme Kirkland-Casgrain, que, par son complexe émotif, la femme a une opinion souvent différente de celle de l'homme, et ceci est aussi essentiel qu'avantageux. C'est pour ce motif que la femme ne doit pas abdiquer sa personnalité, mais bien la mettre au service de ses semblables".

Mme Kirkland-Casgrain, première femme ministre dans le Cabinet provincial, a tenu à mentionner en cette circonstance la lutte courageuse, enthousiaste et persévérante qu'a menée Mme Thérèse Casgrain, ainsi que quelques autres Québécoises, pour que l'Etat reconnaisse les droits de la femme et lui accorde le droit de vote et d'éligibilité.

Après avoir précisé que les démarches de Mme Thérèse Casgrain furent couronnées de succès lorsque, le 11 avril 1940, l'Assemblée législative du Québec conféra aux Québécoises le droit de suffrage et d'éligibilité, le ministre des Transports et des Communications a fait remarquer que cette victoire n'est cependant pas encore totale. Il semble, en effet, que les

hommes et les femmes n'en saisissent pas encore toute l'importance. Comment expliquer, de dire le ministre, qu'en 1965, dans une province comme le Québec, dans un pays progressif, moderne, si peu de femmes s'occupent de politique, alors que la santé publique et l'éducation sont au premier rang de nos préoccupations?

Car le fait est que, vingt-cinq ans après avoir obtenu le droit de vote et d'éligibilité, l'élément féminin ne compte qu'une seule représentante dans une Assemblée qui comprend 95 membres. En Ontario, la situation est encore pire: une seule femme sur 109 membres à la Chambre.

Mme Kirkland-Casgrain croit que cette situation dépend de ce que les hommes, à travers les siècles, ont été habitués à considérer la femme comme leur inférieure, surtout quand la politique est en cause.

Ces préjugés ont produit chez la femme un profond sentiment d'infériorité, sentiment qui a de lourds désavantages surtout quand la nouvelle venue en politique doit faire face à des politiques astucieusement rompus à toutes les ruses du métier.

Cependant, poursuit le ministre, la femme doit vaincre ce complexe d'infériorité, adopter une attitude positive et rester elle-même: là est le secret de sa réussite. "Dans ce qui reste à faire, de dire Mme Kirkland-Casgrain, il faut que la femme complète son évolution tout en restant femme".

"Il y eut la naissance du féminisme comme premier stade de l'évolution du statut de la femme. En second lieu, ce fut la reconnaissance de la femme comme entité particulière. En troisième lieu, du groupement distinct que les femmes représentent, elles doivent devenir un groupement intégré à parts égales dans la société avec des droits et des devoirs égaux, non seulement en théorie, mais en pratique. Les deux premières étapes sont presque totalement franchies. La troisième comporte des obstacles beaucoup plus difficiles à surmonter".

La forêt ne doit pas échapper à l'automatisation

M. Fernand Boutin

Faits saillants

Le sous-ministre des Terres et Forêts, M. Fernand Boutin, a déclaré, samedi soir, au banquet de l'Association des mesureurs de bois du Québec, que "la forêt ne doit pas échapper aux besoins de l'automatisation".

Ainsi, M. Boutin mettait les mesureurs de bois face à la réalité de demain. Après avoir admis que les derniers progrès techniques et scientifiques dans le domaine forestier rendaient obligatoire la refonte des lois

et des règlements qui dictent la vie économique forestière du Québec, M. Boutin disait que l'on pouvait s'attendre qu'un jour ou l'autre, il apparaîtra des machines enregistrées, des genres de compas électroniques qui seront mis en service pour le mesurage du bois.

C'est alors que M. Boutin a expliqué que le gouvernement ne voulait pas boudier le progrès mais que pour autant, il devait appuyer ces changements sur des recherches sérieuses.

Chutes Churchill

Aucune décision majeure

TORONTO (P.C.) — M. Robert Winters, président de British Newfoundland Corporation, a eu un entretien de près de deux heures avec le premier ministre Lesage au sujet de l'aménagement de la gigantesque centrale des chutes Churchill, au Labrador. Aucun communiqué n'a été publié pour le moment.

Quelqu'un de l'entourage du premier ministre québécois a cependant déclaré qu'il n'y avait été décidé rien de bien important.

Brinco, détenteur d'un bail de 99 ans sur les chutes Churchill, dénommées jusqu'à récemment chutes Hamilton, dont le potentiel est de 9,000,000 de chevaux-vapeur, a l'embaras du choix entre deux voies pour l'achèvement de son surplus d'électricité aux Etats-Unis.

Une ligne passerait par la province de Québec et l'autre, au moyen de câbles sous-marins, traverserait Terre-Neuve et les provinces maritimes.

La première coûterait environ \$1,000,000,000 et l'autre environ 50 pour cent plus cher.

M. Winters rencontra M. Lesage à l'aéroport international de Toronto où M. Lesage venait adresser la parole.

Entrevue agréable

Ils montrèrent tous deux dans la limousine de M. Winters et continuèrent leur conversation à la demeure de M. Winters, au centre de Toronto.

M. Winters déclara par la suite qu'il avait récapitulé la situation concernant les chutes Churchill avec M. Lesage mais qu'il n'avait rien de bien important à annoncer.

Il y avait déjà quelque temps qu'il n'avait pas rencontré le premier ministre du Québec et il se plut à dire que l'entrevue avait été très agréable.

Brinco étudia le problème de la route atlantique après la rupture des négociations avec Québec, en juillet dernier. Les pourparlers furent repris rapidement. Ils ont pour but d'exposer tous les tenants et aboutissants du projet.

de la confédération a annoncé que les audiences publiques qui devaient être tenues à la fin du mois de mai pour la refonte globale de la loi de la forêt et de l'administration en ce domaine, n'auront lieu qu'au mois d'août.

M. Boutin a déclaré que d'ici quelques semaines tous les organismes intéressés aux questions forestières recevront un document d'informations de base sur la situation actuelle de la forêt. Ce document comprendra également toutes les lois et tous les règlements du ministère des Terres et Forêts.

Le sous-ministre a mentionné le fait que les nouvelles concessions forestières ne sont plus cédées comme par le passé. Les nouvelles normes comprennent que le concessionnaire n'a droit qu'aux essences qu'il peut utiliser.

En terminant, M. Boutin a rappelé que, de plus en plus, le ministère des Terres et Forêts s'intéresse tout particulièrement au développement de la forêt domaniale.

Le rapport Bouchard inquiète profondément les bibliothécaires

L'Association des bibliothécaires du Québec est profondément inquiète de la confusion qu'a créée le rapport Bouchard de la Commission d'enquête sur le commerce du livre, quant aux buts particuliers des bibliothèques et des librairies.

Ledit rapport nie aux bibliothécaires leur rôle d'éducation et de culture et l'attribue plutôt au commerce du livre, dont le souci est avant tout de faire des profits.

Nous savons, dit l'association, que le gouvernement provincial prépare une législation sur la mise en application des recommandations du rapport Bouchard. Or notre association ne peut accepter sans de grandes réserves les conclusions du rapport Bouchard, qui sont fondées sur de fausses présomptions et ne reconnaissent pas la valeur de culture et d'éducation des bibliothèques de toute la province.

L'étude du rapport Bouchard confirme que l'application de ces recommandations aura les graves conséquences suivantes pour les bibliothèques canadiennes-françaises: —

a) les recommandations vont forcer les bibliothèques à payer plus cher les livres en langue française publiés au Canada ou à l'étranger. Cela parce que toute institution qui reçoit du gouvernement de la province une aide financière serait tenue d'acheter ses livres dans une librairie locale, au prix de détail et sans remise. Car il serait interdit aux bibliothèques de transiger directement avec les éditeurs, les grossistes ou les commissionnaires européens en dépit du fait que la formule proposée pour le calcul du prix de détail des livres importés rendrait leur prix d'achat plus élevé que si on les importait directement;

b) les difficultés d'obtenir un service prompt et efficace seraient aussi augmentées grandement puisque le rapport recommande que les bibliothèques s'approvisionnent à une source unique et qui plus est, cette source unique serait une librairie locale qui n'est pas équipée et qui ne possède pas le personnel compétent pour répondre aux besoins multiples et compliqués d'une bibliothèque contemporaine. Cette librairie n'encourrait pas non plus les risques de la concurrence ouverte si son service s'avérait inadéquat.

Le ressort dont qu'au nom de l'économie publique et du service prompt et efficace des bibliothèques, l'Association se doit de s'opposer à la recommandation qui forcerait les institutions et les bibliothèques soutenues par des fonds publics d'acheter les livres en langue française uniquement de la librairie locale, au prix de détail et sans aucune remise.

Le Syndicat des ingénieurs dit que le gouvernement refuse de négocier

par Jacques RIOUX

Les dirigeants du Syndicat des ingénieurs maintiennent qu'à la suite de discussions "officieuses" avec Me L. Bolduc procureur du gouvernement, et de la correspondance avec le premier ministre Jean Lesage, que le gouvernement refuse de négocier avec leur syndicat.

Cette conclusion a été tirée samedi après-midi, au cours d'une assemblée à huis clos, du bureau de direction de ce syndicat.

Le bureau de direction a fait part au cours de cette assemblée qu'une seule rencontre des dirigeants du syndicat et des représentants du gouvernement a eu lieu, soit le 9 décembre 1964. Le président du syndicat maintient qu'il n'y a eu aucun résultat concret à la fin de cette rencontre.

En conséquence, le bureau de direction du Syndicat des ingénieurs se propose de faire des démarches auprès du gouvernement, et tout particulièrement auprès du premier ministre Jean Lesage pour obtenir la reconnaissance du syndicat, la retenue syndicale à la source, le droit d'affichage, les congés aux membres du bureau de direction lorsqu'ils ont à négocier ou à s'occuper des affaires d'urgence pour leur syndicat.

La décision de l'assemblée générale sur les conditions mises devant le gouvernement sont en quelque sorte un ultimatum: "Si d'ici le 14 mai 1965, le syndicat n'a pas obtenu une réponse satisfaisante, l'assemblée générale autorise le bureau de direction à prendre toutes les dispositions qu'il jugera opportunes, y compris des journées d'étude, pour faire valoir leurs revendications".

Il faut donc conclure que les ingénieurs du gouvernement du Québec, à l'exception de leurs confrères de la ville de Montréal et de l'Hydro-Québec, sont déterminés à mener à bonne fin le mouvement qu'ils ont entrepris l'an dernier, pour employer les termes du président du Syndicat des ingénieurs, M. André Marcoux, ing.

En plus du problème de négociation avec le gouvernement du Québec, les ingénieurs de la fonction publique avaient aussi à prendre position sur la future législation du travail devant régir les fonctionnaires. Lors d'une assemblée spéciale

tenue exceptionnellement à la suite de l'assemblée régulière, les ingénieurs ont pris des positions catégoriques sur la législation syndicale qu'ils entendent voir adopter: —

— Que toutes conditions de travail soient négociables;

— Que la Loi du Service civil ou toute autre loi affectant les relations du travail dans la fonction publique pourra continuer à s'appliquer, mais que dorénavant, elles devront être subordonnées à toute clause contractuelle.

En un mot, comme le disait le président, M. Marcoux, "les ingénieurs réclament simplement tous les droits reconnus universellement aux salariés".

Deux avocats devant le comité de discipline du Barreau

MONTREAL (P.C.) — Probablement durant le mois de mai, le comité de discipline du Barreau de la province entendra deux plaintes portées contre les avocats François Gravel et Raymond Maher, tous deux de la ville de Québec.

Un porte-parole du Barreau a fait savoir que les plaintes, portées par le Barreau de la Ville de Québec et concernant le travail de ces avocats au cours du procès de Wilbur Coffin, n'étaient pas encore complètement rédigées. De plus, le comité de discipline du Barreau compte présentement des absents, retenus à leur domicile par la maladie.

Les deux avocats avaient pris la défense du prospecteur gaspésien en 1954. Coffin devait être pendu en 1956 après avoir été jugé coupable du meurtre de trois chasseurs américains. L'an dernier ce procès a fait le sujet d'une enquête royale provinciale.

M. Robert évêque, secrétaire-trésorier du Barreau provincial, a ajouté que les plaintes découlaient du rapport de cette commission, qui laissait au Barreau le soin de prendre des mesures disciplinaires contre les deux avocats. Ces auditions seront tenues à huis clos. Un communiqué sera émis quand que le comité de discipline aura pris une décision.

FILLES DE TABLE

Avec expérience, bonne apparence. Se présenter en personne entre 3h. et 6h. p.m.

RESTAURANT LE FIACRE
Demander Mme Mc Grath

CAISSIER ASSISTANT GERANT

Bon salaire, position permanente. Agé entre 22 et 26 ans. Se présenter en personne entre 10h. a.m. et 5h. p.m.

RESTAURANT LE FIACRE
Demander M. Victor Germain

8 LOGEMENTS

A vendre. Excellente construction, garage. Rendement exceptionnel.

Acompte: \$12,000.
Mme BOUTET
683-7315
DAVIS & MORIN, COURTIER

SERVICE D'OPTIQUE CANADIEN

J.W. PHILLIPS OPTICIENS D'ORDONNANCES

500 Grande Allée Est — 1er étage
LAURENTIENNE 522-5249

Docteur REMY BEAULIEU o.d.

OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL: 524-2413
Jour 9 h. a.m. à 5h.30 p.m.
Le samedi de 9 h. à 12h.30
Le soir sur rendez-vous

● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

En un mot, comme le disait le président, M. Marcoux, "les ingénieurs réclament simplement tous les droits reconnus universellement aux salariés".

LE DANUBE

Une et deux chambres à coucher; poêle, réfrigérateur, conciergerie, stationnement, buanderie; près de l'académie et de l'université.

TRUST ROYAL: 529-0171
Seir: C. Roberge: 653-9452
A. Ferland: 626-0790

Les spécialistes du
ressort d'automobile

UNE LAME OU
UN RESSORT
COMPLET...

DROLET
RESSORTS D'AUTOMOBILES
483 RUE CARON — QUEBEC — TEL: 523-0979

DINER D'HOMME D'AFFAIRES

Salle à manger au décor typiquement Canadien

Bar-Salon maintenant ouvert

2 SPECIALITES

BIFTECK et POULET

ROTIS sur charbon de bois

656-6026

Angle du Vallon et Chemin Ste-Foy, (Près de l'Académie de Québec)

IMBATTABLE
maisons neuves
Tél.: 842-1951

CENTRE
PHILATÉLIQUE
DE QUÉBEC
Place Jacques-Cartier
Sous-Sol Hôtel St-Roch

TIMBRES
et
MONNAIES

ACHETONS
DOLLARS en ARGENT

1935-36	1949	5.00
37-46	1950-51	5.00
1938	52-55	2.50
1939	1957-58	1.50
54-56	3.00	1959-60-61-
1945	30.00	62-63-64
1947	60.00	neufs... 1.50
1948	150.00	1965
50 1948	16.00	neufs... 1.15

Comptoir de MONNAIES
Place Laurier, Ste-Foy, 653-8213

Graduations

Procurez
des ANNEES
de PLAISIR
à vos
GRADUÉS

Une CAMERA
ou tout autre
APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE
(pour votre diplômé (e)
S'ACHETE

Au Royaume de la
CAMERA

Facilités de paiement
359 Boul. Charest Est

Conférence sur la "pauvreté"

Le dernier Discours du Trône soumis par le gouvernement Pearson aux Communes est fortement marqué de mesures économiques et sociales qui visent à s'attaquer aux zones de pauvreté qui subsistent au pays. Dans une nation qui vient de connaître une hausse de 8,9% (1964) de son produit national brut, probablement la plus élevée de tout le monde occidental, il apparaît que c'est moins à la croissance générale de l'économie qu'il faut s'attacher qu'aux secteurs marginaux qui retardent trop par rapport à l'ensemble. C'est précisément le trait qui se dégage du programme économique et social contenu dans le Discours du Trône.

Mais s'il est souhaitable que le gouvernement central prenne de telles initiatives, on comprend que dans un régime politique comme le nôtre un certain nombre des projets envisagés doivent se réaliser avec l'approbation et la coopération des provinces. L'agriculture, par exemple, qui reste un des secteurs retardataires de l'économie nationale, appartient à la juridiction concurrente des provinces et du fédéral. La sécurité sociale est réservée aux provinces; elles ont dans le passé signé des ententes avec le pouvoir central afin que celui-ci, en vertu de certaines conditions, assume des responsabilités provinciales.

Les provinces et plus particulièrement le Québec manifestant depuis quelque temps une susceptibilité aiguisée vis-à-vis des initiatives fédérales, on conçoit que le premier ministre Pearson veuille convoquer une conférence fédérale-provinciale avant de mettre en application son programme économique et social. D'autant plus que le fédéralisme coopératif a été mis de l'avant par l'équipe Pearson dans le but d'agir en consultation constante avec les provinces, même dans les domaines qui ressortissent à la juridiction exclusive d'Ottawa.

L'intention du gouvernement central de s'attaquer aux secteurs et aux régions les plus défavorisés de l'économie canadienne touche directement des zones qui concernent les provinces, qu'il s'agisse du fonds de développement économique pour les régions rurales, de la mise en valeur des régions retardataires, de l'aide aux familles rurales, de la réduction d'impôts aux industries s'établissant dans les régions où le chômage sévit plus qu'ailleurs.

Les provinces ont intérêt en cette matière à s'entendre avec Ottawa. Peut-être des difficultés pourront-elles intervenir moins sur le principe du stimulant aux secteurs retardataires que sur la délimitation, le choix de ces secteurs. A cet égard, le pouvoir central aurait certainement avantage à consulter étroitement les provinces qui, parce qu'elles sont plus rapprochées des zones concernées, sont mieux à même (en principe) de connaître leurs besoins.

Il reste que l'intervention du pouvoir central est nécessaire afin d'éliminer à travers le pays les zones qui ont tendance à demeurer en marge de la croissance économique. Les provinces Maritimes, par exemple, sont les plus défavorisées et elles n'ont pas les moyens matériels, à elles seules, d'exercer cette action chez elles. Le pouvoir central est encore le mieux placé pour éliminer les écarts trop marqués entre les diverses régions du pays.

Là où l'entente pourrait être la plus difficile entre Ottawa et les provinces, surtout le Québec, c'est dans le domaine de la sécurité sociale. Le programme national d'assurance-santé laisse déjà entrevoir des difficultés sérieuses. Le Québec qui administre déjà son programme d'assurance-hospitalisation cherchera vraisemblablement à faire de même au sujet de l'assurance-santé. On peut penser que le droit d'option, dont notre province s'est déjà prévalu au sujet des caisses de retraite, jouera de nouveau dans le cas de l'assurance-santé. Plus, semble-t-il, que les mesures économiques de relèvement, la sécurité sociale peut devenir un point de friction entre le Québec et Ottawa. Mais les compromis déjà aménagés peuvent contribuer à régler plus facilement ces questions litigieuses.

Tout pays moderne se doit de coordonner ses programmes économiques et sociaux. Les consultations, les conférences fédérales-provinciales, comme celle qui doit se tenir fin de mai, sont essentielles au Canada. Les projets économiques et sociaux soumis par le Cabinet Pearson s'adaptent aux besoins actuels du Canada. En tenant compte des impératifs de notre régime fédératif, il importe de trouver les moyens les plus pratiques de réaliser ces projets qui répondent à des besoins spécifiques de notre temps.

La sécurité routière

Au 42e congrès annuel de la sécurité routière, à Montréal, le ministre des Transports et Communications a brossé tout un programme destiné à améliorer la sécurité sur nos routes. Mme Claire Kirkland-Casgrain a même laissé entendre que la province inaugurerait peut-être un système de cartes pointées, comme en Ontario, selon qu'un conducteur a déjà causé des accidents ou des infractions, de même qu'un système obligatoire d'inspection des véhicules.

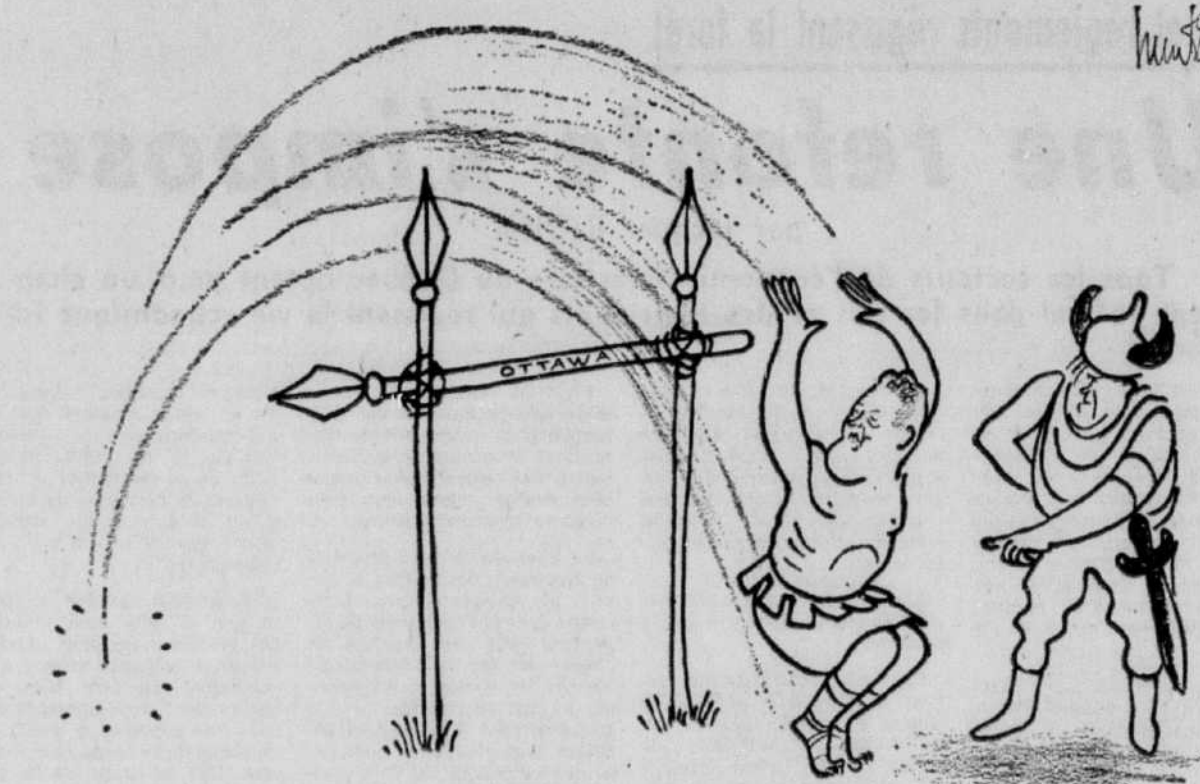
Jusqu'ici, l'expérience a été tentée l'an dernier sur 25.000 véhicules, sur une base volontaire. Le gouvernement compte augmenter ses installations pour vérifier annuellement 100.000 véhicules. Petit à petit, on pourra peut-être en venir à l'inspection obligatoire, étant donné que les résultats obtenus ont été concluants. Pour enrayer le fléau des accidents, on pense à la formation d'un Conseil supérieur de sécurité routière, l'application plus sévère du code de la route, des mesures plus strictes contre l'alcoolisme au volant, au recours aux méthodes d'éducation, l'extension de la recherche médicale en sécurité routière, l'établissement d'un service de recherches techniques, tout cela en comptant sur la collaboration des intérêts, des corps policiers, des fabricants d'automobiles, des tribunaux, etc.

L'idée d'une police spéciale pour les routes fait aussi son chemin. On en a parlé également à ce congrès de Prudentia. Il y a des expériences en cours qui sont

comme les premières réalisations, car des patrouilles se font en hélicoptères à l'heure actuelle, surtout durant le week-end et au-dessus des autoroutes. Cette police serait appelée à s'occuper exclusivement des problèmes de la circulation, des accidents de la route et des infractions à la loi. Il en serait à l'avantage de tout le monde, si cette spécialisation pouvait contribuer à enrayer le fléau des accidents, ou, en tout cas, à le réduire considérablement.

Sans aucun doute, l'éducation pourrait être d'un grand secours. Prudentia a déjà déploré le fait que le rapport Parent n'a rien prévu à ce propos. Cette organisation souhaiterait que des cours sur la sécurité routière se donnent dès l'école élémentaire, en vue de montrer toute l'importance du problème de bonne heure à l'enfant, futur usager de la route; ces cours contribueraient à réduire le nombre des irresponsables, lesquels se rencontrent surtout chez les jeunes à peine sortis de l'adolescence, qui se jouent du volant comme d'un jouet de leur enfance.

Ce sont là des considérations positives à propos d'un problème d'une grande actualité qui engage même du point de vue moral. A telle enseigne qu'en France, des diocèses vont jusqu'à parler de péchés au volant, pour toute infraction au code de la route. Sans insister, sur ce point, disons qu'il faut quand même prendre conscience du tort irréparable causé par l'inconduite de trop de conducteurs.



PEARSON: JE T'AI DIT DE PASSER SOUS LE JOUG ET NON PAS DE SAUTER PAR-DESSUS!

La conservation des monuments pré-hispaniques du Mexique

L'Institut national d'Anthropologie et d'Histoire du Mexique (I.N.A.H.) jouit à juste titre d'une renommée mondiale. Il y a quarante ans, rien ou presque n'existait au Mexique en matière de préservation du patrimoine culturel. L'organisation remarquable de l'I.N.A.H. a permis d'inventorier sur un territoire deux fois égal à celui de la France, plus de 11.000 sites archéologiques et 10.000 monuments de l'époque coloniale, et de mener à bien de nombreux travaux de restauration.

(Par Roman Pina Chan)

Pays de civilisations multiples, d'origine commune mais aussi diversifiées que les grandes civilisations nées de l'Égypte et de la Grèce, le Mexique est pour l'archéologue comme pour le touriste une terre d'élection.

Plus de onze mille sites y révèlent leurs trésors, depuis la lointaine civilisation olmèque, qui fleurit au sud du Golfe du Mexique au premier millénaire avant Jésus-Christ, jusqu'à celle des Aztèques, la dernière avant la Conquête.

Les travaux d'exploration entrepris au cours des quarante dernières années ont rendu à la lumière des monuments fabuleux qui attestent le haut degré de civilisation atteint par les populations du Mexique pré-hispanique.

Aux fouilles ont succédé les travaux de restauration. Depuis de nombreuses années déjà, le Gouvernement mexicain, ainsi que plusieurs institutions étrangères avaient mené à bien la restauration, voire la reconstruction de sites comme Chichén-Itza, Palenque, Uxmal, ou les merveilles de l'architecte

ture et de l'art maya jadis érigés de la forêt vierge du Yucatan; comme Teotihuacan, avec ses grandes pyramides du Soleil et de la Lune, et sa gigantesque cité religieuse, à 50 km. seulement de la capitale fédérale; comme Mitla, cette métropole funéraire de la région d'Oaxaca; et Cholula, qui fut pendant des siècles une sorte de Mecque pré-colombienne.

Des travaux du même ordre avaient été entrepris dans les zones archéologiques de Xochicalco, de Cuicuilco et de Calixtlahuaca, sur le haut plateau; de Labna, dans le Yucatan; et à Monte Alban, la cité sacrée des Zapotèques qui, avec ses collines truffées de tombes, est une sorte de "vallée des rois" où grands prêtres, princes et dignitaires étaient ensevelis selon des dispositions particulières.

La multiplication des fouilles au cours de ces dernières années a permis d'enrichir le patrimoine national de trésors tels que Bonampak, avec ses magnifiques fresques maya découvertes au plus épais de la forêt tropicale, près de la frontière du Guatemala; Tulum, ville fortifiée de la côte orientale; Tzintzuntzan, capitale du royaume tarasque du Michoacan; Comalcalco, Tiapacoya, Mul Chic, Yagui, Zaachila, Edzna, et, surtout, Tajin, sur la côte du Golfe, qui à lui seul vaudrait le voyage au Mexique. Au total, près de cent zones archéologiques s'offrent aujourd'hui à la curiosité et à l'admiration des touristes.

Si les techniques de restauration ont évolué ces derniers temps, certains principes restent toujours valables. Au début, en raison de la modicité des crédits disponibles, on se bornait à une exploration partielle des édifices, et l'on consolidait et restaurait ce qui avait été découvert durant la campagne annuelle. Dans toute la mesure du possible, on s'efforçait de rendre au monument son aspect primitif, en prenant

soin d'indiquer les parties restaurées de façon à pouvoir apporter des modifications ultérieures.

A cet effet, les pierres de l'édifice primitif étaient marquées de manière à les distinguer des nouvelles; une fine ligne de ciment était tracée à la limite des parties anciennes et des parties reconstituées; des matériaux de couleur légèrement différente étaient utilisés pour reconstruire les éléments détruits.

L'expérience a montré que la meilleure méthode consiste à explorer d'abord l'édifice de façon complète, puis à établir avec les spécialistes des diverses disciplines associées aux travaux, un projet d'ensemble conservant au maximum l'aspect primitif du monument. On utilisera toujours de préférence les matériaux trouvés sur place, en ayant recours cependant, chaque fois que la situation s'y prêtera, à la technique de restauration la plus moderne.

La conservation des monuments pré-colombiens du Mexique pose des problèmes de divers ordres tels que la préservation des peintures murales, des murs de torchis et des stucs, le colmatage des fissures dans les parois et les toitures, et la lutte contre les dégradations dues à la végétation exubérante et à l'excèsive humidité des tropiques.

Pour protéger les autels, les colonnes et les parois de torchis de l'action du vent et de la pluie, on aménage parfois des superstructures; ailleurs, et notamment à Casas Grandes, on a recours à des traitements chimiques qui ont pour effet de durcir le torchis. A Teotihuacan, à Tlatelolco et à Mul Chic, il a fallu détacher des murs des fragments de peintures murales et les transférer sur des châssis spéciaux afin d'éviter leur dégradation complète.

Mais l'exemple le plus connu de la conservation de peintures murales est celui de Bonampak. Ce temple maya, découvert en 1946, niché en pleine "selva", dans un creux montagneux où règne une atmosphère de serre chaude et moite, renferme les peintures les plus importantes de l'Amérique ancienne: de véritables fresques historiques de la vie religieuse et quotidienne de la région.

Datant approximativement du VIIe siècle de notre ère, le site religieux de Bonampak a été abandonné quelque deux cents ans plus tard. On imagine que la végétation tropicale y prit rapidement le dessus, démembrant l'édifice pour l'ensevelir bientôt complètement. Cependant, cette couverture naturelle assura une ambiance physique assez homogène qui a certaine-

ment contribué à protéger les peintures, de même que la couche calcaire qui les recouvrait progressivement.

Cette protection naturelle disparut à partir de 1946 quand on ouvrit une large clairière autour des ruines: les amplitudes de température et d'humidité devinrent plus grandes et la pluie put se verser librement sur l'édifice. Sur presque toute la surface des peintures, il se forma des efflorescences carbonatées provenant d'infiltrations dans les murs et de la condensation sur les parois intérieures; cette humidité favorisait en outre la prolifération d'une végétation microscopique.

Des mesures d'urgence s'imposaient si l'on voulait sauver les peintures. On commença par construire un camp et une piste d'atterrissage au cœur de la forêt (Bonampak se trouve à plusieurs journées de marche du centre le plus proche); on abattit autour des temples des arbres de 60 à 90 pieds de haut dont les branches avaient envahi les toits causant lézards et éboulements. Les parties les plus endommagées furent consolidées, des tranchées de drainage creusées. Enfin une superstructure fut aménagée qui recouvre complètement le temple aux peintures et le met à l'abri de la pluie.

Ces mesures ont produit les résultats escomptés, et l'Institut mexicain d'Anthropologie et d'Histoire prépare maintenant la seconde phase des travaux qui comprendra la restauration proprement dite du monument, son imperméabilisation définitive, la lutte contre la flore microscopique à l'aide de traitements chimiques, et le grattage de la pellicule calcaire à la surface des peintures.

Les recommandations de spécialistes, comme MM. Paul Coremans, directeur de l'Institut royal du patrimoine artistique de Belgique, Leonetto Tintori, et Harold J. Plenderleith, directeur du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels à Rome, ont considérablement aidé les autorités locales.

A l'heure actuelle d'autres projets de grande envergure sont à l'étude pour la restauration de sites tels que Teotihuacan, dans l'État de Mexico, dont la sauvegarde permettra d'approfondir la connaissance des civilisations qui se sont développées sur la terre mexicaine. Car conserver notre patrimoine historique et artistique, c'est aussi préserver une partie de l'héritage culturel commun à toute l'humanité, c'est participer enfin au rapprochement entre les peuples, en leur permettant de se mieux comprendre.

(INFORMATIONS UNESCO)

WALTER LIPPMANN

Débloccage diplomatique

Dans le remous créé par le discours du président à Baltimore, le 7 avril, et par l'appel des 17 pays non alignés qui l'a précédé d'une semaine, les débats s'engagent sur l'éventuelle entente négociée qui est actuellement en cours. Quelques-unes des discussions provoquées sont publiques et traitent des échanges entre Hanoi et Washington concernant les accords; d'autres sont de nature privée et sont poursuivies par divers intermédiaires qui se préoccupent de prévenir l'expansion de la guerre.

Un fait curieux mais important de la discussion publique, c'est que Washington et Hanoi ont débute sur la même base légale. Le président a déclaré le 25 mars: "Nous ne recherchons rien de plus que le retour aux principes essentiels des accords de Genève de 1954. Et le 13 avril, M. Van Dong, premier ministre du Vietnam-Nord, disait que le but fondamental de la guerre de Hanoi consistait à mettre en vigueur les ententes de Genève de 1954.

Si les deux côtés semblent disposés, en fait, à se conformer aux accords de Genève et à les appliquer — ce qui constitue une solide base légale pour en arriver à une entente — en réalité, aucun d'eux ne désire en ce moment aller de l'avant.

Ces accords de Genève stipulent que le Vietnam-Nord et le Vietnam-Sud ne sont point deux nations séparées, mais qu'ils forment plutôt deux zones temporaires d'une même nation; ils ordonnent également que deux ans après l'armistice qui a fixé les deux zones, "le règlement des problèmes politiques, basé sur le respect des principes de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale, permettra au peuple vietnamien de jouir des libertés essentielles garanties par les institutions démocratiques établies à la suite des élections générales librement tenues par vote secret".

Or, Hanoi n'a jamais tenu d'élections libres dans le Vietnam-Nord, de sorte qu'il y a lieu de croire qu'il n'est guère disposé à en tenir dans les deux zones du Vietnam. Quant aux États-Unis, dont le gouvernement a endossé les accords de Genève, et particulièrement l'article qui concerne les élections libres, on s'oppose à une élection libre quand on constate qu'elle sera gagnée par Ho Chi-minh. Le général Eisenhower le dit franchement dans ses Mémoires. Et depuis lors, nous avons insisté à proclamer que le Vietnam-Sud était une nation indépendante.

Ainsi donc, en dépit de l'apparente entente sur les "principes essentiels des accords de 1954", aucun des deux côtés n'a encore adopté une attitude franche et efficace de négociation. Notre pays devrait le faire, pour le moins. Depuis février, notre politique a consisté à attaquer, à faire la guerre au Vietnam-Nord pour le forcer à négocier une entente que nous approuvons. Ainsi, il importe donc que nous prenions position pour entreprendre une négociation que nous sommes en mesure de défendre nettement et ouvertement.

Le point faible de notre position diplomatique se retrouve dans la déclaration du président, à Baltimore, lorsqu'il a déclaré que "la réalité première est que le Vietnam-Nord a attaqué la nation indépendante du Vietnam-Sud". Ce n'est point là notre position primitive. La réalité première est survenue seulement dans la phase la plus récente de la guerre, celle qui a débuté en février. Notre position actuelle est contraire aux "principes essentiels" des accords de Genève de 1954, à savoir que le Vietnam-Nord et le Vietnam-Sud ne sont point deux nations, mais deux zones d'une même nation.

D'aucuns prétendent, bien qu'ils ne soient pas explicitement du Secrétariat d'Etat, que les accords de

1954 ont été dépassés par l'histoire et qu'en fait, comme les choses existent depuis dix ans, les deux Vietnams sont maintenant deux nations séparées et indépendantes. Si donc telle est notre position officielle, comment le Secrétariat d'Etat peut-il expliquer pourquoi nous avons ignoré la Charte des Nations-Unies, en particulier les articles 39 et 51, et que nous avons déclaré de notre propre chef que le Vietnam-Nord était l'agresseur contre un Etat indépendant? Si nous nous étions présentés devant le Conseil de Sécurité avec une détermination semblable, nous aurions essuyé le veto des Soviétiques. Mais nous aurions démontré que nous croyons ce que nous disons, et que peut-être nous aurions gagné quelques votes pour nous appuyer.

Comme question de fait, le raisonnement que nous exposons, à savoir que les deux Vietnams sont indépendants parce qu'ils ont été séparés depuis dix ans, devient une chose très embarrassante sur laquelle le Secrétariat d'Etat doit se reposer. Cela peut signifier, par exemple, qu'il y a deux Etats allemands indépendants parce que l'Allemagne a été sectionnée et partagée pendant dix ans.

J'ai conscience par ailleurs que toute préoccupation que l'on peut avoir sur notre position légale et morale est considérée par une nouvelle école de super-réalistes comme indigne d'une nation forte et fière. Mais je suis persuadé qu'il y a lieu d'être inquiet et préoccupé lorsque nous envisageons l'état où nous sommes rendus et comment nous nous acheminons vers une ère de glacial isolement.

Sur le continent d'Asie, il y a, en plus de la Chine rouge, quatre puissances asiatiques, à savoir l'Union Soviétique et le Japon au nord, puis le Pakistan et l'Inde au sud; or, à l'exception peut-être du Japon, nous sommes brouillés avec toutes ces puissances de l'Asie. En vérité, nous cherchons en vain de par le monde pour découvrir de véritables alliés qui appuient notre politique.

Et voilà comment le Secrétariat d'Etat a élaboré sa politique diplomatique et a défendu la cause américaine!

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles. Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes, contraires à l'intérêt public. Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues. S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots.

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier.

LA DIRECTION

A Ottawa: Propos du lundi à bâtons rompus...

(Suite de la première page)

Lesage à lancer leur blitz constitutionnelle dans le secteur... diplomatique.

Pourquoi a-t-on voulu provoquer une crise?

Québec aurait voulu se créer des problèmes dans ce domaine qu'il aurait difficilement pu agir autrement. En effet, les discours de M. Gérin-Lajoie ont forcé et... internationale. Désormais, si des situations délicates se présentent, le gouvernement canadien n'aura

Le gouvernement Lesage, s'il fait d'autres tentatives à l'étranger et échoue, voudra peut-être alors accuser violemment Ottawa? Mais ce qui arrivera alors ne sera-t-il pas la conséquence logique, inévitable des deux discours de M. Gérin-Lajoie? Bref, tout ça est si clair et à la fois incompréhensible qu'on estime, à Ottawa, que le gouvernement Lesage a d'autres intentions, en adoptant une telle attitude, en celles qui ont été invoquées jusqu'ici.

Pour avoir des élections générales en juin... il faudrait qu'elles soient déclenchées cet

te semaine, immédiatement après le budget. Tout ce que je puis dire, c'est que c'est possible. Le député Douglas Fisher soutient que c'est dans l'air et que ça "se sent". Ce se sentira mieux quand on aura... ouvert le budget Gordon... Le choix de M. Michael Starr pour remplacer M. Gordon Churchill comme leader parlementaire chez les conservateurs a été interprété de diverses façons. On y a par exemple vu un geste de M. Diefenbaker pour plaire aux Néo-Canadiens. Mais là, les conservateurs ont déjà manqué

même pas besoin de faire savoir ou même... de laisser entendre diplomatiquement sa position à une chancellerie étrangère pour que M. Gérin-Lajoie essaie un refus de gouvernements d'autres pays, mis au courant du communiqué publié vendredi par M. Paul Martin par leurs ambassadeurs. A moins, comme je le disais samedi, que Paris ou d'autres capitales veuillent se créer des problèmes diplomatiques avec Ottawa. C'est à voir. Par suite des discours de M. Gérin-Lajoie, ce qui a pu être possible pour Ottawa il y a quelques mois en fermant, disons un oeil, et qui aurait peut-être pu l'être encore, ne le sera probablement plus.

le bateau sur la question du drapeau. D'aucuns prévoient que M. Starr sera plus conciliant, mais du côté du gouvernement on est d'avis contraire parce que, dit-on, M. Churchill est un vieux routier de la Chambre, imprégné d'un esprit parlementaire qui, parfois, jouait des tours à sa partisanerie, surtout quand M. Diefenbaker était éloigné des Communes. Je dois avouer que ces propos m'ont un peu étonné. M. Starr est devenu depuis un an l'homme qui s'est le plus étroitement lié à M. Diefenbaker. Il y a aussi M. Die-

Georges Valade, mais je ne puis dire quand exactement, il est... redevenu pro-Diefenbaker, bien que je puisse situer la date, l'heure même où, dans un certain endroit, en présence de certaines personnes, il tenait encore certains propos, disons pas très "pro-Diefenbaker". Mes lecteurs se souviennent peut-être qu'à un moment j'ai écrit ici que les mouvements de certains conservateurs québécois me faisaient penser à... la marée. A ce moment, M. Valade était... dans le bain. Pour revenir à M. Starr, M. Diefenbaker a fait remarquer avec raison que le poste de leader en Chambre change souvent de main et du côté libéral, c'est par exemple qu'il a échoué à MM. Pickersgill, Favreau et McIlraith sous le gouvernement actuel. Du côté du Ralliement des créditistes, le rôle appartient à M. Gilles Grégoire, et chez les néo-démocrates, à M. Stanley Knowles... M. Starr fut un excellent ministre du Travail du temps de M. Diefenbaker, acceptant généralement d'être la cible de toutes les critiques qui pleuvaient contre son gouvernement à propos de chômage, il est un homme politique affable, aux idées généreuses et je ne sais qu'un sujet où il se laisse parfois emporter: celui du biculturalisme, et alors il devient immédiatement un tout autre homme...

prises comptent déjà sur la B... que "industrielle". Il est aussi probable que le crédit de la nouvelle société sera mis à la disposition des industries canadiennes produisant des pièces d'automobiles, afin de leur permettre un programme d'expansion pouvant leur faire profiter du nouveau marché commun canado-américain de l'auto...

Le parti travailliste va subir un autre "test" cette semaine en Grande-Bretagne avec son bill destiné à renationaliser l'industrie de l'acier qui à la bourse, valait ces jours-ci \$2.5 milliards environ... L'acier fut nationalisé en Grande-Bretagne par Attlee en 1949 mais les conservateurs ont retourné les usines à l'entreprise privée quand ils ont repris le pouvoir en 1951... M. Georges Hees donne de plus en plus de signes de son intention de revenir à la politique, "au sommet" chez les conservateurs; mais il a une "prise" contre lui au dé-

part, celle d'avoir déjà quitté le parti. Ca l'exposera à ne pas pouvoir exiger un attachement indéfectible de ses partisans s'il devient un jour chef... Si des politiciens veulent un jour monter un feu d'artifice, on en verra de belles dans le domaine du niveau des efforts de leur distribution, des efforts pour enrayer leur pollution, etc. Car c'est là un secteur international et mixte sur le plan intérieur. Je signale simplement ceci, en passant, en période

d'eaux calmes, ce 26 avril 1965... L'industrie textile du Canada va investir \$82 millions en 1965 pour moderniser ses usines... Encore en ce 26 avril, disons que l'assistance offerte par le Canada à l'Asie, à côté du nouveau plan Johnson de \$1 milliard, pourrait bien être de \$90 millions, mais en plusieurs années, peut-être quinze... M. Guy Favreau parle demain à Toronto devant la John Howard Society...

Washington est prêt à participer à la conférence sur le Cambodge

WASHINGTON (AFP) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat, a annoncé hier soir que les Etats-Unis étaient prêts à participer à une conférence sur le Cambodge qui grouperait les pays de l'ouest, les pays communistes et du sud-est asiatique.

Dans un communiqué, M. Rusk ajoute que les Etats-Unis ont informés plusieurs gouvernements intéressés de la décision prise par le président Johnson d'accepter de participer à une conférence sur le Cambodge.

Plusieurs personnalités étrangères et américaines ont avancé qu'une telle conférence permettrait aux nations participant d'évoquer le conflit vietnamien. Le secrétaire d'Etat américain ne fait cependant pas allusion à la telle possibilité dans le communiqué.

"Il a été proposé, déclare M. Rusk, qu'une conférence internationale, composée des gouver-

nements des pays qui ont pris part à la conférence de Genève de 1954, soit convoquée pour considérer la question de la neutralité et de l'intégrité territoriale du Cambodge.

"Après avoir étudié cette proposition avec le président (Johnson) la semaine dernière, et à sa demande, nous avons informé un certain nombre de gouvernements intéressés que si une telle conférence était convoquée, nous y participerions volontiers".

Dans ce cas, poursuit le secrétaire d'Etat américain "le président (Johnson) désignerait l'ambassadeur Averell Harriman comme notre représentant aux discussions".

"Le Cambodge désire être indépendant et neutre", poursuit le communiqué. "Ici, comme ailleurs en Asie, ajoute-t-il, les Etats-Unis soutiennent sans réserve le droit de chaque nation à déterminer son avenir".

"Le fait d'appuyer ce droit pour le Cambodge n'est nullement en contradiction avec le dessein des Etats-Unis d'appuyer le droit de toutes les nations du sud-est asiatique de mener une existence libre et indépendante".

La réunion d'une telle conférence, déclare-t-on dans les milieux officiels américains, dépendra en fait de la décision de certains autres pays. Ainsi, le prince Norodom Sihanouk, du Cambodge, aurait déclaré samedi à Phnom Penh qu'il n'était pas nécessaire d'inviter les Etats-Unis et le Sud-Vietnam à une conférence destinée à garantir la neutralité de son pays.

Les quatre pays de l'ancienne Indochine, le Cambodge, le Laos, le Nord et le Sud-Vietnam, avaient pris part à la conférence de Genève de 1954 en même temps que les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine populaire.

Horoscope

par Francesco Waldner

MARDI LE 27 AVRIL 1965

BELIER (21 mars - 19 avril) Faites vos plans de voyage dès maintenant. Vous vous mêlez facilement aux gens. Vous avez les idées claires et vous ferez des rencontres utiles.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Perspectives excellentes. Votre moral va mieux et vous pouvez résoudre avec confiance certains problèmes. Rencontrez vos amis.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Allez de l'avant dans vos projets en dépit des petites difficultés; les perspectives sont bonnes. Soyez conciliant avec votre famille.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Grâce à l'influence de la Lune vous serez capable de vous entendre avec des gens difficiles et obtenir des arrangements satisfaisants, mais si vous devez vous occuper de ces choses rapidement.

LION (21 juillet - 22 août) Votre santé et vos affaires personnelles connaissent certaines difficultés et vous ferez bien de réduire votre programme. De bonnes nouvelles. Un certain projet tourne pour le mieux.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Les perspectives générales sont bonnes et vous devriez passer outre certaines petites contrariétés. Vos affaires personnelles vont très bien.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Voyez à ce que tranquillité de nouveaux changements se produisent, même s'il y a encore beaucoup de choses à discuter.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Vous êtes tellement en bonne forme aujourd'hui que vous pouvez résoudre même les problèmes les plus délicats. Mais vous devez prendre plus de repos.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) Vous serez encore peut-être obligé de perdre du temps à cause de certains obstacles, mais par contre, vous connaîtrez certaines choses que vous n'auriez pas faites autrement.

ANNONCE

L'IRRITATION de la VESSIE plus fréquente chez les femmes que les hommes

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'eschérie coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le mal de dos, il faut éliminer le microbe qui cause l'irritation de la vessie. C'est pourquoi il est recommandé d'utiliser CYSTEX, un médicament à base d'antibiotique qui agit rapidement sur le microbe. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et articulaires, maux de tête et de dents, douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)

Vous pourrez réaliser aujourd'hui certaines choses qui vous semblaient irréalisables il y a quelques jours, mais vous devez pour cela user de diplomatie. Une rencontre personnelle promet beaucoup.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Les malentendus peuvent être facilement dissipés grâce à une bonne parole et vous devriez éviter les discussions; les choses promettent de bien se terminer.

POISSONS (19 février - 20 mars) Une journée au cours de laquelle vous vous sentirez fatigué et nerveux, mais vous devez être patient. Vous avez besoin de persévérance et d'acharnement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Les malentendus peuvent être facilement dissipés grâce à une bonne parole et vous devriez éviter les discussions; les choses promettent de bien se terminer.

POISSONS (19 février - 20 mars) Une journée au cours de laquelle vous vous sentirez fatigué et nerveux, mais vous devez être patient. Vous avez besoin de persévérance et d'acharnement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Les malentendus peuvent être facilement dissipés grâce à une bonne parole et vous devriez éviter les discussions; les choses promettent de bien se terminer.

POISSONS (19 février - 20 mars) Une journée au cours de laquelle vous vous sentirez fatigué et nerveux, mais vous devez être patient. Vous avez besoin de persévérance et d'acharnement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Les malentendus peuvent être facilement dissipés grâce à une bonne parole et vous devriez éviter les discussions; les choses promettent de bien se terminer.

POISSONS (19 février - 20 mars) Une journée au cours de laquelle vous vous sentirez fatigué et nerveux, mais vous devez être patient. Vous avez besoin de persévérance et d'acharnement.

ANNONCE

VOUS AUSSI, vous pouvez jouir d'une beauté remarquable en laissant à des mains expertes le soin d'enlever les poils superflus qui assombrissent l'éclat de votre visage, vos bras, vos jambes, etc.

Les spécialistes emploieront la méthode **KREE DERMATRON** pour laquelle ils élimineront pour toujours ces poils si disgracieux. Prenez maintenant rendez-vous avec la beauté. Vous ne regretterez pas de l'avoir fait. **TELEPHONEZ 529-9111 POSTES 52 ou 72 Pollack - Salon de Beauté Deuxième étage**

MERVEILLEUX pour les cheveux

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris

obscurcis par le gris



Le "British Look" tel que le montre Jennie Chilcott posant devant la cathédrale St. Patrick de New York. Tout doit être simple dit Jennie: un maillage pâle, une coiffure féminine et des vêtements tombant tout naturellement.

Semaine nationale des fiancés

Le nouveau rituel du mariage impose son caractère sacré

N.D.L.R. A l'occasion de la Semaine nationale des fiancés, nous publions différents articles sur des sujets intéressants cette catégorie de lecteurs. Pour commencer cette série, nous parlerons du nouveau rituel du mariage, dans un article préparé à la suite d'une entrevue avec le révérend père Gérard Dufour, s.v.p., secrétaire permanent de la Commission diocésaine de Liturgie.

Par Monique Brunelle

Il n'y aura désormais plus d'arrivée triomphale de la mariée, entrant dans l'église au bras de son témoin, précédée de ses dames et demoiselles d'honneur, avançant solennellement aux accords d'une marche nuptiale.

NOUVEAU RITUEL

Ce début de cérémonie à caractère plutôt social a maintenant été changé et dans le nouveau rituel du mariage, ce sera maintenant le prêtre qui ira accueillir les mariés à l'entrée de l'église. Il ouvrira ensuite la procession vers le sanctuaire, précédé des servants et suivi de l'épouse accompagnée de son témoin, de l'époux et de son témoin, des parents, amis et autres fidèles.

OCCASION DE REFLEXION

L'office même sera une occasion unique de réflexion pour les mariés et leurs proches, car en plus d'écouter l'épître et l'évangile lus ou chantés en langue vivante, ils entendront, au moment de l'homélie, un sermon qui fera voir quels dons merveilleux de la part de Dieu, sont l'amour et le mariage.

S'adressant à tous, le prêtre propose à l'assemblée de prier Dieu, au cours de la prière des fidèles, pour toute l'Eglise et en particulier, pour les époux. Il l'invite enfin à rendre grâce au Seigneur pour l'amour qu'il fait naître dans le cœur des époux et pour le lien qui les unit.

L'UNION

Après l'échange des consentements, les époux pénètrent dans le présentaire et tournent avec le prêtre vers l'assemblée, celui-ci leur dit:

"N. et N. donnez-vous la main droite en signe d'amour et de fidélité. Devant Dieu et devant l'Eglise, unissez-vous maintenant l'un à l'autre par les liens sacrés du mariage."

S'adressant ensuite aux

époux, il demande, d'abord à l'époux, puis à l'épouse, de dire après lui: "Moi, N., je te prends, toi, N. pour mon épouse, et promets que je serai fidèle époux et que je serai avec toi en toute nécessité, tant qu'il plaira à Dieu de nous laisser ensemble."

ECHANGE DES ANNEAUX

Suivent la bénédiction des anneaux et, chose nouvelle, l'échange, puisque maintenant la mariée glisse également ce gage de fidélité et d'amour au doigt du marié, en disant comme lui: "Je te donne cet anneau en signe de notre mariage."

"Cet échange, nous dit le père Dufour, est comme l'approbation de l'évolution de la femme, puisqu'elle donne maintenant à son époux l'anneau, qui est aussi signe de possession."

BAISER DES EPOUX

Le père fait remarquer aussi: "on a tant galvaudé le baiser, que l'Eglise a pensé à le sanctifier en marquant bien que les époux allaient faire un dans la chair, aussi a-t-on introduit dans la cérémonie du mariage, le baiser des époux."

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT

Au nom de Dieu et de l'Eglise, le prêtre reconnaît alors et bénit le mariage qui vient d'être contracté, en disant:

"Votre engagement, je le reconnais et je l'atteste; et je bénis votre mariage, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit." Tous répondent: "Amen". Et le prêtre ajoute: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point".

PRIERES POUR LE FOYER

Puis le prêtre, la main droite

levée vers les époux, prie Dieu le Père de les garder unis et de leur donner longue vie, et de veiller sur leur foyer et leur apprendre à se servir des biens de cette terre pour leur seule utilité et à la gloire de son Nom.

Rappelant les noces de Cana, l'officiant prie le Seigneur Jésus de les garder dans la fidélité et la paix et qu'il fasse de leur maison un foyer où leurs enfants grandiront heureux, un foyer ouvert à la vie de l'Eglise et à tous leurs frères, les hommes.

Il prie ensuite l'Esprit-Saint d'être leur lumière et leur guide, leur conseiller dans l'éducation de leurs enfants, leur consolation dans l'adversité, le soutien de leur espérance... et les conduise, enfin jusqu'au royaume du ciel, pour célébrer avec tous les saints les noces éternelles du Christ et de l'Eglise, à la gloire du Père.

PRIERE DES FIDELLES

Le rite du mariage achevé, suit une magnifique prière dont les intentions sont proposées à l'ambon, alors que l'assemblée chante les réponses.

Après la bénédiction nuptiale, qui demeure la même qu'autrefois, les époux communieront et peuvent, s'ils le désirent, se donner la main, l'épouse plaçant sa main droite dans la main gauche de son époux.

AU REPAS DE NOCES

Pour rappeler le caractère religieux du mariage, une prière spéciale a été prévue, où un prêtre, ou celui qui préside le repas rend grâce à Dieu de l'amour qu'il a fait naître et vient de sceller par la cérémonie nuptiale, et demande que sa bénédiction les accompagne toute leur vie et les conduise jusqu'au banquet du ciel.



De la maison Borocco de Rome. Une longue marinière s'enfile par dessus une robe blanche, toute droite, avec col à pointes. Une paille légère ornée d'une cocarde noire complète cette tenue printemps-été.



Comment faire ?

Nos lectrices sont priées d'adresser leurs demandes comme suit: Comment faire, Le Soleil & L'Événement, 580 de la Couronne, Québec 2. Aucune réponse ne sera donnée par lettre personnelle ou téléphone.

Q. — Pour la fête des Mères, je voudrais offrir à maman un gâteau très spécial, mais n'ai pas suffisamment d'argent pour choisir celui qui m'attire chez le pâtissier. Pourriez-vous m'indiquer une façon spéciale de décorer un gâteau de ma confection ?

DIX-SEPT ANS.

R. — Faites un gâteau selon la meilleure recette de gâteau blanc de votre mère (elle saura le reconnaître) et présentez-le de façon spectaculaire en le décorant d'une rose naturelle qui vous coûtera environ 50c. chez le fleuriste. Il suffit de glacer le gâteau en blanc et de le recouvrir de noix de coco, pour lui donner un air de fête. Si vous choisissez une rose jaune, vous pourriez teinter la noix de jaune clair, en diluant quelques gouttes de colorant à nourriture, dans un peu de lait, pour brasser ensuite dedans la noix de coco

qui prendra la couleur désirée. Une rose rouge s'accommoderait d'une coloration rose très pâle, et la rose blanche, d'une teinte un peu plus soutenue. Un conseil, laissez ouvrir un peu la rose, avant de la placer, sur quelques feuilles, au milieu du gâteau.

Q. — Je viens d'acheter un manteau bleu marine et je me rends compte qu'à peu près toutes les femmes portent du rouge, pour aviver le marine. J'aimerais bien être un peu différente, comment faire ?

LOUISE.

R. — Votre manteau marine sera mis en valeur si vous portez comme chapeau un breton blanc, avec un liséré marine (au goût) et un carré de soie où reviendraient le marine, le blanc et le rouge, qui viendra tout relever, sans prendre trop d'importance. Des gants blancs, un sac et des souliers marine complèteraient le tout. On voit toutefois beaucoup de cuir verni et des chaussures noires, avec le marine.

REHAUSSEZ LA BEAUTE DE VOS PEINTURES, GRAVURES ET PHOTOS avec un...

ENCADREMENT approprié

Vaste assortiment de MOULURES

299 D'AIGUILLON

J.-Rolland SÉGUIN



Une collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par les plus grands couturiers Jacques TIFFEAU

La surpiqure

Jacques Tiffeau, jeune couturier français âgé de 36 ans demeure à l'heure actuelle l'un des plus brillants espoirs de l'industrie du vêtement, à New York. C'est à l'atelier de Christian Dior qu'il a été formé. Il a donc su ajouter une note de finesse au style américain qu'il affiche sur la Septième Avenue.

A deux occasions, il s'est mérité le trophée de la part des critiques de la mode et tout récemment il a remporté les honneurs aux Etats-Unis dans l'obtention du trophée convoité du London Sunday Times, section mode.

Coupe adroite, lignes nettement tracées: il sait domestiquer d'une main combien heureuse des tissus fantastiquement sophistiqués en des vêtements faciles à porter par toutes celles qui ont le souci de l'élégance quotidienne.

Son originalité réside principalement à transformer, à l'aide d'un détail par ailleurs insignifiant, l'aspect le plus décevant en un petit chef-d'œuvre inusité.

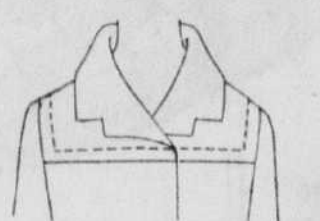
Jacques Tiffeau vous suggère de donner la touche professionnelle à votre confection en utilisant la surpiqure.

Pour accomplir ce tour de magie vous aurez besoin de soie à boutonnière, d'un petit effort et de l'aide indispensable de votre machine à coudre.

Voici comment procéder: lorsque vous faites une surpiqure, utilisez du fil de soie pour boutonnière que vous insérez dans votre machine à coudre au lieu du fil ordinaire, en guise de fil du dessous. Si le fil doit paraître sous le vêtement, comme c'est le cas pour le revers d'un vêtement, utilisez encore du fil de soie pour boutonnière comme fil de bobine. Vous pourrez de plus arrêter la

couture où bon vous semble, afin de retourner la pièce et ajouter une autre couture qui paraîtra à l'endroit du vêtement lors du port.

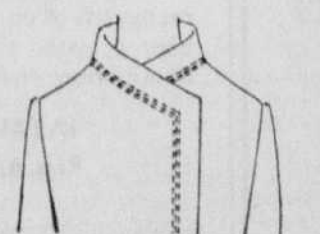
Au début et à la fin de la couture, laissez une quantité de fil libre afin d'enfiler une aiguille pour fixer la couture en dessous du vêtement.



Une piqûre fait ressortir l'embellissement.

Afin d'imiter le point sellier, préparez la machine à coudre en position pour obtenir 6 à 8 points au pouce. Il est à conseiller de faire des essais avec diverses longueurs de point afin d'obtenir des effets différents.

Faites plusieurs coutures très rapprochées les unes des autres afin d'obtenir le fini désiré.



3 piqûres donnent un fini particulier.

Alors que vous procédez à la surpiqure, vous devez utiliser une feuille de papier brun, sous le vêtement. Cette précaution aura pour effet de tenir le tissu bien en place. Enlevez ensuite le papier délicatement lorsque le point est fait. C 1965 U.S.A. & Can. Spadea Synd., Inc.

N'auriez-vous pas oublié de **PINCER** vos poils superflus ?



Bien oui, vos amis comprendront... ou même, ils ne remarqueront pas les vilains poils. Et, très probablement, vous n'aurez pas à rencontrer aujourd'hui de nouvelles personnes importantes.

Mais, quelle est votre opinion à ce sujet? Ne vous préoccupez-vous pas? Il vous rend certainement inquiet, n'est-ce pas?

Vous n'avez plus besoin d'en-courir le risque d'imposer une telle offense à votre sensibilité. Grâce à la thermolyse Gregory vous pouvez maintenant vous faire épiler radicalement tous les poils superflus là où ils apparaissent.

La thermolyse Gregory est la nouvelle méthode d'épilation radicale... si rapide, confortable et à prix raisonnable, méthode adoptée par des milliers de femmes élégantes. Elles se rendent à la clinique Gregory avec le même empressement qui les amène à leur salon de beauté. Elles viennent s'y faire épiler les poils du visage, de la nuque, des bras, des jambes et de toutes autres parties du corps. Avant de dire "oui" ou "non", venez faire l'essai de la thermolyse Gregory. C'est sans charge ou obligation. Ne remettez donc plus. Venez aujourd'hui même.

Ecrivez pour notre pamphlet gratuit: "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale"

Gregory System

CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE

Tél.: 529-1879

Suite 2 - Edifice Morisset

695 est. Boul. Charest

Québec, P.Q.

OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.

Samedis: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

CHATEAU LAC BEAUPORT
SALES POUR BANQUETS
RECEPTIONS - MARIAGES
Les Jolicoeur - props

Réervations: J. Rey, Gérant
Tél.: 849-4468

POUR LES TROUBLES CAUSES
PAR LA NERVOISITE

SIROP
HYPO-
PHOSPHATE

Tonique général
pour les nerfs.

1.20



369 de la Couronne - 525-4641
999 Avenue Cartier - 527-1235

Profitez de notre

VENTE PRINTANIERE

Valeurs exceptionnelles

33 1/3% à 50%

sur

MANTEAUX -- COSTUMES -- ROBES

Toute vente finale

JEAN FORTIN INC.

436 de l'Eglise

Tél.: 529-4547

Comment faire ?

Q. — Est-il trop tôt, à deux ans, pour faire jouer à mon fils des disques de jolies musiques ? JEUNE MAMAN.

R. — Sûrement pas, son oreille sera meilleure s'il entend d'abord des sons harmonieux, plutôt que certains airs endoués pour les jeunes, mais qui cassent les oreilles des adultes, et combien plus encore les délicates des tout-petits.

RESTAURANT
L'ARISTOCRATE
(Motel L'Aristocrate)

3235 Boul LAURIER, STE-FOY

LICENCE

- Banquets
- Réceptions de noces
- Clubs sociaux
- Clubs sportifs
- Réceptions en général

DEUX SALLES CLIMATISÉES

Réervations:

M. Jacques Desbriens 653-1980

Enfilez une "Daisy"
(vous y serez fraîche comme une fleur!)

DF-2F-65 160L X 3 cols = 540L Styles 4937 - 5916



Le cordon-bleu ne se laisse pas arrêter par les nombreuses occupations de la maîtresse de maison. Voici un Gâteau Diane qui ferait honneur aux plus grands pâtisseries, et à la femme la plus occupée.

La femme la plus occupée ne renie pas les mets fins

Au printemps, la ménagère est très occupée. C'est l'heure du grand ménage, des randonnées en automobile, ou encore elle reçoit son groupe pour la réunion annuelle de son club. Notre dessert irrésistible saura résoudre tous les problèmes printaniers. En plus d'être facile à apprêter, il ne prend que peu de temps pour la finition. Les deux gâteaux au chocolat sont réunis avec le Remplissage Mousseux aux Ananas et garnis d'une glace satinée. Un couteau rincé à l'eau très chaude et secoué afin d'enlever l'excès d'eau, facilitera la tâche de couper la meringue, ou encore on peut employer deux fourchettes pour démouler comme l'on fait pour un Gâteau des Anges.

GATEAU DIANE

4 blancs d'œufs (température de la pièce)
1/2 c. à thé de crème de tartre
1/2 c. à thé de sel
1 1/2 tasse de sucre candi
1/2 tasse de cacao sasse
1 c. à thé de vanille

1 boîte (10 onces) d'ananas tranchés, égouttés
1 tasse d'amandes grillées et hachées grossièrement

Couper 3 cercles de 8" dans du papier ciré. Les huiler un peu et déposer sur deux toiles huilées. Battre les blancs d'œufs, crème de tartre et sel jusqu'à la formation de pics. Combiner sucre et cacao. Verser dans les œufs 1 c. à table à la fois et battre jusqu'à ce que les pics soient fermes. Ajouter la vanille. Diviser la meringue en trois. Étendre sur les rondelles de papier à 1/2" du bord de chacune d'elles, ou employer un décorateur à gâteau afin de former un meilleur cercle en commençant par le centre. Cuire à 275° F. une heure. Fermer la chaleur du four en prenant soin de laisser la porte du poêle partiellement ouverte jusqu'à refroidissement. Si la meringue refroidit trop rapidement, elle rétrécira. Enlever le papier délicatement et laisser sécher sur les toiles. Les gâteaux aux meringues se conserveront à l'air sec 2 ou 3 jours.

Façon de servir. Couvrir les 2 gâteaux avec 1/2 tasse de Glacage Satiné. Diviser le Remplissage Mousseux aux Ananas en deux et étendre sur les gâteaux froids. Réunir les gâteaux. Placer le gâteau uni sur le dessus. Couvrir le dessus et côtés avec le Glacage Satiné. Presser des amandes autour du dessert. Saupoudrer le dessus avec un peu de chocolat. Déposer des morceaux d'ananas égouttés autour du gâteau. Décorer avec le Glacage Satiné et les moitiés d'amandes grillées.

GLACAGE SATINÉ

1/2 tasse de beurre ou margarine
1/2 tasse de cacao
1 c. à thé de vanille
2 blancs d'œufs
1 1/2 tasse de sucre à glacer
2 c. à table de sirop d'ananas égouttés
Pincée de sel

Crémiser le beurre avec le cacao et la vanille jusque mousseux. Combiner les blancs d'œufs, le sucre à glacer, le sirop d'ananas et le sel dans un bain-marie. Battre jusqu'à l'obtention de pics fermes (environ 5 à 7 minutes). Joindre

au mélange de cacao et mettre de côté, afin de préparer le remplissage.

REMPLISSAGE MOUSSEUX AUX ANANAS

Diluer 1 1/2 c. à thé de gélatine dans 1/2 tasse de sirop aux ananas égouttés. (N'employer que du jus d'ananas frais.) Refroidir sur de l'eau glacée jusqu'à ce qu'une goutte éraillée se forme à la cuillère. Fouetter 1/2 de tasse de crème jusque ferme. Verser dans le mélange aux ananas. Refroidir légèrement.

"Le Prince des Fourrures"



Entreposez vos FOURRURES dans nos voûtes ELLES SERONT À L'ABRI DE TOUT

Pour le nettoyage de vos fourrures nous recommandons

WILFRID LACHANCE
L.T.E.E.
376 est. rue des Commissaires
Tél. 524-7456 — Québec

L'arôme du pain lui indiquera le chemin du retour

"J'ai fait frire aujourd'hui deux grosses piles de crêpes, cuit deux bonnes fournées de pains et une ample provision de tartes. J'espère que l'arôme en parviendra jusqu'à mon mari pour lui indiquer le chemin du retour". Ainsi s'exprimait, le 11 mars 1841, l'épouse d'un ministre protestant de l'Oregon parti au loin évangéliser les Indiens.

Le vœuf nait qu'elle confiait à son journal se réalisait-il? Nous aimerions le croire, bien que l'histoire ne le dise pas. Mais si vous avez déjà "cuit" du pain, vous aurez pu constater qu'il s'en dégage à la cuisson un arôme irrésistible. Dès les premiers effluves, toute la maison accourt à la cuisine!

La prochaine fois, faites à votre famille la délicieuse surprise d'un Pain au Lait de Beurre et Dattes. Ce pain à base de levure présente une mie tendre et légère, parsemée de dattes hachées. Avant même d'y goûter, vos gens le dévoreront des yeux, car son délicieux arôme aura vite fait de les mettre en appétit!

PAIN AUX DATTES ET AU LAIT DE BEURRE

Recette pour 2 pains
1 1/2 tasse de lait de beurre
1/2 de tasse de sucre granulé
2 cuill. à thé de sel
1/2 de tasse de margarine ou de beurre
1 tasse d'eau tiède
2 cuill. à thé de sucre granulé
2 sachets de levure sèche rapide
2 œufs, bien battus
1/2 de tasse de dattes hachées
1/2 tasse (environ) de farine tout-usage préamalgamée
1 jaune d'œuf
1 cuill. à table d'eau

Réchauffer le lait de beurre, sans laisser bouillir; ajouter en remuant 1/2 de tasse de sucre, le

sel et 1/2 de tasse de margarine ou de beurre; laisser tiédir.

Entre temps, verser l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre les 2 cuill. à thé de sucre. Répandre la levure sur l'eau. Laisser reposer 10 minutes et mélanger. Ajouter en remuant le mélange tiédi à base de lait de beurre, les œufs et 3 tasses de farine. Battre en pâte lisse. Ajouter les dattes hachées et suffisamment de farine (2 1/2 tasses environ) pour obtenir une pâte souple.

Sur une planche légèrement farinée, pétrir la pâte jusqu'à

Un métier pas comme les autres

SEOUL, Corée (PC). — Le long de la côte sud de la Corée vivent quelque 30,000 femmes qui gagnent leur vie en plongeant. Chaque jour, durant une période variant de une à cinq heures, elles se rendent à quelques centaines de verges de la rive, puis elles plongent de 10 à 20 pieds sous l'eau afin d'y chercher des herbes marines et différents genres de coquillages.

Décès précoces

Près de 13,000 bébés canadiens n'atteignent pas leur premier anniversaire. En 1962, le nombre de bébés morts au Canada était de 12,941. Des mesures de prévention auraient pu sauver des milliers de ces bébés.

Épargnez \$2.75 sur chaque gallon de CILTONE Satin Latex, au cours du grand rabais d'avril!



Épargnez 80¢ sur chaque pinte de CILTONE Semi-Lustre! Achetez maintenant et peignez plus tard; l'essentiel est de ne pas manquer cette occasion unique de se procurer les meilleures peintures qui soient au Canada aux prix les plus bas jamais vus. Des centaines de coloris! Un produit de grande classe. Créées au Canada pour répondre aux besoins des Canadiens par la Canadian Industries Limited.

GAUTHIER
272, rue St-Joseph-Est, Québec
Tél.: 524-4625

Hâtez-vous de nous avertir!

VOUS DEMENAGEZ?



LAITERIE City DAIRY L.T.E.E.

Nous nous faisons un point d'honneur de distribuer nos excellents produits de santé, quelle que soit l'adresse de nos clients... une gracieuseté de la laiterie la plus progressive.



Laiterie Citadelle
275 boul. Hamel

COMPOSEZ MAINTENANT
529-8891

Deux Laiteries à votre service

Patron-mode

par Anne Adams

4923

Tout l'été, vous porterez cette ravissante robe, fraîche avec son encolure en V à l'avant et dans le dos et que vous pourrez obtenir dans les demi-tailles. Vous la choisirez avec ou sans ceinture, selon votre goût. Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. La taille 16 1/2 requiert 3 verges d'un tissu de 35 pouces.



4923
12 1/2 - 24 1/2

Écrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUÉBEC (P.Q.)
Prix: 50¢

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.



Délicat comme une dentelle... durable comme l'amour...

Chantilly par **HOUBIGANT**
POUR CELLE QUI SE VEUT FRAICHE COMME LE PRINTEMPS!

- A - POUDRE POUR LE BAIN CHANTILLY avec houppette 3.25
- B - EAU DE TOILETTE CHANTILLY Joli flacon à bouchon doré. Format 1 on. 2.00 — Format 2 on. 3.75
- C - EAU DE TOILETTE CHANTILLY Flacon muni d'un vaporisateur. Format 1 1/2 on. 3.00
- D - CREME A MAIN CHANTILLY Efficace pour la peau sèche et irritée, protège la beauté de vos mains. Format 8 on. 2.50
- E - SACHET LIQUIDE CHANTILLY La finesse d'un parfum allié à l'odeur pénétrante d'un sachet. Format 1/2 on. 2.65 Pour la bourse 1/2 on. 2.65

F - ENSEMBLE CREME-PARFUM ET EAU DE TOILETTE CHANTILLY 3/5 on. Valeur 4.00 — SPECIAL 3.00

Nous vous invitons à venir rencontrer:

MADAME HELENE LALONDE

représentante de la Maison Houbigant qui sera à notre comptoir des cosmétiques du 27 avril au 1er mai inclusivement.



UN CADEAU POUR VOUS

Avec tout achat de produits Chantilly d'Houbigant, vous recevrez gratuitement un flacon de parfum Chantilly, format pour le sac à main.

LA PHARMACIE

brunet

605 EST. ST-JOSEPH, QUÉBEC / 529-5741

Retour à l'allaitement au sein

EDMONTON (PC)—Les femmes d'aujourd'hui commencent à reprendre avec compréhension et connaissance, ce que les grands-mères faisaient tout naturellement, a déclaré Mme Ronald Leblanc, directrice de la Ligue internationale "La Leche" pour la section d'Edmonton.

Elle faisait allusion à la renaissance de la pratique de l'allaitement au sein, que la majorité des femmes nord-américaines avaient abandonnée au cours des dernières années.

"Leche" est le mot espagnol pour désigner le lait, et l'association fondée par un groupe de femmes de Chicago en 1956, offre des renseignements sur l'allaitement maternel. La Ligue compte 150 filiales dans le monde entier, dont quatre au Canada.

Mme Leblanc, une ex-travailleuse sociale dit que la succursale d'Edmonton est prête à offrir une série de quatre réunions pour donner des renseignements sur demande.

Elle dit que l'allaitement maternel simplifie le problème des mères de famille, supprime la corvée des biberons, et conserve la tonicité des muscles. Elle concède toutefois, que cette méthode n'est peut-être pas indiquée pour toutes les femmes, mais chacune doit pouvoir décider de son propre cas.



Les hôtesse de bord de l'Union-Castle Line ont beaucoup de chic dans leur uniforme bleu marine qu'accompagne un chapeau bleu et blanc à bord relevé. Cette tenue est portée ici par Miss Stephanie Peel-Yates.

Soeur Catherine s'est faite arracheuse de dents

BLANTYRE (PA) — Soeur Catherine, la Mère Supérieure de la Mission Saint-Joseph à Malawi, a ajouté l'art dentaire à ses multiples travaux d'hôpital. Elle soulage le mal de dents de 35 cents la molaire. La religieuse fait une centaine d'extractions par mois.

Avec l'aide de 10 autres religieuses catholiques de la congrégation des Filles de la Sagesse, la Mère supérieure dirige l'hôpital de 140 lits, qui compte une femme médecin.

Il n'est pas question de plombage de fantaisie ou pose de dents artificielles à l'hôpital St-Joseph, qui se situe dans la brousse au-delà de Blantyre.

Soeur Catherine, originaire du Maine, est une femme active et de tempérament gai. Elle soulage les souffrances des Africains malades depuis 27 ans.

Elle ne possède aucune formation technique en art dentaire. Mais, un de ses oncles exerce la profession de dentiste aux États-Unis, et un représentant du gouvernement lui a donné quelques conseils sur la façon de procéder. Sa sœur lui a promis un équipement de dentiste.

La somme de 35 cents pour l'extraction d'une dent, sert à payer l'analgésique. Soeur Catherine donne l'injection, fixe un réveille-matin pour l'heure où le médicament deviendra effectif, et travaille pendant ce temps à d'autres tâches hospitalières.

En entendant la sonnerie du réveille matin, Soeur Catherine retourne auprès du patient, et lui enlève la dent malade.

Le métier d'hôtesse de bord permet de parcourir les mers

Nombre de jeunes filles sont passionnées de bateaux et de la vie en mer, mais il n'est pas donné à toutes d'exercer un métier qui leur permette de faire des voyages en mer dans des conditions idéales.

Cela est possible, toutefois, pour les jeunes femmes-officiers qui travaillent à bord des paquebots de nombre de compagnies de navigation.

A bord des grands paquebots de l'Union-Castle Line, qui font le voyage de 14 jours de Southampton au Cap en passant par l'océan Atlantique ou qui, en empruntant le canal de Suez, assurent la liaison avec les ports de l'Afrique orientale et de l'Afrique Sud, ces jeunes femmes sont connues sous le nom d'"hôtesse de bord" ou "purserettes". Elles prennent leurs repas au restaurant de première classe et ont plein accès aux ponts des passagers et aux différentes salles publiques. Chacune a sa propre cabine.

Elles ont beaucoup de chic dans leur uniforme bleu marine qu'accompagne un petit chapeau bleu et blanc à bord relevé. Leur tenue du soir est une robe de soie bleue à manches trois-quarts.

La journée de travail de ces jeunes femmes est assez chargée. Elles aident à organiser les distractions pour les passagers, dont le nombre atteint parfois plusieurs centaines. Ces réunions comprennent des carnavales, des fêtes, des sports, etc.

Mais l'organisation des distractions ne représente qu'un des aspects de la tâche des "hôtesse de bord". Ces jeunes femmes font partie du personnel du commissaire de bord, dont les fonctions combinent celles d'un directeur de banque et celles d'un directeur d'hôtel: c'est lui en effet qui assure l'attribution des cabines et des

couchettes, et qui veille sur le bien-être des passagers et il est chargé également de les divertir.

Une grande partie du travail des hôtesse de bord est un travail de secrétariat. On demande aux candidates au poste d'"hôtesse de bord" en plus du niveau d'instruction requis pour le Certificat général d'éducation, des connaissances de sténographie et de dactylographie.

Ces jeunes femmes se chargent d'un grand nombre de travaux dans le bureau du Commissaire de bord et font des travaux de secrétariat pour les passagers.

Comme tous les officiers de

bord, elles doivent acheter elles-mêmes leur uniforme, qui coûte environ 60 livres sterling. Elles reçoivent un traitement assez élevé et, bien entendu, sont logées et nourries à bord; elles touchent une indemnité journalière quand elles sont à terre. Elles ont un congé payé annuel de deux mois.

Les "hôtesse de bord" de l'Union-Castle sont âgées de 23 à 28 ans. Après un stage de formation à terre, elles travaillent pendant quatre ans en mer.

Après cela, elles peuvent être transférées au personnel de terre, si elles le désirent.

Sherlock Holmes féminin

VANCOUVER (PC) — Arland Andrée Rouen, Parisienne qui possède trois diplômes universitaires, a comparu récemment devant les tribunaux, mais en tant qu'expert. Mlle Rouen est chimiste à la gendarmerie où elle est responsable du laboratoire du crime.

Le repas du midi est important

Le repas du midi doit fournir le tiers des valeurs nutritives qui sont nécessaires au cours de la journée. Ce repas doit comprendre des protéines pour le maintien des tissus de l'organisme. La viande, le poisson, les oeufs, le fromage, le beurre d'arachide, les pois et les haricots secs renferment tous des protéines. Le lait est le breuvage idéal pour tous.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9:30 p.m.

H.R. Solde de vêtements d'enfants

1/3 de rabais

Manteaux

\$11.30 à \$33.30

se vendaient \$16.95 à \$49.95

Notre stock entier de manteaux pour garçons et filles est offert, y compris plusieurs importations H.R. Garçons, tailles 2-10; filles, tailles 2-14.

Tricots-laine

importés

\$15.30 à \$26.60

se vendaient \$22.95 à \$39.95

Manteaux et casques de filles, d'Italie. Bleu ou gris. Manteaux, tailles 4-14; casques, 4-6X.

\$9.95 à \$11.95

se vendaient \$14.95 à \$17.95

Costumes de jeu deux ou trois pièces, d'Angleterre et d'Italie, pour garçons ou filles. Blanc, royal ou rouge. Disponibles en tailles 2-6.

Costumes tailleur

anglais pour filles

\$26.60 à \$33.30

se vendaient \$39.95 à \$49.95

Nos fameux costumes anglais importés, en tons unis, tweeds et quadrillés. Tailles 4 à 14.

Toutes les ventes sont finales!

Magasin des Enfants, au troisième

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Station. gratuit, 1 h., nouveau Garage Frontenac, 47, rue St-Louis

Egalement chez H.R., Centre d'Achats, Place Ste-Foy

TEST de GROSSESSE

Résultat en 10 minutes \$5.00

ANALYSE D'URINE

SIGNELEZ: 522-5214

Allons chercher votre échantillon à domicile

PHARMACIE LIVERNOIS ENR.



1200 RUE ST-JEAN - QUEBEC

CAISSIÈRE DEMANDÉE

Pour magasin de détail, Centre d'Achats Place Ste-Foy. Expérience requise, bon salaire, assurance-groupe, bonnes conditions de travail.

DEPT 1535, LE SOLEIL

Démonstration Formfit

au Salon Geneviève Morel

(du 27 avril — au 1er mai inclus)

De Mardi à Samedi inclusivement

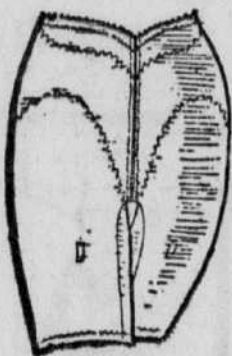
Mme Rita Wilson

technicienne de la compagnie Formfit se tiendra à la disposition de nos clientes pour tout renseignement concernant les vêtements de base Formfit.



élégance et galbe par

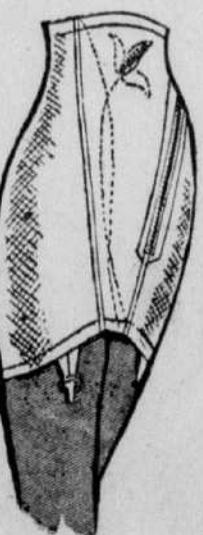
Formfit



Gaine-culotte à jambes longues, panneaux doublés de tulle lycra offrant plus de support où c'est nécessaire; coutures plates et dos naturel. p.m.g.tg. \$12.50



Dress-Shaper style 803. Culotte Skippies à jambes longues en tulle fort lycra extrêmement léger. A des coutures plates et un motif carré sur les panneaux du devant et du dos. Genre à la taille. Blanc P.M.G. \$9.00



La gaine Life vous donnera la joie de vivre. En Leno élastique genre français. Pannneau du devant en taffetas de nylon; section du dos montant 3 1/2" au-dessus de la taille. Blanc ou noir. 26 à 36. \$22.50

GRATIS! durant LES 5 JOURS de cette démonstration

LASTOLON

LESSIVE A EAU FROIDE POUR LE LAVAGE DES GAINES ET SOUTIENS-GORGE.

La nouvelle formule de lessive à eau froide crée spécialement pour le lavage des gaines, soutiens-gorge, maillots de bain. Le Lastolon contient du "SALT-SOLV", un produit qui rend encore plus blancs et les couleurs plus resplendissantes (12 oz dans chaque bouteille). OFFERTE GRATUITEMENT SUR TOUT ACHAT DE \$10 et plus.

Service Autorisé

Ordonnances médicales remplies avec soin

Geneviève Morel 287e. St-Joseph 522 3590

Votre travail à l'aiguille

Tricotez ces ravissants gilet sans manches dès maintenant pour les vacances d'été. Ce gilet, dont l'encolure est arrondie, est un travail au crochet que vous obtiendrez dans les tailles 32, 34, 36, 38.

963



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur qui y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

POILS SUPERFLUS DEFINITIVEMENT DISPARUS

Infirmières spécialisées à votre disposition

Gaëlane Breton e.d. Huguette Allard i.l.

Clinique d'Épilation par Electrolyse

Onyx

530, rue St-Jean - Québec Tel.: 524-8220

CRÈME GLACÉE CHOCOLAT MARSHMELLO

UNE PLEINE SAVEUR QUAND C'EST... **Laval**

MESDAMES... MESDEMOISELLES...

Monique Lepage vous invite à venir la rencontrer à un cocktail à l'occasion du lancement de ses nouveaux produits:

"LES COSMETIQUES MONIQUE LEPAGE"

Jeudi 6 mai, 1965

Une carte d'invitation vous sera envoyée sur demande seulement. Pour réservations téléphonez:

Québec: 681-5929

entre 10:00 a.m. à 4:00 p.m.

Gérard Perron attaque la Société des producteurs de sucre d'érable

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-JOSEPH — "L'honorable Cyrille Vaillancourt contrôle presque 80% de la production du sucre d'érable, vendu sur le marché organisé, et n'a jamais demandé de prix minimum devant un conseil d'arbitrage pour garantir aux producteurs un profit raisonnable".

Ces propos à l'endroit du directeur-fondateur de la société "Les Producteurs de sucre d'érable de Québec" ont été tenus, hier, par le député de Beauce aux Communes, M. Gérard Perron, lors d'une réunion qui groupait de nombreux producteurs de sucre et de sirop d'érable des régions de Beauce, de Dorchester et de Frontenac.

Au dire de M. Gérard Perron, "l'Office des producteurs de sirop d'érable de Québec-Sud, qui comprend 55 paroisses des comtés de Beauce, de Dorchester et de Frontenac, a été fondé parce que beaucoup de producteurs qui voulaient avoir des renseignements sur la société, à titre de membres, en étaient exclus, tandis que d'autres qui demandaient à en faire partie étaient refusés".

"La sentence arbitrale déterminant le prix du sucre et du

sirop d'érable, dont le jugement a été rendu en 1963, n'a pas été reconnue par les compagnies Confederated Food, de Delta, Ontario, et Southern Maple, qui faisaient affaires avec la société que dirige l'honorable Cyrille Vaillancourt", a déclaré M. Perron.

Le député de Beauce a affirmé que sur une production totale d'environ 20 à 25 millions de livres de sucre et de sirop d'érable, 6 à 8 millions de livres sont transigés par la société "Les Producteurs de sucre d'érable de Québec", tandis que 10 millions de livres sont vendus directement à des consom-

mateurs dans le Québec et 4 millions de livres dans les Etats du Maine et du Vermont.

M. Gérard Perron a affirmé que la compagnie Québec Maple aurait été prête à payer 4

cents de plus la livre, mais devant l'opposition de l'honorable Cyrille Vaillancourt et d'une compagnie américaine, General Food, cette hausse n'a pas été accordée.

PIECES et REPARATIONS LAVEUSES et SECHEUSES

AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE

213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

ECHANGEZ

EUG. CHALIFOUR INC., CONSTRUCTEUR, REPREND VOTRE MAISON OU VOTRE TERRAIN, EN ECHANGE, COMME LE FAIT VOTRE MARCHAND D'AUTOMOBILES.



Bois de Boulogne — 3 chambres
garage, foyer, maison de première qualité. 3073 de la Promenade. A visiter

Consulter :
Services des Ventes de
Eug. Chalifour Inc.

— Pierre P. Grenier 681-1482
— Fernande Tremblay 527-7332
— Roch Doré 681-8940
— Georges Jolbert 527-6760
— Ph. Cordier 681-7995

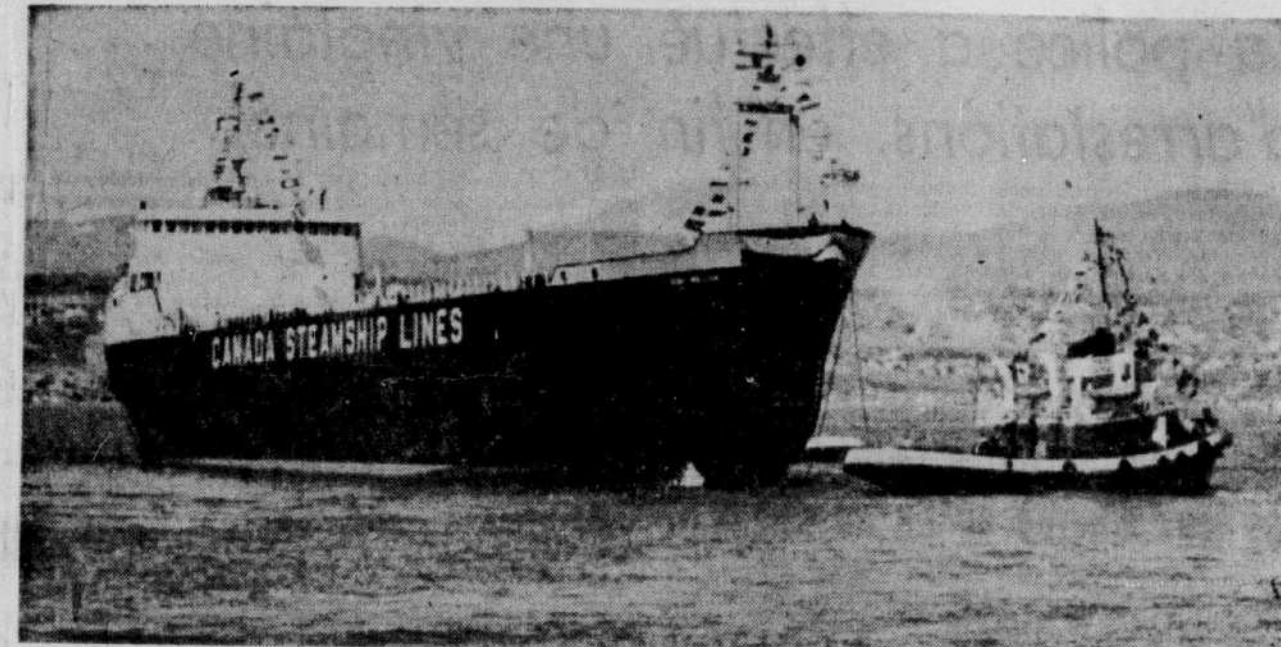


Immobles & Finance Carlier Inc.
Courtier membre de la Chambre
d'Immobles de Québec
2425 ch. St-Louis 681-6389

CORS

Vous obtiendrez un prompt soulagement et la disparition rapide des cors douloureux, avec les Zino-pads du Dr. Scholl, minces et isolants.

Dr. Scholl's Zino-pads



LANCEMENT DU "FORT WILLIAM" — Les remorqueurs s'affairaient autour du cargo "Fort William" alors qu'il vient de glisser à l'eau, après le baptême au champagne de

Mme Peter McLagan. Le lancement a été effectué samedi aux chantiers de Davie Shipbuilding, à Lauzon.

Lancement du "Fort William" aux chantiers maritimes de Lauzon

par Pierre POURCHELLE

Un autre bâtiment s'est ajouté à la flotte de Canada Steamship Lines, lorsque le "Fort William" a glissé à l'eau, samedi après-midi, pavillons flottant au vent, aux accents de la fanfare du "H.M.C.S. Montcalm" dirigée par le Lt J.-C. Thérien.

Construit aux chantiers maritimes de Davie Shipbuilding, à Lauzon, ce cargo de 458 pieds jaugeant 7,900 tonneaux servira au transport de cargaison générale et d'automobiles sur les Grands-Lacs.

La marraine du navire, Mme Peter McLagan, a brisé la bouteille de champagne sur l'é-

trave du navire avant qu'il s'ébranle sur son berceau. La cérémonie, sous la présidence de M. T. R. McLagan, président de Canada Steamship Lines, s'est déroulée en présence du maire de Fort William, M. Ernest Reed, et de hauts fonctionnaires des ministères du Transport et de la Production de l'Énergie.

de huit cylindres et deux moteurs de 10 cylindres qui donneront une poussée totale de 6,000 chevaux-vapeur. Ils actionneront une hélice à pas variable de 14.5 de diamètre. La commande des machines et de l'hélice peut se faire de la passerelle ou de la chambre des machines.

Le navire doit entrer en service au cours du mois prochain.

L'église de la Trinité

Les travaux de restauration débuteraient au cours de l'été

Par Michel TRUCHON

Si les plans et estimations commandés depuis quelques temps sont prêts bientôt, il semble que les travaux de restauration de la petite église Trinité, sur la rue Saint-Stanislas, pourraient commencer dès le début de l'été.

C'est ce que nous a laissé savoir M. Léopold Fontaine, du ministère des Travaux publics, qui a été chargé du projet.

On sait qu'en 1960, le Secrétariat de la province s'était porté acquiescent de cette construction qui date des débuts du XIXe siècle, et qui est considérée comme un monument historique.

Il n'est donc pas question de la démolir ; on désire la rénover pour y installer le nouveau Conservatoire d'art dramatique de la province de Québec.

Après l'acquisition faite par le Secrétariat de la province, on destina la construction à des projets du ministère des Affaires culturelles qui lui, remit la réalisation des travaux entre les mains du ministère des Travaux publics.

C'est ce dernier organisme qui a vu à ce que des plans et des estimations soient préparés par un bureau d'architecte de Québec. Au début de l'automne dernier, on avait annoncé que les travaux de réfection qui étaient supposés débuter à ce moment-là étaient remis à une date indéterminée, parce que le ministère à cette époque, n'avait pas reçu les subsides nécessaires.

Entre-temps, la préparation des plans avait été retardée parce que l'architecte qui s'en occupait était malade.

Il semble toutefois, selon M. Fontaine, que ces plans seront prêts d'ici la fin du printemps. Ils seront alors soumis au ministère des Affaires culturelles qui décidera s'ils sont satisfaisants ou non. Puis, suivront les appels d'offres ; le contrat sera accordé et les travaux pourront commencer, ce qui comblera d'aise les autres propriétaires de la rue Saint-Stanislas qui considèrent d'un oeil plutôt mauvais cette construction que certains vont même jusqu'à qualifier de "macabre".

SPECTACLE DE DESOLATION

Un examen même superficiel de la petite église montre en effet un tableau qui n'est pas très réjouissant. La façade qui se trouve sur la rue Saint-Stanislas a déjà été peinte en gris foncé, mais si on en juge par l'état de cette peinture, il y a longtemps de cela.

Les vitraux de cette façade ont été remplacés par des panneaux de bois contreplaqué. Et, chose certainement dangereuse pour le public, ont affirmé les voisins, y entre qui veut, car les portes ne sont pas fermées à clef.

L'aspect extérieur de la façade laisse bien présager le spectacle de désolation qui se présente à qui ose s'aventurer à l'intérieur de l'ancien temple. Des débris de toutes sortes jonchent le sol. On y retrouve des morceaux de plâtre tombés du plafond et des murs, des coussins qui à l'origine recouvraient les bancs, des morceaux de verre et de plomb qui formaient autrefois les vitraux, etc.

Tout est recouvert d'une couche d'une épaisse poussière et l'humidité y règne en maître.

Dans les murs, des trous béants : vestiges de ce qui constituait il n'y a guère longtemps quelques magnifiques pièces de sculptures murales.

Chose curieuse, les vitraux de la nef sont intacts ou en par-

tie du moins, et les rayons de soleil qui y pénètrent, éclairent de différentes couleurs le mur du fond sur lequel on peut lire "The Lord is in His Holy Temple" : "Le Seigneur est dans son temple saint". En bas de cette inscription, les dix commandements sont peints.

Les seuls habitants de ces lieux qui font passer des frissons le long du dos du visiteur non averti, sont une demi-douzaine de pigeons qui ont trouvé à nicher tout en haut de la corniche intérieure de l'ancien temple protestant, et qui semblent d'ailleurs goûter fort peu ces visites importunes.

L'arrière de la petite église Trinité cadre bien avec le reste de la construction. Les vitres sont cassées et les murs sont faits de pierres mal jointées par un mortier qui s'est effrité.

Attenant à l'église, du côté sud, soit du côté de la rue Saint-Jean, il y a une petite maison de deux étages qui servait autrefois de presbytère et de résidence au concierge. Cette maison communiquait avec la chapelle par une porte dérobée et par les caves. Là encore, on retrouve le même état de ruine que dans l'église.

Du côté nord, il y a une autre petite maison attenante, mais qui ne communique pas avec l'intérieur du temple. Elle servait autrefois de maison de chambres et a été achetée par le gouvernement, en mai 1960, à M. Maurice Bédard, du 16 de la rue Saint-Stanislas. Cette construction ne bénéficie pas du statut de monument historique et est vouée au pic des démolisseurs.

COMMENT FAIRE DISPARAITRE LES TACHES BRUNES DE VIEILLESSEMENT pour vous aider à conservé votre air jeune?

par Adrian MITCHEM

Les taches brunes causent un réel problème esthétique. Elles dévoilent votre âge à tout le monde — souvent même prématurément. Que fait-il faire? Les faire disparaître grâce à ESOTERICA, cette crème médicamenteuse développée scientifiquement. L'action d'ESOTERICA se situe sous l'épiderme et non à la surface. La médication pénètre sous la peau, détruit les dépôts de pigmentation (cause des taches brunes de vieillissement, les taches de rousseur, etc.), en facilitant leur dissolution et leur disparition. ESOTERICA agit grandement aide moi-même et elle vous aidera sûrement à conserver votre air jeune. J'aime ESOTERICA à cause de sa texture non grasseuse et son apparence cosmétique. Aussi douce qu'une crème à mains ou qu'un support de poudre; absorption rapide. Laisse une sensation de fraîcheur et un apparence jeune. Laissez à ESOTERICA le soin de faire disparaître ces taches brunes, signe divulgateur de votre âge — redonnez à votre peau sa jeunesse et sa fraîcheur.

\$2.25

disponible dans toutes les pharmacies

P.S.: En plus de la formule régulière d'ESOTERICA, vous pouvez aussi vous procurer ESOTERICA Triple Force pour les cas rebelles et ESOTERICA Faciale qui redonne à une peau sèche la lubrification dont elle a besoin.



**BIENTÔT
à PLACE LAURIER
SEMAINE DES BÉBÉS
DU 3 AU 8 MAI**

En effet, du 3 au 8 mai inclusivement, ce sera la Semaine des Bébes à Place Laurier. Les mères pourront obtenir des conseils et une garderie sera aménagée dans le mail pour les enfants de 3 à 5 ans. De plus, un grand concours de "beauté" sera tenu pour les moins de 3 ans.

Un cadeau-souvenir sera remis à toutes les mères participantes et deux "grands lots" pour bébés seront en jeu, un dans la catégorie garçons et l'autre dans la catégorie filles.

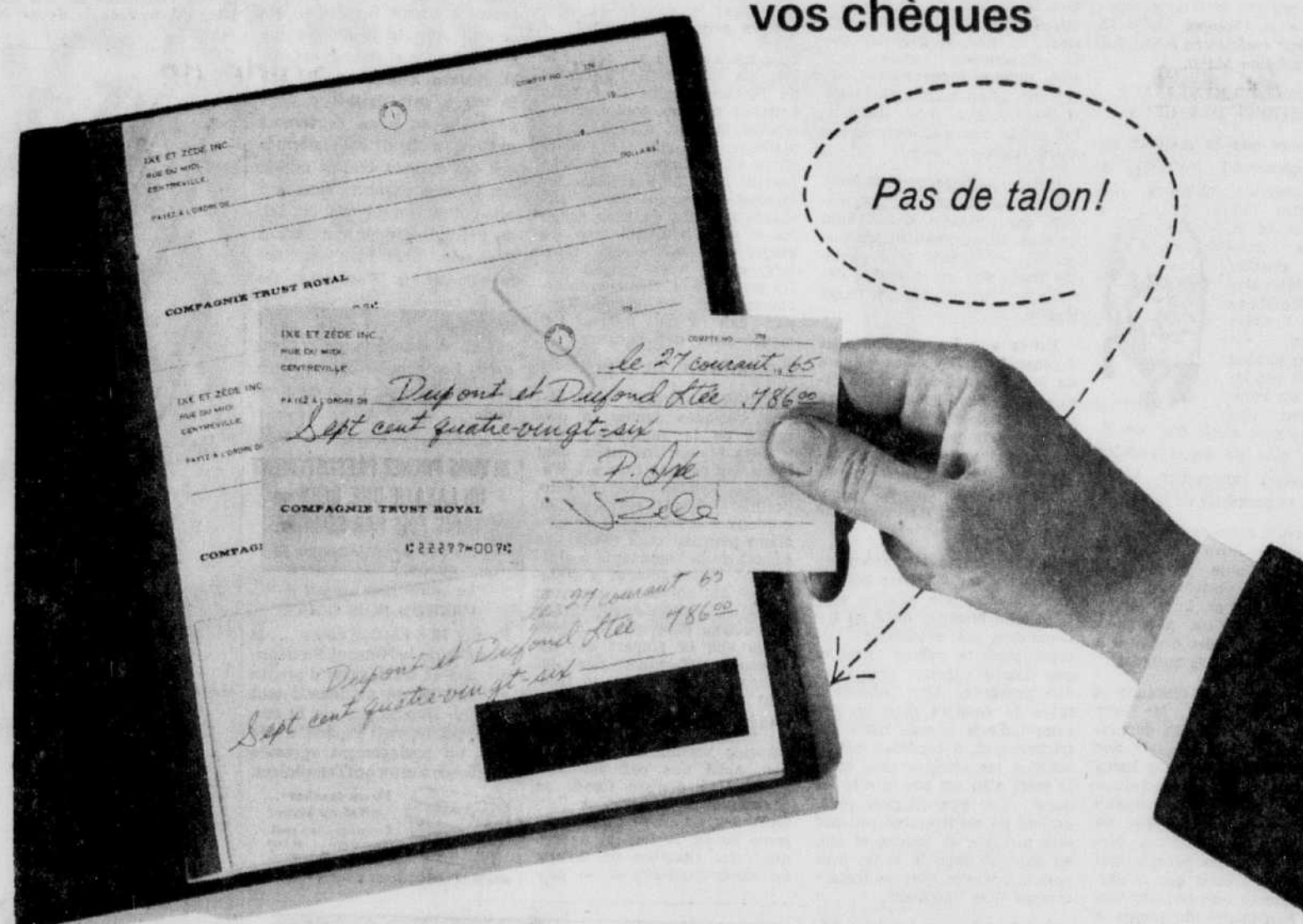
Tout ce qu'il faut faire si vous avez un garçon ou une fille de moins de trois (3) ans, c'est de remettre, en photographie de formats 4 x 5 pouces à 8 x 10 pouces, aux magasins "Le Coin des Petits" ou "Le Violon d'Indes" avant 9 heures vendredi soir le 30 avril. Un cadeau-souvenir vous sera remis si vous êtes parmi les 500 premières mères participantes, et des lots vous offriront la chance de gagner l'un des deux gros lots ou l'un des nombreux autres prix à gagner.

Aucune formule à remplir, aucune question à répondre, seulement une photo de votre bébé à apporter. Le choix du jury sera définitif et les photographies demeureront la propriété de l'Association des Marchands de Place Laurier.



**Vous pouvez maintenant
obtenir automatiquement
un double de chacun de
vos chèques**

Pas de talon!



Le chéquier à copie automatique: une innovation du Trust Royal

Pour la première fois, grâce au nouveau chéquier à copie automatique du Trust Royal, vous n'avez plus à tout écrire en double — et vous obtenez automatiquement un duplicata de votre chèque, sans papier carbone. Ce chéquier a été spécialement conçu pour les trésoriers de sociétés, d'institutions, de clubs de bienfaisance et autres organismes où deux signatures sont nécessaires*. Il est unique en son genre. C'est le chéquier pour les avocats, les tuteurs ou pour quiconque administre en fiducie le bien d'autrui.

Chaque chéquier à copie automatique comprend 99 chèques portant le nom, l'adresse et le numéro de compte de votre organisme. Il est couvert d'une élé-

gante reliure bleu impérial. Vous obtenez un duplicata de chaque chèque que vous écrivez — sans talon à remplir, sans papier carbone, sans risque d'erreurs.

Pour recevoir un chéquier à copie automatique gratuitement offert par le Trust Royal — et un intérêt annuel de 4% sur vos économies — ouvrez un compte d'épargne aujourd'hui même.

voyez le **TRUST ROYAL**
il y va de votre intérêt

85, rue Ste-Anne, Qué. 4, Québec • Tél. 529-0178

*Il peut être aussi fourni, à prix coûtant, aux personnes qui le préféreraient à l'ensemble de chèquiers personnels.



INCENDIE NECESSITANT TROIS ALARMES A SAINT-PASCAL
— Un incendie qui a tenu les pompiers au travail pendant près de quatre heures, a lourdement endommagé, samedi soir, l'immeuble de la compagnie d'assurance Wawanesa,

au 2070, chemin de la Canadière. Les flammes ont été allumées dans un récipient à rebuts, dans la cave de l'immeuble.

A Saint-Pascal-de-Maizerets

L'immeuble Wawanesa endommagé par le feu

L'immeuble de trois étages de la compagnie d'assurance Wawanesa, au 2070 chemin de la Canadière, a été lourdement endommagé par un incendie qui a nécessité trois alarmes, samedi soir.

Les flammes se sont propagées du sous-sol jusqu'au toit par une chute à papier, le long d'un mur, au centre de l'édifice. On avait d'abord prétendu que des enfants avaient mis le feu, par l'extérieur, dans

une prise d'air. Les enquêteurs du commissariat ont établi, hors de tout doute, que l'incendie a originaire dans un récipient à rebuts, placé sous le dalot, dans la cave.

TRAVAIL DES POMPIERS

Les pompiers de 10 casernes, au nombre d'une centaine, ont été mandés sur les lieux à compter de 6h33. Ce n'est qu'à 10h21 que les sapeurs de la première division pouvaient quitter les lieux. Vers 8h, l'incendie était sous contrôle. Munis d'une dizaine de jets et d'un équipement considérable, les hommes de la brigade sont parvenus à contenir les flammes dans le secteur où elles avaient originaire.

Le feu a exercé ses dégâts le long du mur-ouest, au centre de l'établissement. Il a fallu toutefois que les pompiers enfoncent le mur, arrachent les plafonds, brisent les planchers et pratiquent une large brèche dans le toit. Sous les torrents d'eau qui étaient déversés du haut de trois échelles et par l'intérieur, tous les étages ont été inondés. Dans la cave, il y avait jusqu'à quatre pieds d'eau. Nombre de documents ont été endommagés par l'eau en plus de tout l'ameublement des bureaux.

A L'ORIGINE DU FEU

L'édifice incendié était depuis quelques années la propriété de la compagnie Wawanesa Mutual Insurance dont le bureau chef se trouve à Wawanesa, au Manitoba. Les deux premiers étages servaient de bureaux à 32 employés. Le troisième plancher était vacant. Le gérant de la compagnie à Québec, M. Gilles Olivier, a déclaré que les opérations pourront continuer normalement grâce aux autres bureaux. Il a prétendu que la plupart des documents sont intacts dans les voûtes et filières, qui se trouvent au sous-sol.

L'incendie a été aperçu par l'épicier voisin, M. Paul Fillion, ainsi que par des passants. Une épaisse fumée se dégageait de l'édifice. A l'arrivée des premiers sapeurs du poste no 14, le feu fut aperçu dans une chambre de toilette au rez-de-chaussée et se propageait vers le toit.

pageait vers le toit. Devant la gravité de la situation, deux autres appels furent enregistrés successivement à 6h36 et à 6h58. Le secrétaire du service, M. Geo. Emond était sur les lieux avec le médecin et les secouristes. Le chef J.-B. Voiselle prit la direction du travail. Il était assisté du chef-adjoint H. Auclair, du chef de division J. Rochon, du chef instructeur C. Minguy, du chef de district-intérimaire Laberge, du capitaine-instructeur Simard ainsi que du lieutenant L.-P. Lavoie.

ENCORE UN MEGOT

Un mégot, dans la boîte à rebuts a allumé l'incendie. Dès samedi soir, le lieutenant Benoît Lafrance et son adjoint, M. H. Bédard, ont pu établir que le feu a pris naissance dans ce récipient. Les enquêteurs avaient d'abord été informés que des enfants avaient mis le feu le long du mur, dans une prise d'air au niveau du sol, de l'épicerie "Chez Paul" de l'immeuble de la Wawanesa. On disait que deux fois, dans l'après-midi, M. Fillion avait chassé des enfants de cet endroit. Les enquêteurs ont constaté que la prise d'air était intacte.

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE... VOUS DEVEZ ACHETER MA AUJOURD'HUI MEME!

Le comprimé laxatif à l'action plus douce

Prenez MA à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. MA est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, MA apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

MA au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!

REGULAR - CHOCOLATE COATED - JUNIORS

Beneficial est prêt à vous mettre de l'ARGENT en poche



DE L'ARGENT POUR PEINDRE... POUR REPARER... POUR METTRE AU POINT... POUR VOUS VÊTRE... pour toute bonne raison! Donnez-nous un coup de téléphone, passez nous voir et touchez l'argent qu'il vous faut! C'est le moyen le plus expéditif de faire face, d'un seul coup, à toutes vos dépenses de printemps. Appelez Beneficial dès maintenant!

BENEFICIAL FINANCE CO. OF CANADA

Prêts jusqu'à \$2000 — Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

QUEBEC — (4 Bureaux)
• Deuxième étage, 764 rue Saint-Joseph Est..... 525-6151
• Deuxième étage, 883 rue St-Jean..... 525-4581
• 466 rue de la Couronne..... 529-4571
• 594 31ème Avenue..... 529-0135
CHICOUTIMI — 2ème étage, 130 rue Racine Est..... 543-4421
EDMUNTON — 69 rue St. François..... 735-5531
JONQUIERE — Deuxième étage, 102 rue St. Aime..... 542-4571
JONQUIERE — 278 rue St. Dominique..... 547-3605
LEVIS — 73 Côte du Passage..... 837-4752
LEVIS — 57 Côte du Passage..... 837-3608
THETFORD MINES — 264 rue Notre Dame, Nord..... 335-9129
VICTORIAVILLE — 43 rue Notre Dame Est..... 752-4558

Ouvrez le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

La police a effectué une vingtaine d'arrestations, en fin de semaine

Une vingtaine d'arrestations ont été effectuées par les agents municipaux au cours de la fin de semaine. Neuf des prisonniers ont été arrêtés pour vols ou possession d'arme à feu, les autres ont été écroués pour

fraude, pour avoir conduit des véhicules en état d'ébriété, pour ivresse ou pour désordre. Trois jeunes gens, âgés de 18, 22 et 24 ans, ont été interceptés dans une automobile, aux premières heures samedi

matin, après que les agents de la brigade criminelle municipale eurent été informés que les inculpés étaient en possession d'une arme à feu. Effectivement, les détectives ont trouvé, sous une des banquettes de l'auto des suspects, un revolver de calibre .22. Les compagnons ont été mis en accusation, samedi matin.

au volant du véhicule volé lorsque les deux comparses ont décidé de se rendre.

Au nombre des détenus de la fin de semaine il y a aussi deux adolescents qui ont été surpris à briser des parcmètres de la rue des Remparts, deux jeunes filles pour vol à l'étalage dans un magasin du centre commercial Fleur-de-Lys.

Les pompiers de Québec et de la région ont eu fort à faire avec les feux d'herbe en fin de semaine

Les feux d'herbe ont été nombreux à Québec et dans la région au cours de la fin de semaine.

Les sapeurs des différentes brigades ont eu fort à faire et ils ont été constamment en alerte. La plupart de ces feux sont attribuables à l'incurie et à l'imprévoyance des citoyens, qui allument des feux pour faire brûler des déchets ou des feuilles mortes, sans se soucier des dangers qu'ils constituent.

A Québec, les hommes de la brigade ont effectué une quinzaine de sorties. Sur les Plaines d'Abraham, près de la tour Martello, ils ont été au travail pendant plus d'une demi-heure. La bourrasque poussait les flammes loin devant eux lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux. Hier après-midi, près du patro Roc-Amadour, le feu s'est propagé à une maison en démolition. Il a fallu plus de deux heures de travail aux sapeurs du poste no 11.

Les pompiers de Sainte-Foy ont répondu à au moins une trentaine d'appels dans la seule journée de samedi et à 10 au cours de la journée d'hier. Ceux de Sillery ont été mandés à sept endroits. Partout, les flammes furent rapidement maîtrisées et n'ont causé aucun dégât.

Les hommes de la brigade de Charlesbourg ont eu, de leur côté, une lourde tâche à accomplir. Les feux les plus menaçants se sont déclarés en bordure du boulevard Laurentien, ainsi que dans les champs, en arrière du Vatel, où ils se sont attaqués à la forêt. Sur le boulevard, les pompiers ont été tenus au travail à compter de 2h30 jusqu'à 4h. Les pompiers ont reçu l'aide de plusieurs volontaires. A cet endroit, le feu s'est fait plus menaçant.

A Lévis et à Lauzon, les brigades ont répondu à quelques appels. Les feux d'herbe n'ont eu aucune conséquence grave, rapportent les chefs T. Morin et J. Poisson.

Citoyen attaqué, rue Boisseau

Un citoyen de la rue Villabon, M. Wilfrid Proteau, âgé d'environ 40 ans, a été blessé, vers 9h15, samedi soir, dans la rue Boisseau, à Saint-Sauveur. L'homme fut transporté à l'hôpital où il a reçu les soins requis. Le vol serait le mobile de l'attentat.

Effraction et vol à Giffard

Des cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans les établissements Nettoyeur Unic, au 3391 rue Loyola, Giffard, et ils ont dérobé une somme de \$250 ainsi qu'une machine à coudre. L'effraction et le vol ont été constatés vers 8h, samedi matin, à l'arrivée des employés. M. Bertrand Cyr, président de la firme, ne pouvait dire, hier, si des vêtements ont été dérobés. Un inventaire devra être fait.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr. Walter C. Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

REPONSES BREVES AUX QUESTIONS DES GENS.

Qu'est-ce que la maladie de Recklinghausen? Quelqu'un m'a demandé qu'est-ce qui peut être fait au sujet de la maladie neuveuse appelée neurofibromatose de Recklinghausen. Cette dernière est une maladie rare.

Si j'avais cette maladie, j'essayerais de faire brûler tous les nodules que je pourrais avoir sur le visage. Je crois que cela peut se faire facilement. Parfois les personnes ressentent aussi des douleurs à cause de leurs nerfs malades.

Un homme me demande si cette maladie peut le faire mourir. Un autre me demande si elle est causée par une infection. Non, cela ne le tuera pas et elle n'est pas infectieuse ni transmissible. Dans certains cas de personnes que j'ai vu ayant cette maladie, ces dernières avaient des parents épileptiques. Je crois que la maladie présente une certaine tendance héréditaire de temps à autre. Je ne connais aucun médicament qui puisse guérir cette maladie.

Du fongus sous l'ongle des doigts: Comme je l'ai dit récemment, une autre maladie qui tourmente un tas de gens est celle causée par un fongus qui infecte le dessous des ongles des doigts ou des orteils. Même les spécialistes en dermatologie qui s'occupent de cette maladie ont beaucoup de difficulté à guérir cette infection.

Voici une lettre d'une dame de Cleveland qui me dit que l'on peut se débarrasser de cette infection en se trempant les doigts plusieurs fois par jour dans de l'eau oxygénée (peroxyde) et ce, pendant plusieurs semaines. Il me semble que cette suggestion est assez facile à suivre et que l'on devrait l'essayer.

Un autre correspondant dit qu'il a obtenu une guérison rapide en trempant ses doigts dans du benzène.

réussir, je ne vois pas pourquoi le malade ne va pas voir un chirurgien. Moi-même j'irais. On doit se rappeler que M. Eisenhower, alors qu'il était président des États-Unis, eut une inflammation de l'iléon (iléite) et que cette dernière fut guérie par une intervention chirurgicale.

J'ai lu dernièrement dans un journal que d'après la compilation des résultats d'un grand nombre d'interventions chirurgicales concernant cette maladie rare, plus de la moitié des malades furent apparemment guéris.

Est-ce que les douches sont à conseiller? Il y a des milliers de femmes qui prennent constamment des douches parce qu'elles croient avoir de petites pertes vaginales. Plusieurs gynécologues ne sont pas en faveur de cela; ils croient que la plupart des femmes qui prennent des douches n'en ont pas besoin.

Si une femme fait examiner ses pertes par un spécialiste et que l'on découvre qu'elles sont dues à un ferment, ou à un trichomonas, un organisme microscopique à cellule unique, une douche spéciale peut alors être prescrite. Une cuillerée à table de vinaigre dans un sac rempli d'eau chaude tuera les trichomonas, à condition que la solution les atteigne tous et si le mari n'en est pas infecté lui aussi. Les gynécologues prescrivent un médicament pouvant être pris par la bouche et qui, en passant dans le sang, peut tuer le parasite chez la femme comme chez l'homme.

Que faut-il faire pour les hémorroïdes fluentes? Un homme m'écrit pour me demander s'il doit essayer des remèdes pour ses hémorroïdes ou s'il doit se faire opérer. Je ne connais aucun remède que les spécialistes en maladies rectales daignent utiliser. Il y a un grand nombre de suppositoires qui sont vendus un peu partout, ce qui suppose qu'ils doivent être d'un certain soulagement pour nombre de gens. Quelques charlatans et quelques médecins injectent des remèdes dans les hémorroïdes.

Je pense que si un médecin avait des hémorroïdes très fluentes, s'il souffrait aussi d'anémie par suite de la perte de sang, il irait se faire opérer immédiatement. Mais il insisterait certainement pour qu'un spécialiste des maladies rectales fasse ce travail, parce que si l'intervention chirurgicale est mal faite elle peut laisser l'anus très mal en point pour le reste de la vie du malade. L'anus peut être laissé trop étroit ou trop grand ou bien encore "mouillé".

Dans plusieurs de ces cas, si le malade a un bon médecin de famille, celui-ci lui trouvera un bon spécialiste rectal. Le malade doit faire attention de ne pas tomber entre les mains de charlatans, car ils sont nombreux dans ce domaine.

Insérez une annonce classée...



Vous ne suffirez plus aux appels!

Tout homme qui place un pourcentage fixe de son revenu net (après impôt) dans des polices d'assurance — VIE PERSONNELLE PERMANENTE se libère et libère sa famille des soucis de "l'avenir".



L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie



Soyez dans le vent! Adoptez vous aussi la bière lager



MOLSON CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

Elab'ir une université mondiale sur l'emplacement de l'Expo, après 1967

REGINA (PC) — Le conseil de la Fédération des professeurs de Saskatchewan a adopté une résolution visant à faire une étude sur la possibilité d'établir une université mondiale sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 une fois que l'événement sera clos.

L'étude sera entreprise avec le concours d'autres organismes.

RED DEER (PC) — L'Afrique constitue le facteur d'équilibre pour l'avenir du monde, selon M. Robert Thompson, chef du Crédit social.

N. Thompson qui a passé 15 années en Ethiopie pour collaborer à la mise sur pied du système éducatif de ce pays, a dé-

claré à un colloque d'instituteurs que le mouvement communiste se rend compte de l'importance de l'Afrique. Les communistes ne cachent pas qu'ils visent à faire triompher leur idéologie sur le continent africain.

Le chef créditiste a indiqué que pour gagner l'Afrique, le clé du succès se trouve dans les contacts établis pour acheminer l'aide offerte par le Monde libre.

Il a signalé que le sentiment prédominant en Afrique en était un de frustration causé par un rejet du passé et l'incapacité apparente de réaliser les objectifs souhaitables.

M. Thompson a exprimé l'opinion que le monde ne reçoit qu'une image déformée des changements survenant en Afrique, principalement à cause des organes d'information.

(Robert Thompson)

Les nouvelles indiquant les progrès réalisés ne sont pas celles qui font les manchettes des journaux, a-t-il noté.

Mais ce n'est pas la faute des gens.

Six sapins géants pour l'Expo '67

VICTORIA (PC) — Six sapins de Douglas mesurant 60 pieds de hauteur seront transplantés de forêts de la Colombie-Britannique au terrain réservé à l'Ouest canadien sur le lieu de l'Expo '67.

La tâche énorme que représente le transport de ces gigantesques conifères sur une distance de plus de 3,500 milles sera accomplie sous la surveillance de spécialistes de l'Université de la Colombie-Britannique.

Des représentants des quatre provinces de l'Ouest qui projettent d'aménager communément un pavillon de \$900,000 à l'Expo, ont conféré vendredi à l'hôtel Empress de Victoria.

A l'issue de leurs délibérations, ils ont informé les journalistes que les arbres qui seront transplantés, s'élèveraient à travers le toit du pavillon en forme de chaussure.

Un chantier de la Côte du Pacifique sera ancré à côté du pavillon sur les rives du canal Notre-Dame.

La représentation des provinces de l'Ouest consistera en deux immeubles ayant une superficie totale de plancher de 15,000 pieds carrés. La conception du deuxième immeuble n'est pas encore déterminée; mais les autorités ont indiqué qu'il serait fait de verre et de plastique. Pour la construction des immeubles, on emploiera partout des matériaux des provinces de l'Ouest.

Français enseigné à Edmonton dans une école maternelle

EDMONTON (PC) — L'épouse d'un diplomate français est d'avis que les enfants devraient apprendre une langue seconde dès leur jeune âge, car en grandissant, ils ne l'oublient jamais complètement. Mme Roland Plamier, épouse de l'adjoint au consul de France à Edmonton, a organisé une école maternelle dans sa demeure, et enseigne à des petits de trois à six ans à converser en français.

Mme Plamier, qui est d'origine polonaise, dit que les enfants apprennent facilement. Elle leur parle presque toujours en français.

Des tableaux recouverts de flanelle avec des formes découpées représentant des animaux et objets familiers, des cubes de plastique et jeux de construction, des petits animaux de peluche, de l'argile à sculpter, sont autant de pièces éducatives employées par cette éducatrice.

Diplômée de l'école de travail social de Belgique, et autrefois professeur de piano, Mme Plamier, qui parle six langues, est mère de trois enfants, âgés respectivement de onze, neuf et deux ans.

Durant les classes enfantines, qui durent deux heures, le programme est très varié, allant des chansons, aux belles histoires, à la peinture et dessin colorié, jusqu'à l'emploi des jeux éducatifs.

Mme Plamier, qui habite à Edmonton depuis cinq ans, après avoir passé le même nombre d'années à Montréal, compte maintenant une vingtaine d'élèves.

De Midway à l'Alaska

Une extension de la ligne DEW terminera son service le 30

MIDWAY ISLAND (PA) — Depuis 1958, une escadrille de Super-Constellations de la marine américaine patrouillait les airs 24 heures par jour, sept jours par semaine, de l'île Midway à l'Alaska.

Le 30 avril prochain, la dernière de ces patrouilles quittera cette île du Pacifique-Nord, à 1,100 milles au nord-ouest d'Honolulu et avec ce départ prendra fin l'extension du réseau préliminaire d'alerte ligne DEW au-dessus de l'Amérique du Nord.

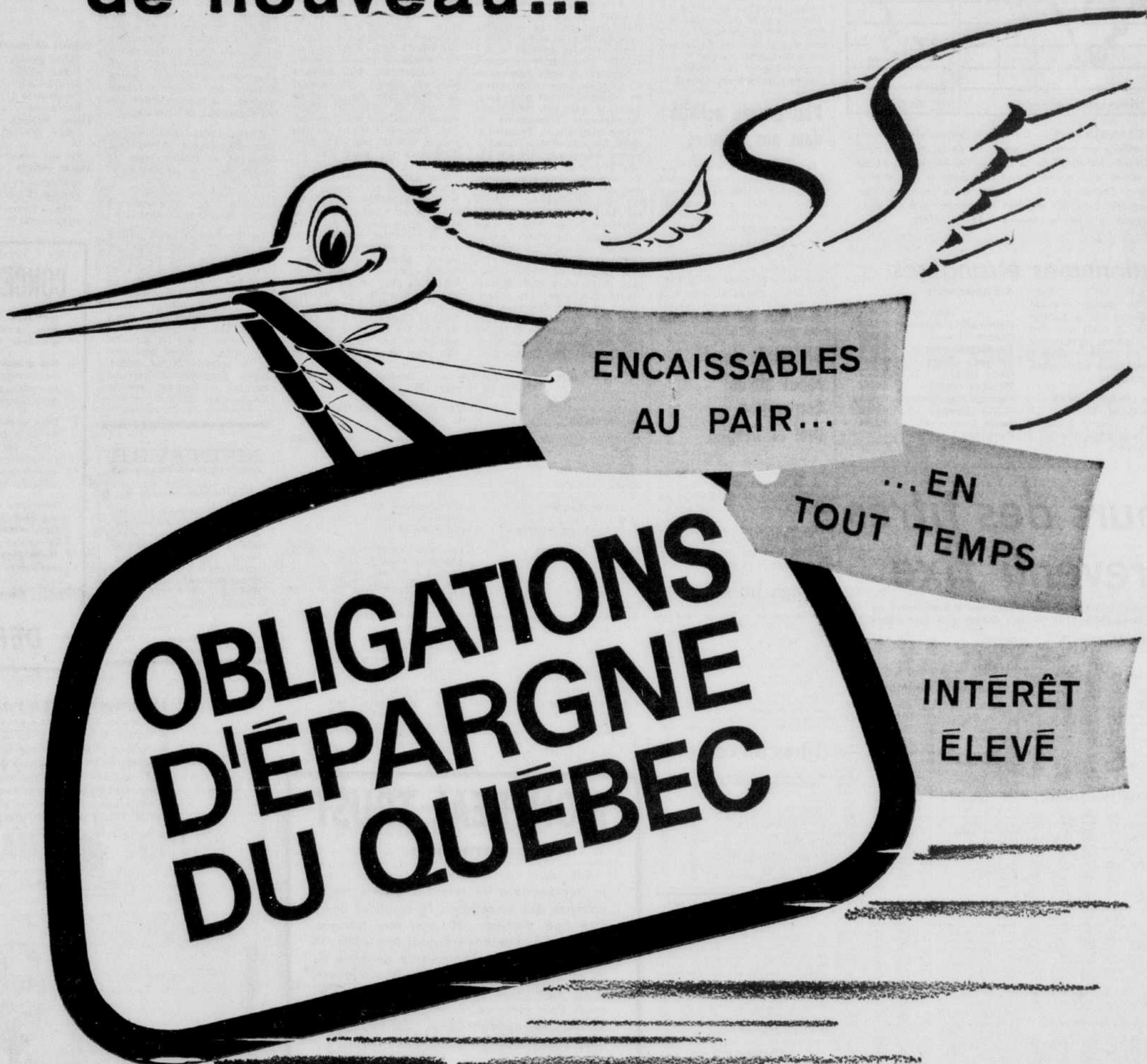
Les appareils de 71 tonnes rejoindront les équipements de réserve et de nouvelles tâches seront attribuées aux équipages.

Le ministère américain de la Défense a ordonné le démantèlement de ces escadrilles de surveillance parce que la menace des bombardiers perd de plus en plus de sa valeur. On n'a pas annoncé que cette extension de la ligne DEW serait autrement constituée.

Déjà, les navires qui faisaient partie de cette extension ont été retirés. Et le 31 mars dernier, le réseau d'alerte intermédiaire qui s'étendait d'un bout à l'autre du Canada à la hauteur du 55e parallèle a cessé d'exister.

L'Afrique: facteur d'équilibre pour l'avenir du monde

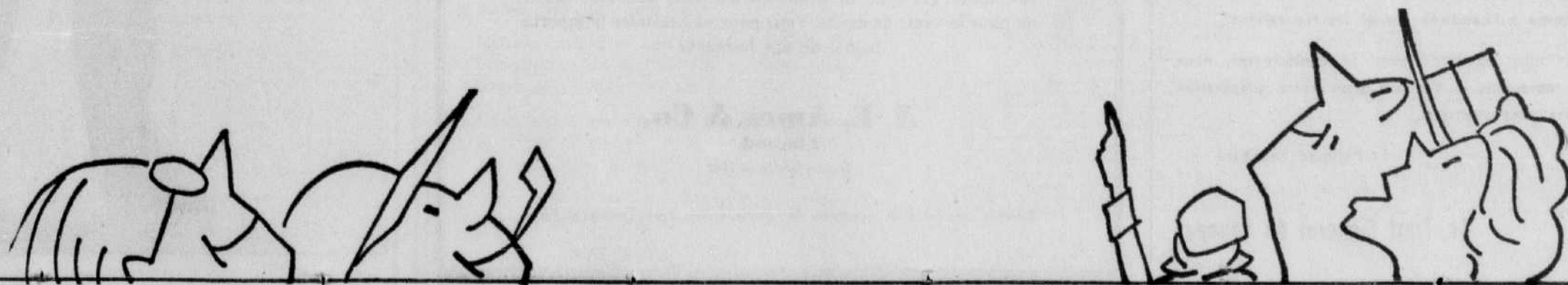
de nouveau...



ELLES RAPPORTENT JUSQU'À 5½%

(Rendement moyen 5.25%)

EN VENTE CHEZ LES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES, DANS LES BANQUES, LES CAISSES POPULAIRES ET LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE.



Au congrès de l'Association Cuisenaire

Le traditionnel enseignement des mathématiques n'est pas pratique

M. Claude Gaulin

M. Claude Gaulin, professeur de mathématiques au collège Sainte-Marie, à Montréal, a déclaré, hier, lors du troisième congrès de l'Association Cuisenaire du Québec, tenu au collège Bellevue, de Québec, que, si l'on se contente d'enseigner le fameux programme traditionnel en mathématiques, on ira pas loin au point de vue pratique dans le monde actuel.

Parlant des caractéristiques des mathématiques modernes, M. Gaulin a dit qu'elles sont structurées, qu'elles forment un tout. Il a ajouté que les mathématiques modernes tendent de plus en plus vers l'abstraction.

Au début du congrès qui a commencé samedi, Soeur Sainte-Jeanne-de-France a souhaité la bienvenue à tous les assistants. Elle a fait une revue du travail depuis la formation de l'Association Cuisenaire d'Québec.

M. Fernand Lemay a ensuite prononcé une conférence intitulée : Numération et opérations.

Il s'agissait d'un exposé sur les opérations avec le matériel Cuisenaire. M. Lemay est professeur à l'université Laval.

Pour sa part, Soeur Thérèse-Bon-Pasteur, de Nicolet, a exposé le fruit de recherches comparatives qu'elle a faites auprès d'élèves de classes traditionnelles et de classes Cuisenaire. Elle a démontré que les enfants des classes Cuisenaire affichaient une supériorité marquée.

UN COLLOQUE

Un colloque a ensuite eu lieu sur l'enseignement Cuisenaire au second cycle élémentaire. Les participants furent Soeur Sainte-Jeanne-de-France, M. Ali Haremeim, Mlle Yvonne Leduc et M. Gérard Pilon. L'auditoire prit une part active en posant des questions sur les problèmes rencontrés au second cycle élémentaire. Chacun a également rapporté le fruit de ses expériences.

Dans la soirée, les congressistes ont particulièrement goûté une conférence donnée par M. Adrien Pouliot, de l'université Laval, intitulée : Comment l'humanité apprend à compter.

À la fin du congrès, on procéda à l'élection d'un nouveau bureau de direction. M. Gérard Noelting, de l'université Laval, a été élu président; Mlle Yvonne Leduc, de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, vice-présidente; Mlle Blanche-Julien et M. Yvon Chavette, secrétaires. Soeur Sainte-Jeanne-de-France, directrice du collège du Bon-Pasteur, de Chicoutimi, a été nommée présidente honoraire.

Les autres dirigeants sont : M. Fernand Landry, de l'université Laval; M. Ali Haremeim, de l'Ecole normale supérieure, de Montréal; M. Aldge Sincennes, directeur de l'école Saint-Paul, de Beauharnois; Mme Raymond Carrier, conseiller pédagogique en mathématiques, de Saint-Lambert; Mlle Noëmi Tremblay, directrice des études, à Arvida.



M. Samuel Cohen est élu président de l'Association des hôpitaux du Québec

MONTREAL (P.C.)—L'Association des hôpitaux du Québec a tenu son assemblée annuelle, dans le cadre du congrès, et a élu ses nouveaux dirigeants.

Mme Simone Raymond et M. J. A. Ritchie. Les 14 membres du conseil, élu en 1964, ont accepté de demeurer en fonction pendant la seconde année de leur mandat.

M. Samuel Cohen a été élu à la présidence. Il succède à M. Gaspard Massue. Les autres dirigeants élus sont : MM. P.-E. Olivier, vice-président et A. H. Westburg, trésorier.

Le nouveau comité exécutif est formé comme suit : M. Lucien Lacoste, le Dr Jean-Paul Laplante, la R. Soeur M. e-Mélanie, M. K. M. Nicholson et M. Richard Wilson.

Toutes ces personnes sont élues pour une période d'un an.

En plus des cinq membres du comité exécutif, neuf autres personnes ont été choisies pour former le conseil de l'Association. Ce sont : le Dr T. I. Barry, M. Gérard Lanoue, la R. Soeur St-Léon-le-Grand, M. Roger Lussier, la R. Soeur Monique-Marguerite, la R. Soeur Noëmi de Montfort, M. J. M. Partie,

Du nouveau au TRUST-ROYAL

75%

en 1ère hypothèque

Taux habituels.

Service rapide. Ecrire ou téléphoner à :

65, rue Ste-Anne, Québec — 529-0171

il y va de votre intérêt

Nouvelles émissions municipales et scolaires

Neufchâtel

La ville de Neufchâtel, comté de Québec, a vendu, à un syndicat formé de La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Garneau, Boulanger Ltee, Grenier, Ruel & Cie Inc., J. E. Laflamme, au prix de 98.04, \$509,500 de titres à 5 1/2% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7868%. L'emprunt comporte un solde de \$380,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 30 ans.

C'est en septembre 1964 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$367,500 de titres à 5 1/2-6% séries 15 ans, au prix de 98.55. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.1299%.

Waterloo

La ville de Waterloo, comté de Shefford, a vendu, à J. F. Simard & Cie Ltee, au prix de 98.07, \$180,000 d'obligations remboursables en séries en 20 ans. L'émission comprend \$64,500 de titres à 5 1/2% 1966-75 et \$115,500 à 5 1/2% 1976-85. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6790%.

C'est en octobre 1964 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$77,000 de titres à 5 1/2-5 3/4% séries 20 ans, au

prix de 95.796. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.8340%.

Lafontaine

Le village de Lafontaine, comté de Terrebonne, a vendu à Crédi-Québec Inc. au prix de 98.52, \$85,000 de titres à 5 1/2% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7370%. L'emprunt comporte un solde de \$44,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en juin 1964 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$113,000 de titres à 5 1/2-6% séries 15 ans, au prix de 98.61. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.0421%.

Relèvement du prix du cuivre

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Marché courant : (barres et fils) 515-A525 500-A502 1/2
Marché à terme : 472-A473 455-A456
Ventes totales : 1,850 tonnes.

Un aperçu des prix de gros

MONTREAL — Voici les prix de gros dans la métropole tels que transmis par la Presse Canadienne.

Ré Northern No 1	\$1.92%
Ré Northern No 2	1.89%
Ré Northern No 3	1.82%
Ré Northern No 4	1.75%
Ré Northern No 5	1.73%
Ré Northern No 6	1.70%

Prix aux commerçants pour de grandes quantités

Farine de blé
Première patente 7.70
Enrichie le sac de 100 lbs
Seconde patente

(farine à boulanger) 5.50
Son, sac de 100 lbs 3.00
Gru rouge, extra 3.05
Gru blanc, extra 3.275
Foie en lot 40.00
une tonne 30.00

Avoine de l'Ouest "CLEAN"

No 1 en sac de 100 lbs 3.50

Volailles (éviscérées)

Dinde, catégorie "A" 0.41

(légère) 0.44

Dinde, catégorie "B" 0.37

(légère) 0.42

Poulets

Catégorie "A" 2 à 3 lbs 0.36

Catégorie "A" 3 à 4 lbs 0.33

Catégorie "A" 4 à 5 lbs 0.41

Catégorie "A" 5 lbs et plus 0.48

Volailles "A" 3 à 4 lbs 0.31

Volailles "A" 4 à 5 lbs 0.34

Oufs (en cartons)

Catégorie A-Extra-Gros 0.47

Catégorie A-Gros 0.46

Catégorie A-Moyens 0.43

Catégorie A-Petits 0.37

Catégorie B (en vrac) 0.35

Catégorie C 0.28

"Nous sommes prêts pour des élections générales"

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-JOSEPH — "Nous

sommes prêts pour des élections générales, mais les vieux partis n'en veulent pas avant 1966. Les libéraux sont nés dans leurs propres scandales et les conservateurs sont paralysés par la tête dure de leur chef".

C'est ce qu'a déclaré M. Réal Caouette, chef du Ralliement des Crédiistes, devant un grand nombre de ses partisans, réunis hier, dans l'église de M. Joseph Jacques, de Saint-Joseph de Beauce.

Parlant du N.P.D. M. Réal Caouette dit "comme d'habitude, aucun de ses candidats ne sauvera son dépôt. Si ce parti socialiste est si bon, pourquoi a-t-il perdu le pouvoir en Saskatchewan ? et pourquoi cette province est-elle la plus pauvre de l'Ouest canadien ?"

Faisant allusion à certaines déclarations faites par M. Robert Cliche, chef provincial du N.P.D., M. Réal Caouette a déclaré, "Me Robert Cliche veut nous imposer un régime socialiste au moment où notre peuple a besoin d'un système monétaire qui respectera l'initiative personnelle et l'entreprise libre".

"Le pays de la Suède n'a un régime socialiste et c'est le

pays au monde où il y a le plus de divorces et de suicides. Tout le monde travaille, mais à des salaires minimes".

Le chef du Ralliement des Crédiistes a adressé certains reproches à M. Jean Lesage, pour avoir augmenté le nombre des taxes plutôt que d'aider les gens de la classe agricole.

Au dire de M. Réal Caouette, "les députés du Ralliement des Crédiistes ne donneront jamais un vote dans le simple but d'éviter une élection générale. Si la législation est bonne, nous voterons pour, et si elle n'est pas bonne, nous voterons contre".

Le chef du Ralliement des Crédiistes a affirmé que "le Crédi Social est le seul parti à présenter aux électeurs un programme qui mettra l'argent au service de la personne humaine".

Le programme énuméré par M. Réal Caouette est : 1 — Pension de \$100 aux personnes âgées de plus de 60 ans; 2 — Traitement équitable pour les "lèves"; 3 — Allocations selon l'indice du coût de la vie; 4 — Exemptions d'impôts de \$5,000 pour les gens mariés; 5 — \$2,500 pour les célibataires; 5 — Améliorations des pensions aux vétérans; 6 — Financement sans intérêt des commissions scolaires, municipa-

lités et des provinces par la Banque du Canada.

Rapport de gestion

THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

fait état d'un apport de £67,000,000 à la balance des paiements du Royaume-Uni

Extraits du rapport de gestion présenté aux actionnaires par le président du conseil d'administration, Sir Maurice Bridgman, K.B.E.

Accroissement des ventes du groupe

Au cours de 1964, la consommation mondiale de pétrole s'est accrue de plus de 7% en tout, mais l'incidence de cette augmentation a considérablement varié selon les régions. En Europe et au Japon, les ventes ont augmenté de 12% et 20% respectivement, tandis qu'aux Etats-Unis, le taux d'accroissement s'est élevé plus lentement. Au Royaume-Uni, la consommation s'est accrue de 9%.

La plupart de nos marchés sont situés dans les régions où le développement est le plus rapide et les ventes de notre groupe se sont accrues de 13%, atteignant un total de 105,000,000 de tonnes, sur lequel on compte 44,000,000 de tonnes de produits raffinés et 41,000,000 de tonnes de pétrole brut. Il est sans doute bon de noter que, vers la fin de l'année, notre tonnage mensuel était à peu près égal au tonnage annuel de 1958.

Les bénéfices, cependant, ne sont pas allés de pair avec l'augmentation de la demande. Ce fait est dû en partie à l'augmentation des réserves que nous devons verser aux gouvernements des pays producteurs, par suite de la révision des accords en vigueur.

Dividendes et dépenses en immobilisations

Le pourcentage de bénéfice net par rapport au capital employé, qui s'était élevé l'an dernier à 10.6%, est descendu à 9.7%. Simultanément, les dépenses en immobilisations passaient de £129,000,000 à £169,000,000.

Dans une entreprise comme la nôtre, la somme à répartir en dividendes ne doit pas seulement être proportionnée aux bénéfices de l'année écoulée, mais également à l'importance des engagements financiers à venir et à nos possibilités de contracter des emprunts à des conditions raisonnables. L'accroissement rapide et constant des ventes exige une mise à jour constante des installations de transport, comme les oléoducs, et des installations de raffinage; il exige aussi des

investissements importants en installations de stockage et de distribution. Bien que nous ayons augmenté nos emprunts dans plusieurs régions du monde, les sommes disponibles outre-mer sont limitées, particulièrement par suite des restrictions aux prêts récemment imposées aux Etats-Unis. Au Royaume-Uni également, il existe non seulement des restrictions à l'exportation de capitaux pour investissement à l'étranger, à cause du déficit de la balance des paiements, mais le loyer de l'argent est très élevé. Une grande partie de nos fonds doit, par conséquent, continuer d'être fournie par les bénéfices répartis, augmentés, lorsque c'est possible, par des emprunts contractés outre-mer.

Investissements à l'étranger

Au cours de l'exercice écoulé, on a porté une grande attention aux investissements effectués à l'étranger par des entreprises britanniques. Si l'on considère notre contribution au réajustement de la balance des paiements du Royaume-Uni, le point de vue qui est le plus intéressant est celui qui concerne le commerce du pétrole non importé au Royaume-Uni. Ce commerce a fait entrer £42,000,000 au Royaume-Uni en 1964, contre £37,000,000 en 1963. Le chiffre aurait été plus important n'était l'augmentation des impôts déjà annuellement déversés au Moyen-Orient. La deuxième contribution apportée à l'équilibre de la balance des paiements consiste en économies effectuées sur les importations de pétrole destinées à satisfaire la demande du Royaume-Uni. Ces importations ont coûté £36,000,000, mais si ce pétrole avait été acheté à une société étrangère, les déboursés à faire à l'étranger auraient pu fort bien être de £25,000,000 supérieurs.

Il semble donc que la contribution de notre société à la balance des paiements du Royaume-Uni se soit élevée au moins à £6,000,000, soit des bénéfices de £42,000,000 réalisés outre-mer, plus £25,000,000 économisés sur les importations de pétrole. La totalité de ces bénéfices a été versée aux actionnaires.

Les ventes de pétrole brut et de produits raffinés ont été de 105,000,000 tonnes en 1964, contre 92,000,000 tonnes en 1963. Par suite de la participation à des compagnies pétrolières situées dans 12 pays: Iran, Irak, Koweït, Qatar, Abu Dhabi, Trinité, Nigeria, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis, Colombie, Allemagne.

A la suite de l'offre faite en avril 1964, 15 Triad a porté à 91% sa participation dans Devon-Palmer. Par suite de l'acquisition de la Tidewater Canadian Oil (maintenant appelée Triad Petroleum Development), la production nette de pétrole brut de la Triad et de ses filiales, s'est élevée à 549,000 tonnes pour l'année; 55% de ce tonnage proviennent de Saskatchewan, 35% d'Alberta et le reste de Colombie-Britannique. Les travaux de mise en valeur se sont poursuivis à l'impulsion croissante. En 1964, s'est élevé à 1,525,000 et 548,000 tonnes respectivement. Il a été décidé d'agrandir la raffinerie de Tazafalgar pour porter sa capacité à 1,500,000 tonnes par an, et de procéder à l'installation d'un élément d'alcalisation pour la fabrication d'essences de haute qualité.

Dans le domaine des produits pétrochimiques, la concurrence a encore été très vive en 1964. Cependant, l'année a marqué un affermissement de la situation et la plupart des usines ont produit presque à pleine capacité. L'exploitation a rapporté des bénéfices convenables. Le tonnage de produits chimiques fabriqués dans nos usines s'est élevé à 1,000,000 tonnes, soit une augmentation de près de 30% par rapport à 1963.

VENTES. Les ventes de pétrole brut et de produits raffinés se sont élevées à 104,000,000 tonnes (les opérations ayant un caractère de réciprocité non comprises). L'accroissement des ventes a été satisfaisant sur tous nos grands marchés. Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires de Shell-Mex et BP s'est accru d'environ 10%, tandis que des accroissements de 15% ont été réalisés en Allemagne, Italie, Australie, Afrique occidentale, Belgique et au Canada.

Sur les principaux marchés européens où nous exerçons nos activités, les prix ont subi le poids d'une forte concurrence pendant toute l'année, particulièrement en ce qui concerne le gaz et le mazout. Cette concurrence est due aux efforts de nouveaux distributeurs de produits pétroliers et à la résistance opposée par les fournisseurs existants. La situation a empiré par suite de la clemence de l'hiver 1963-1964 et par suite de la mise en service de nouvelles raffineries en Europe centrale. Malgré ces difficultés, nous avons été généralement réussis à maintenir notre position sur les principaux marchés.

REVUE DES ACTIVITÉS

Extraits de la revue des activités jointe au rapport de gestion.

PRODUCTION. En 1964, le groupe BP a obtenu 105,000,000 de tonnes, contre 92,000,000 en 1963, par suite de la participation à des compagnies pétrolières situées dans 12 pays: Iran, Irak, Koweït, Qatar, Abu Dhabi, Trinité, Nigeria, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis, Colombie, Allemagne.

A la suite de l'offre faite en avril 1964, 15 Triad a porté à 91% sa participation dans Devon-Palmer. Par suite de l'acquisition de la Tidewater Canadian Oil (maintenant appelée Triad Petroleum Development), la production nette de pétrole brut de la Triad et de ses filiales, s'est élevée à 549,000 tonnes pour l'année; 55% de ce tonnage proviennent de Saskatchewan, 35% d'Alberta et le reste de Colombie-Britannique. Les travaux de mise en valeur se sont poursuivis à l'impulsion croissante. En 1964, s'est élevé à 1,525,000 et 548,000 tonnes respectivement. Il a été décidé d'agrandir la raffinerie de Tazafalgar pour porter sa capacité à 1,500,000 tonnes par an, et de procéder à l'installation d'un élément d'alcalisation pour la fabrication d'essences de haute qualité.

Dans le domaine des produits pétrochimiques, la concurrence a encore été très vive en 1964. Cependant, l'année a marqué un affermissement de la situation et la plupart des usines ont produit presque à pleine capacité. L'exploitation a rapporté des bénéfices convenables. Le tonnage de produits chimiques fabriqués dans nos usines s'est élevé à 1,000,000 tonnes, soit une augmentation de près de 30% par rapport à 1963.

VENTES. Les ventes de pétrole brut et de produits raffinés se sont élevées à 104,000,000 tonnes (les opérations ayant un caractère de réciprocité non comprises). L'accroissement des ventes a été satisfaisant sur tous nos grands marchés. Au Royaume-Uni, le chiffre d'affaires de Shell-Mex et BP s'est accru d'environ 10%, tandis que des accroissements de 15% ont été réalisés en Allemagne, Italie, Australie, Afrique occidentale, Belgique et au Canada.

Sur les principaux marchés européens où nous exerçons nos activités, les prix ont subi le poids d'une forte concurrence pendant toute l'année, particulièrement en ce qui concerne le gaz et le mazout. Cette concurrence est due aux efforts de nouveaux distributeurs de produits pétroliers et à la résistance opposée par les fournisseurs existants. La situation a empiré par suite de la clemence de l'hiver 1963-1964 et par suite de la mise en service de nouvelles raffineries en Europe centrale. Malgré ces difficultés, nous avons été généralement réussis à maintenir notre position sur les principaux marchés.

M. Emile Marquis

M. Emile Marquis, époux de feu Adrienne Gagnon, est décédé récemment au Foyer Villa-Maria de Saint-Alexandre, à l'âge de 71 ans et huit mois.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Charles Ouellet (Rita Marquis), Paul Marquis (Jeannine Lebel), de Saint-Alexandre, Roger Marquis (Géorgienne Bouffard), de Val-d'Or, Louis Marquis (Claire Montour) de Montréal, Laurent Marquis, de Toronto, Marcel Marquis (Christiane Pelletier), de Matane, Guy Marquis (Cécile Jolicoeur), de Québec, Emilien Proteau (Bernise Levasseur), de Notre-Dame-du-Portage, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-Antonio Marquis, le Juge et Mme Eugène Marquis, M. et Mme Roméo Marquis, tous de Québec, M. et Mme Robert Marquis, de Rivière-du-Loup, Mme Jean-Baptiste Gagnon, de Black-Lake, MM. Théophile Pelletier et Arsène Jean, respectivement de Notre-Dame-du-Portage et de Sherbrooke.

Le service a été chanté à Saint-Alexandre.

M. E. Bédard

M. Emilien Bédard, rentier, demeurant au 251, rue des Saules-Est, est décédé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il était l'époux de dame Louise Saint-Pierre.

Outre son épouse, il laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Roméo Linteau (Germaine), Marcel Bédard (Françoise Grenier), Lucien Bédard (Germaine Rochefort), Lucien Bédard (Cécile Gaulin), Paul Bédard (Marcelle Dionne) et André Bédard (Aline Martin), Mlle Jeannette Bédard, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Hector Bédard (Germaine Darveau) et Ephraïm Bédard (Eva Bergeron), M. Armand Bédard, les RR. SS. Colombe-de-la-Croix (Delvina Bédard) et Thérèse d'Alaon (Thérèse Bédard), toutes deux des Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus; MM. et Mmes Eugène Gagné (Maria Bédard) et Jules Beaumont (Marie-Louise Bédard), M. Emile Deschênes, M. et Mme John Saint-Pierre, M. Napoléon Bédard, Mme Eusebe Légaré.

Les funérailles auront lieu mercredi, à Saint-Albert-le-Grand. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, Jere Avenue.

CARRIERES et PROFESSIONS

GÉRANT DE VENTES

Compagnie canadienne recherche les services d'un homme ayant l'expérience de la vente pour fonder 2 nouvelles succursales, l'une à Québec et l'autre à Lévis.

C'est une opportunité de se créer une belle carrière dans le domaine de la finance (Fonds Mutuel, Epargne, Fiducie).

Le candidat devra être âgé de 30 à 40 ans, dynamique, ambitieux et avoir des aptitudes pour engager, diriger et entraîner des hommes.

Une entrevue strictement confidentielle vous sera accordée en adressant votre curriculum vitae à :

Dept 1537 Le Soleil Ltee, rue de la Couronne, Québec

GARDIENS et SURVEILLANTS

Pour emploi immédiat à plein temps à Québec, \$1.50 l'heure. Semaine de 48 heures. On ne considérera que ceux qui remplissent les conditions suivantes:

- a) Service Militaire VOLONTAIRE de temps de Guerre;
- b) Accusé dossier judiciaire;
- c) Agé d'au moins 40 ans;
- d) Etre en bonne condition physique.

S'ADRESSER AU: SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT,

155 sud, Dorchester, Québec.

Si par écrit, fournir l'âge, le numéro matricule et le numéro de téléphone.

SPECIALISTE DES ACHATS

\$10,900 — \$12,300

DIRECTION DE L'ENTREPOSAGE ET DE LA DISTRIBUTION
Ministère de la Production et de la Distribution
OTTAWA

Il existe actuellement un poste vacant qui pourra être offert à une personne possédant une expérience suffisamment importante de l'organisation et de la gestion d'un programme dont l'objectif est d'établir les méthodes les plus efficaces d'approvisionnement pour une grande variété de matériels et de services. La personne désignée à ce poste devra mettre sur pied, dans une région-pilote, un bon système d'étude des produits, puis se charger de faire adopter un programme approuvé des "méthodes d'approvisionnement" à l'intention des ministères et organismes de divers Centres d'approvisionnement régionaux au Canada.

Les personnes intéressées sont priées de fournir SANS RETARD, un résumé de leur instruction et de leur formation à la :

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA
OTTAWA 4 (Ont.)

Prière de rappeler le numéro des concours 63-2773

INGENIEURS DEMANDES

Pour participer à l'élaboration d'importants projets de génie civil. Opportunités offertes dans tous les champs d'action de l'exercice de la profession pour des candidats ayant de 0 à 15 ans d'expérience.

Bénéfices d'assurance-groupe non contributaire, pour accidents, santé, frais médicaux, vie et d'un régime de retraite attrayant. Ambiance professionnelle.

Prière de s'adresser par écrit, sous pli confidentiel, en donnant toutes informations et précisions, à

GEO. DEMERS, Ing.-Conseil, 845 St-Cyrille Ouest, Qué. 6

INGÉNIEUR CHIMISTE

Jeune gradué, demandé, ayant moins de 3 ans d'expérience. Requis pour travail de "compounding" et de "processing" dans l'industrie de caoutchouc. Bénéfices sociaux avantageux. Salaire selon qualifications. Faire parvenir Curriculum Vitae au gérant du personnel de la :

GOODYEAR TIRE & RUBBER Co. of Can. Ltd.

1195 Taillon, Québec 8.

REPRESENTANT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Nous sommes à la recherche d'un homme agressif pour représenter notre Compagnie dans Québec et le Bas du Fleuve.

A Québec aujourd'hui

Arts

Théâtre de l'Estoc — "Les fusils de la Mère Carrar", 8h30.

Musée du Québec — Exposition Trésors du Québec.

Atelier Maurice Mainguy — 1510, chemin Sainte-Foy. Exposition peintres canadiens.

Photographes artisans — Exposition de photographes. Place Laurier.

Ecole supérieure des filles Sainte-Foy — 1088, route de l'Eglise. Exposition de peintures du Québec par la Galerie Zennett.

Claude Léveillé — Palais Montcalm, 8h30.

Convocations

Département des Relations Industrielles de l'Université Laval — Congrès annuel. Thème: "Le nouveau Code du Travail du Québec".

Association Canadienne contre la Dystrophie Musculaire — Assemblée du Chapitre de Sainte-Foy, 8h30 p.m. Commission scolaire de Sainte-Foy, rue de l'Eglise. Conférencier: Dr Louis Berlinguet de l'Université Laval.

Les "Amitiés Judéo-Christiennes" — Le Révérend Charles Foster, ministre de l'Eglise Baptiste française, répondra à la question: "Qu'est-ce qu'un Baptiste?" Ce soir, à 8h15, à la salle Pollack au sous-sol de la Synagogue.

La Société "Dante Alighieri" — Réunion ce soir, à 8 heures, 1180 rue Berthelot. Conférencier: Mme Jean Gendron.

Club Optimiste Sainte-Foy —

Diner à 6h30 p.m., au restaurant Grand Boulevard.

Fonctionnaires fédéraux du Canada — Assemblée à 8 heures, salle des Syndicats, 155, boul. Charest Est. Conférence de M. Claude Edwards, président de la Fédération du service civil. Sujet: Derniers développements concernant la négociation collective au sein de la fonction publique au Canada.

Club Kinsmen de Loretteville — Ouverture par le maire d'une souscription pour les handicapés de Loretteville, à l'hôtel de ville de Loretteville.

Cabarets

A La Porte Saint-Jean: Guilda dans sa revue "Vive la Mariée" — Piet Coomans — Marius. Ce soir: 9h30, 12h.

A La Page Blanche: Pierre Roche. Ce soir: 9h30, 12h.

Au Bal Tabarin: Jan Tiffany — Mercedes Connie — Galaxie — Line Robert. Ce soir: 10h, 12h.

Au Baril d'Huitres: Michel Louvain — Gigi Desrosiers. Ce soir: 10h, 12h.

Au Coronet: Les Jérolas — Marcel Tardif. Ce soir: 10h, 12h.

Chez Gérard: Coccinelle et sa revue du Carrousel de Paris — Bob Vocelle. Ce soir: 10h, 12h30.

Louis XIV: Zabeth Taylor — Ricki Day — Gaston Boileau. Ce soir: 9h30, 11h, 12h30.

Lafayette: Mascarenas — Katina Davis — Liette Laniel. Ce soir: 10h15, 12h30.

La Méditerranée: Tana Roberto et Arturo. Spectacle continu.

Neptune: Los Suspiros de Espana. Spectacle continu.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inscrivent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme et vice versa.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS**: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES**: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVES**: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives, de la façon qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
- D — A DECONSEILLER**: Film dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
- F — A PROSCRIRE**: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol: — Représentation continue de 11h à 11h30. "Strange Bedfellows" (A), 190 min., technicolor, 12-40. 8h55, 9h10, mardi après-midi à 1h, et 4h15. "The Lively Set" (A), 108 min., couleurs, 12-40. 4h15, 7h35. Mardi après-midi, à 2h.

Cartier: — Nouvelles et sujet court: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. La fille qui en savait trop (A), 1.15, 4.35, 7.55 hrs. La grande Revolve (A), 2.45, 6.05, 9.30 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Cinéma 2: — Massacre pour un fauve (AR), 1.15, 4.35, 7.45 hrs. L'enfer est pour les héros (A), 1.30, 4.15, 9.20 hrs. Fin: 11.00 hrs.

Cinéma Canadienne: — Barbara (D), 12.45, 3.45, 6.45, 9.45 hrs. Comme s'il en pleuvait (A), 2.10, 5.10, 8.05 hrs. Fin: 11.10 hrs.

Cinéma de Paris: — La difficulté d'être infidèle (AR), 12.00, 3.20, 6.25, 9.30 hrs. "Suprême au 2e bureau" (A), 1.40, 5.00, 8.30 hrs. Actualités 2.05, 9.20 hrs.

Classique: — La guerre en dentelles (A), 1.30, 3.30, 9.30 hrs. Hôtel International (A), 2.30, 7.30 hrs. Fin: 11.00 hrs.

F. H. H.: — Symphonie de Rio: 1.00, 3.00, 8.00, 7.00, 9.00 hrs. L'homme de Rio: 1.08, 3.08, 8.08, 7.08, 9.08 hrs.

Imperial 1: — L'inévitable Jerry (AA), 1.00, 3.18, 9.38 hrs. Les Chemins de la haute-ville (D), 2.26, 6.42 hrs. Sujet: 1.15, 8.28 hrs. L'Amazonie nue (A), 1.15, 8.24 hrs.

Lairat 1: — Nouvelles et sujet court: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. La fille qui en savait trop (A), 1.15, 4.35, 7.55 hrs. Fin: 11.05 hrs.

Laurier: — L'esclave du pharaon (AA), 1.00, 3.30, 9.30 hrs. Nouvelles: 2.30, 6.40 hrs. The T.A.M.I. Show (A), 1.00, 3.30, 9.30 hrs. Fin: 11.45 hrs.

Figural: — Actualités: 12.30, 5.10, 7.30 hrs. Le Droit de naître (A), 1.00, 3.40, 9.30 hrs. Ceux qui ne devraient pas naître (A), 3.00, 7.45 hrs. Dernière représentation, complète à 7.30 hrs.

Princesse: — Sujet: 1.00, 7.31 hrs. Le Fantôme de l'Opéra (AA), 1.08, 6.08 hrs. La Twi (A), 1.00, 3.30, 9.30 hrs. 7.37 hrs. Barbara (AA), 3.36, 8.36 hrs.

Rialto: — Nouvelles et annonces: 1.00, 3.38, 8.36 hrs. Hôtel International (A), 1.15, 5.15, 9.11 hrs. Sujet: 3.15, 7.15 hrs. La Guerre en dentelles.

L'Expo invite les Artistes... (Suite de la page 15)

troupes de danseurs, exécutants individuels (chanteurs ou instrumentistes), de quelque région du Canada qu'ils soient, sont invités à s'inscrire à l'Expo et à s'y faire connaître le plus complètement possible. Un jury réparti à travers le pays fera une sélection préalable et les groupes choisis seront invités à tenir un rôle de premier plan sur les terrains de l'Expo en 1967.

La participation des groupes amateurs s'inscrit dans le cadre des manifestations prévues sur l'emplacement même de l'Expo. A ces fins, on a prévu la construction de cinq scènes acoustiques destinées à abriter les ensembles musicaux pendant leurs représentations.

Claude Léveillé... un chansonnier à un point tournant

Claude Léveillé a réussi hier soir un tour de force. Devant cela, je m'incline. Remplir le Palais Montcalm à nouveau, alors qu'on a déjà fait salle comble en automne, c'est magnifique. C'est une preuve qu'on peut compter sur un public fidèle, toujours au rendez-vous, prêt à réentendre pour le centième fois les mêmes chansons, chantées de la même manière, avec les mêmes arrangements.

J'avais eu l'occasion d'entendre Léveillé à Sherbrooke en 1962; puis à Rimouski en 1963; à Québec en 1964, et enfin hier soir. Ça me peine de le dire, mais j'ai été choqué de voir comment son évolution avait atteint un point mort. Le moteur tourne... mais au neutre.

Réentendre "le cheval blanc", "Les Rendez-vous", "Ne dis rien", "Arthur", "Frédéric" et toutes les autres chansons de notre chansonnier canadien-français, pour je ne sais quelle fois, ça finit par exaspérer. Ces chansons sont très belles mais elles commencent à se couvrir

d'une fine couche de poussière. Les coups de tambour à tout rompre, les solos de saxophone n'y changent rien.

Je n'ai pu m'empêcher de remarquer comme la musique de Léveillé était simple. Faite de saccades, de heurts, elle s'adresse uniquement aux sens. L'espèce de romantisme attaché à son chant n'est que de la charme, au début, dans les chansons de Léveillé, finit par ne plus "coller". On finit par se dire que ces attitudes de scène ne

tiennent pas à grand-chose dans la réalité. Au style parlé de Léveillé, à ses mimiques toujours semblables, comme je préfère la voix harmonieuse de Monique Leyrac, la présence en scène d'une grande interprète de notre chanson.

Décidément, hier soir, Léveillé évoquait la fatigue. Peut-être en avait-il marre, lui aussi, de répéter les mêmes choses depuis tant d'années.

Dans ce cas, pourquoi répéter le même spectacle? L'automne

dernier, la plasticité de ses expressions, la mise en scène impeccable m'avaient impressionné. On sentait que Léveillé était capable d'un effort vers la perfection. Mais maintenant...

Il aurait grandement besoin d'une réclusion pour faire le point, s'interroger sur ce qu'il a fait jusqu'à maintenant, et sur ce qu'il lui faudra faire dans l'avenir.

Qu'il ne s'y trompe pas! Les acclamations d'une foule délirante sont peut-être douces à entendre... mais si cette foule est toujours la même, ça signifie quoi au juste?

J'ai l'impression que Léveillé est en passe de devenir un petit monstre sacré que les femmes vont idolâtrer. C'est un fait que son public se compose en majeure partie de jeunes filles et de dames. Le public de certains chanteurs populaires aux roucoulements mièvres est-il tellement différent?

Le T.L.N.F. remporte un vif succès avec "Mireille"

Samedi soir, dans la salle de l'Académie de Québec, le Théâtre Lyrique de la Nouvelle-France présentait devant une assistance nombreuse et enthousiaste, l'opéra Mireille de Charles Gounod, d'après le chef-d'œuvre de Mistral.

Il est réjouissant de constater que l'opéra français, trop peu connu chez nous sauf par Carmen Faust et Samson et Dalila, ait rencontré un accueil aussi sympathique que de l'auditoire. Souhaitons que le réalisateur et metteur en scène, M. Roger Gosselin, continuera de faire entendre au public québécois le répertoire français que l'on a souvent jugé trop sommairement comme de peu d'intérêt.

Les interprètes ont, en général, donné de Mireille une exécution réussie. Jacqueline Martel, dans le rôle titre, s'est révélée une excellente artiste, tour à tour charmante, sensible, émouvante. Elle sait faire croître avec art l'intensité dramatique. Sa voix agile dans les difficiles vocalises devient expressive, pleine de chaleur et de passion dans les scènes de la Crau et des Saintes-Maries.

Si trop souvent la prononciation est sacrifiée, si parfois le registre médium apparaît plus facile, l'air du contre ténor étonne par son habileté et d'un contrôle remarquable. Jacqueline Martel avec ses dons d'actrice, sa musicalité, son naturel, sa

grâce en scène, et sa voix est promise sans doute à une belle carrière.

Pierre Boutet dans le rôle de Vincent reste fidèle à sa tradition de bon chanteur: quelle que soit la tessiture, il conserve une voix bien timbrée, facile, homogène, qu'il sait admirablement faire parler. Il est regrettable cependant qu'il chuinte, et qu'il n'ait pas une prononciation pure de certains sons. Sur scène, il évolue avec assurance, mais toujours de la même façon, avec des gestes quasi mécaniques qui ne sont le reflet d'aucune sensibilité, d'aucune passion.

Mais le chant d'une voix si agréable qu'on oublie son manque de conviction ou l'absence de chaleur réelle dans son exécution. Réjane Cardinal mérite sans contestation des éloges sans restriction, dans le rôle de Taven qu'elle a magnifiquement incarné. Elle s'est avérée une grande interprète, une actrice intelligente et nuancée. Elle a campé une sorcière convaincante avec ses imprecations, ses rires et sa démarche.

Parmi les autres interprètes, Ramon, joué par Gaston Germain s'est fait remarquer: il a bien rendu l'autorité et la violence du père de Mireille; malgré les difficultés du rôle, sa voix s'est révélée très bien adaptée au personnage. Gilles Lamontagne (Ours), par contre, n'a certainement pas donné sa mesure dans l'acte

de la nature fantastique de rochers blancs et noirs sous une lumière bleue sombre d'un ciel profond qui rend le paysage bouleversant, sinistre. Pour la Crau, ce paysage aride du désert, Monsieur Lacroix avait peint un immense tableau non organisé, d'une grande abstraction sur laquelle vint jouer un éclairage éblouissant pour noyer le pays de lumière, rougir le sol, brûler l'horizon avec un soleil blanc. Tout était flou, un peu troublé, dévorant de tons, presque phosphorescent, assez brûlant pour que Mireille en devienne hallucinée et meure d'insolation. L'artiste a donc agé un heureux mélange de décors conventionnels et de décors modernisés, stylisés avec goût et raffinement.

Les chœurs, préparés par Charles Dumas, étaient bien fondus; les costumes très colorés, respectaient l'authenticité régionale.

Le public québécois peut se réjouir de posséder enfin une troupe d'opéra sérieuse et un metteur en scène très compétent dans la personne de Monsieur Roger Gosselin.

Louise LASNIER

La vie aventureuse de Jean-Paul Belmondo

Dans l'album de famille des Belmondo, on peut voir le futur héros de "Par un beau matin d'été", le petit Jean-Paul, sous les traits d'un enfant au visage trottin et aux traits réguliers.

Jean-Paul avait alors un an. C'était en 1934. Ses parents venaient de quitter le quartier d'Auteuil à Paris pour s'installer en Algérie. Jean-Paul y resta jusqu'à l'âge scolaire. Ensuite il revint à Paris.

Ses parents le mirent à l'Ecole Libre de la rue Henri Barbusse, puis à l'Ecole Alsacienne de la rue Notre-Dames des Champs dont il sortit avec un "grand prix de renvoi".

A 15 ans il tomba malade et ses parents lui firent gagner Allanches en Auvergne. Jean-Paul songea à devenir berger. A 16 ans, de retour à Paris, "Bébé" est en pleine forme. Il joue assidûment au football, sous les couleurs du Stade Français, et commence à pratiquer le Noble art. Mais il ne songe pas pour autant à une carrière sportive. Le théâtre le hante déjà. Il se confie à son père, le célèbre et estimé sculpteur Paul Belmondo, membre de l'Institut. Celui-ci lui demande de se soumettre à un test au-dessus d'un de ses amis, qui est sociétaire de la Comédie Française, Jean-Paul passe l'audition: une table de la Fontaine. On conseille vivement à Jean-Paul de retourner à ses études et d'abandonner toutes ambitions du côté des planches.

Mais Jean-Paul n'est pas d'accord. Il s'inscrit au cours de Raymond Girard. Il se per-

fectionne si bien que, six mois plus tard, il est reçu comme auditeur, au Conservatoire d'Art dramatique. Il y reste trois années, faisant la connaissance de ceux qui devaient rester ses amis: Jean-Pierre Marielle, Jean Rochefort, Michel Baune, Pierre Vernier, Guy Bedos.

Cependant le succès ne se montre pas immédiatement. Jean-Paul mène une vie de bohème jusqu'en 1958, l'année où il est engagé pour jouer au théâtre Oscar aux côtés de Pierre Mondy. Puis il enchaîne avec Trésor party et César et Cléopâtre. Bientôt, Jean-Paul signe ses premiers contrats cinématographiques: Sois belle et

tais-toi, Drôle de dimanche, Les copains du dimanche, Made-moiselle Ange, A pied à cheval et en voiture, A double tour, Classe tous risques et enfin A bout de souffle, le film-miracle qui le consacre.

En moins de cinq ans, Belmondo est devenu la plus populaire des vedettes françaises. Ses derniers films s'intitulent Peau de banane, Echappement libre, Week-end à Zuydcoote, Par un beau matin d'été de Jacques Derray. Jean-Paul, aujourd'hui est en Extrême-Orient. Il y tourne sous la direction de Philippe de Broca Les tribulations d'un chinois en Chine.

LE RESTAURANT

La Fayette

565 Boul. Charest Est

Tél.: 522-2053

Invitez une distinguée clientèle à venir déguster ses excellents mets au son de la musique avec Paul Touzin à l'orgue, de 6h. à 8h. p.m.

A compter de 8h. et ce toute la soirée, Musique d'atmosphère et de danse avec Yvon Légaré à l'orgue et son musicien à la batterie. Aucune charge d'entrée. Aucun minimum.

DANSE A LA CHANDELLE le vendredi et le samedi à compter de 10h. p.m. **BAR SALON** Air climatisé

AU CORONET

... et pour une semaine seulement

Les JEROLAS

Plus formidables! Plus hilarants!... avec de nouvelles chansons et de nouvelles blagues qui feront, comme toujours, sensation!

★ DANIELE DEAN danseuse, étoile de la TV

★ MARCEL TARDIF chanteur, m.c.

Spectacles à 10h. et 12h. Rés.: 529-4941

Mercredi le 28 avril NOS FUTURES ETOILES

Chef Gérard 2^e semaine triomphale!

l'artiste aussi connue à Moscou qu'à Karachi à New York qu'à Paris

L'INCROYABLE COCCINELLE

ET SA REVUE du Carrousel de Paris

8 ARTISTES EN SCENE

Pour réserver: 524-0549

AU BAL TABARIN 3 DANSEUSES EXOTIQUES

Jan TIFFANY

dans son numéro de danses exotiques qui a fait fureur à New York

★ MERCEDES CONNIE danseuse exotique qui en émerveille plus d'un

★ GALAXIE danseuse exotique

LINE ROBERT chanteuse, m.c. Spectacles à 10h. et 12h. AUCUN MINIMUM. Rés.: 524-6200

"THE SAPPHIRE GIRL"

Salle Marine du BARIL D'HUITRES

Nous acceptons la carte de crédit "American Express"

l'idole de la chanson Michel LOUVAIN

présenté par l'exquise et dynamique ★ GIGI DESROSIERS

Service de stationnement Pour rés.: 525-7101

Retour ce soir de toute la TROUPE de ST-JEAN

Guilda

dans sa grande revue "Vive la Mariée"

★ PIET COOMANS et ses musiciens

★ MARIUS son piano... ses chansons

Page Blanche **PIERRE ROCHE** pianiste-compositeur

Dans ce soir à la MADRAGUE 2e plancher du restaurant "à la Porte St-Jean"

Pour réserver: 529-4144

THEATRE DE L'ESTOC

9 rue St-Louis (Studio 9) 523-9740

Ce soir à 8h.30 Adm.: 2.00 Bénéf.: 1.50

LES FUSILS de la MERE CARRAR

le Berthold BRECHT

DE NEW YORK

★ ZABETH TAYLOR Danseuse exotique de couleur

★ RICKI DAY "lui ou elle?"

Mardi soir à 8h. 1ère Finale de "La Parade des Amateurs" Concours Chanson Mystérieuse et plusieurs prix à gagner Orchestre Jacques Drolet — 692-1616

Acro de variété sensationnel

DANSE entre les spectacles

CLUB LA FAYETTE

587 EST BLVD CHAREST — RES.: 522-2053

Air climatisé

Le Club La Fayette

Il très heureux de vous présenter

L'aristocrate portugais qui s'est acquis la réputation du meilleur interprète de la chanson moderne

Le fabuleux chanteur

Mascarenas

La belle danseuse

KATINA DAVIS LIETTE LANIEL chanteuses, animatrices

LA PLUS GRANDE PISTE DE DANSE A QUEBEC

Heures des spectacles: Semaine: 10h.15 - 12h.30 Pas de minimum

DANSE CONTINUELLE avec le trio Roger LACHANCE et Paul TOUZIN à l'orgue jusqu'à 2h. a.m.

Une exposition qui réunissait des grands noms de la peinture québécoise

Par Claude DAIGNEAULT

En collaboration avec la Chambre de commerce de Ste-Foy, la Galerie Zanettin a présenté à l'école supérieure des filles une exposition remarquable par le choix excellent des peintres représentés. Il se dégageait de cette salle un climat de sérénité très attachant. On se sentait bien disposé à l'égard des oeuvres qu'il nous était donné d'admirer. J'en félicite les responsables. Le public est invité à admirer ces oeuvres, jusqu'à ce soir.

Sans chercher à mettre en valeur un nom plutôt qu'un autre, j'avoue avoir été principalement attiré par les trois ta-

bleaux de Jean-Antoine Demers. Ses deux "Paysages" et

sa "Tête de Femme" dénotent une juste appréciation de l'har-

monie dans la lumière. On ne peut dire non à l'attrait

du calme et de l'étrange qui flottent autour des formes. Ses tableaux sont des images précieuses que l'on aime conserver en soi pour se rappeler l'impression qu'ils ont fait jaillir à prime abord.

En second lieu, j'ai beaucoup admiré "Nuit de Magie", "Crise" et "Châteauguay" de Joseph Giunta. Il y a quelque chose de méridionale dans cette effervescence de teintes variées. L'artiste semble lutter entre le retenu et l'explosion dans son expression. "Crise", en particulier, suscite une certaine hallucination à la regarder. J'oserais même dire que c'est avec grâce qu'on examine

ses tableaux. Il y a là quelque chose d'insolable qui leur donne un charme tout à fait personnel.

Le sculpteur Lewis Pagé tient une place à cette exposition. "Oblique", "Aller-Retour" évoquent une légèreté de mouvement qui nous change de la lourdeur d'Armand Vaillancourt, bien que ces deux artistes utilisent le même moyen d'expression : le fer forgé.

Il faut également signaler "Printemps" d'Arist Gagnon, qui nous présente une étrange fillette, égarée dans un univers de couleurs glauques. J'ai bien aimé aussi la composition en vert de Claude Girard.

Les grands tableaux de Basque attirent l'oeil ; on s'attarde devant cette hardiesse de couleurs sombres emprisonnant des taches claires, mais on n'en retient pas grand chose ma foi.

Marie Laberge exposait une très belle composition de rouge et de noir évoquant des frissons de chaleur.

Devant un Jean-Paul Lemieux ou un Paul Lacroix, on ne dit rien. On se contente de regarder sans bouger, tout attentif à la vie qui s'exprime dans les oeuvres de ces deux maîtres. Vie au ralenti, comme un mouvement du temps à peine mobile, ou un long souffle qui prendrait une éternité à s'échapper.



Quelques-unes des oeuvres exposées

Qui est Pierre Etaix ?

Pierre Etaix est né à Roanne en 1928 (le 23 novembre : Saggiatore).

Hanté tout jeune par la musique, il joue d'instinct de plusieurs instruments. Lorsqu'il a cinq ans, son grand-père l'emmène au cirque. À partir de ce moment, il prend une décision : devenir clown.

Il apprend le violon. Sa mère lui achète son plus beau jouet : un gibus. Il abandonne le violon.

Il commence à dessiner... des clowns partout.

Il découpe dans les journaux la photo des Fratellini, de Groucho, de Chico, de Harpo. Un ami de la famille lui apprend la perspective, le mouvement, l'anatomie.

En classe, sa première rédaction amuse beaucoup ses camarades.

Question : "Quel métier feriez-vous plus tard ?"

Réponse : "Je serai clown, pour pouvoir m'amuser en amusant les autres". (Conservez aujourd'hui ce même point de vue.)

Fait connaissance avec le cinéma par Charlot. Il découpe un morceau du collet de fourrure de sa grand-mère pour se faire une moustache, il imite Charlot pendant des mois.

Il découvre, dans un hebdomadaire de 1930, un reportage sur un personnage insolite : l'homme aux cent visages, Lon Chaney.

Il se fait offrir par son père (maintenant vous connaissez toute la famille) un coffret à maquillage. Il se fait des têtes et invite tous les jeudis 10 ou 12 copains, qu'il maquille en clowns et augustes.

Il fonde le cirque permanent. Commence à apprendre le piano.

Commence à apprendre le latin.

Au lycée, en 5e, nouveau sujet de composition française : "Quels sont vos projets, vos études étant terminées ?"

Même réponse que plus haut, mais avec moins de spontanéité et beaucoup plus d'hypocrisie pour faire passer le poisson au professeur de français.

Et puis, c'est le long acheminement vers le bac. Les progrès sont considérables... en dessin.

A 16 ans, il est sur le point de s'engager dans un cirque qui cherche des garçons de piste.

L'année du bac arrive, il quitte le lycée.

Rencontre le maître-verrier T. G. Hanssen. Apprend la technique du vitrail... et se destine définitivement vers la peinture. Sans oublier de peindre des scènes de cirque, il fait du théâtre amateur.

Il monte, avec un camarade, une douzaine d'entrées clownesques qui font fureur... aux galas des oeuvres de bienfaisance.

Au régiment, il travaille la prestidigitation et particulièrement la manipulation des cartes et des cigarettes (de trou-

ver).

Autre succès d'un concert Couperin

C'est hier après-midi qu'avait lieu au Musée de Québec, le trentième des concerts Couperin. L'assistance, comme toujours, a fort apprécié les oeuvres au programme.

L'Ouverture de Cimarosa, d'une écriture moins connue a été exécutée d'une façon enlevante. Une deuxième oeuvre, Placée, de Jean Philippe Rameau semblait prendre une résonance particulière dans la salle Plamondon dont l'acoustique favorisait les échos et les nuances : on se serait cru au dix-septième siècle. Les danses qui la composent ont été rendues avec rythme et délicatesse. Des accents bien marqués, des contrastes expressifs ont caractérisé la Symphonie en ré bémol majeur de Luigi Boccherini : le dernier mouvement cependant a toutefois présenté moins d'ensemble et de sûreté.

Le clarinettiste soliste, Wilfrand Guillemette a donné une exécution soignée du Concerto en si bémol majeur de Carl Stamitz. On peut seulement regretter que l'orchestre ait joué quelquefois un peu fort alourdissant le solo.

Le programme s'est terminé par la Symphonie en ré majeur d'Antonio Salieri dont certains passages difficiles des violons ont manqué un peu de précision.

Mais ces quelques imperfections de détails n'ont pas entamé la qualité réelle d'une interprétation très artistique de l'orchestre sous la direction remarquable de M. Sylvio Lacharité.

Louise Lasnier.

L'Expo invite les artistes

CALGARY (PC) — La compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 invite les groupes amateurs du Canada tout entier à participer au festival artistique prévu pour 1967.

C'est, en substance, ce qu'a déclaré hier à Calgary, M. Gary Sperling, responsable de la participation des groupes amateurs à l'Expo 67, s'adressant aux participants du Congrès canadien des professeurs de musique (Canadian Convention of Music Educators).

Orchestres, fanfares, choeurs, (Suite à la page 14, 1ère col.)

PRINCESSE

EN COULEURS : C'est l'un des plus beaux films, sur le sujet...

"BARABBAS"

Anthony Quinn & Vittorio Gassman

"LE TWIST EST ROI"

JOEY DEE & THE STARLITERS

EN COULEURS :

"LE FANTÔME DE L'OPÉRA"

HERBERT LOM & HEATHER SEARS

ACTUELLEMENT AUX

cinéma LAURIER ★ cinéma BIENVILLE Lévis

★ TOUS LES JEUNES DE 10 ANS ET PLUS ADMIS ★

EN PRIMEUR ROLLING STONES ★ BEACH BOYS

dans "The T.A.M.I. Show"

AU MEME PROGRAMME

"L'ESCLAVE DU PHARAON"

COULEUR et CINEMASCOPE

CINEMA PARIS

Jusqu'à vendredi incl.

Tramper ? Tramper pas ? C'est bien compliqué l'adultère...

Michele GRELLIER

Gisèle HAUCHECORNE

Danny BOY

Pierre VERNIER

LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE INFIDÈLE

Le record du Suspense !

GIL DELAMARE

COLETTE DUVAL

SUSPENSE

2^{ème} BUREAU

GISELE ROBERT

ANDRÉ LUGUET

CINEMA ST-ROMUALD

3 milles du Pont de Québec - Tél. : 839-7553

LARRY

AGENT SECRET

avec

Eddie Constantine

2e film :

Liane

l'esclave blanche

avec

Marion Michael

Adrian Hoven

En couleurs

ELIZABETH TAYLOR / RICHARD BURTON

HOTEL INTERNATIONAL

PANAVISION — COULEURS

2^{ème} GRAND FILM EN PRIMEUR

Jim Hutton ★ Paula Prentiss ★ Jack Carter

LA GUERRE EN DENTELLES

CINEMASCOPE — COULEURS

A L'AFFICHE AUX TROIS CINÉMAS

VICTORIA CLASSIC RIALTO

L'HOMME QUI FAIT COURIR LES FOULES

L'HOMME DE RIO

EMPIRE

vosre cinéma place de l'Hotel de ville

IMPERIAL

"L'INCROYABLE JERRY"

JERRY LEWIS & ZACHARY SCOTT

EN COULEURS :

"L'AMAZONE NUE"

MONIQUE JAUBERT & CARLOS ROLAND

Il s'agit... mais il y a une femme, d'âge mûr, sans scrupule...

"LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE"

SIMONE SIGNORET & LAURENCE HARVEY

TEL. 325-9724

LE PIGALLE

A l'affiche

jusqu'à vendredi inclus

LE DROIT DE NAÎTRE

CEUX QUI NE DEVAIENT PAS NAÎTRE

Matinée : 50¢ — Soirée : 75¢

2^{ème} Semaine !

EN PRIMEUR

UN NOUVEAU

CONSTANTINE

COMME S'IL EN PLEURAIT !

UN PROGRAMME

EXCITANT !

SURPRENANT !

ELOQUENT !

Barbara

PLUS ÉMOUVANT QUE

Margot

EN COULEURS

Enfin... Cette histoire qui a connu tant de succès à la RADIO devient maintenant un grand film

maintenant un grand film

661-8575

CINÉMA

CANADIENNE

Situé au Centre d'Achats de La Canadienne

LA VIOLENCE D'ENFANCE

LA GRANDE RÉVOLTE

FELIX

GEORGE MISTRAL

COLOR

2 GRANDES PRODUCTIONS

CARTIER et LAIRET

Centre d'Achats Rond-Point, Lévis

Tél. : 837-2272

A l'affiche

EN COULEURS

SOIF DE LA JEUNESSE

avec

TROY DONAHUE - CLAUDETTE COLBERT - KARL MALDEN

2^{ème} FILM

DIAMANTS SUR CANAPES

Audrey Hepburn - George Peppard - Couleurs

★ Air climatisé ★ Stationnement gratuit

Louise Lasnier.

A CELLES QUE VOUS CHERISSEZ
LE PLUS AU MONDE
LE SYNDICAT OFFRE

100 DOUZAINES
DE ROSES

A L'OCCASION DE LA
FÊTE DES MÈRES,
DIMANCHE, 9 MAI



S

Le Syndicat
DE QUÉBEC

Suggestion pour elles, toute la beauté d'un rideau
Plein Jour qui ajoute au charme de votre foyer



Déposez ce coupon à St-Roch ou à Place Laurier

Votre nom
 Votre adresse
 Le nom de votre mère
 Son adresse
 Son numéro de téléphone

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE. TEL: 529-7351, POSTE 335

S'il vous est impossible de faire vos achats, un décorateur expérimenté se rendra à votre domicile pour vous soumettre des tapis, tentures ou tissus d'ameublement. Estimation gratuite. Consultez le Syndicat.

Rideau décoratif Plein Jour 'Louis XV'

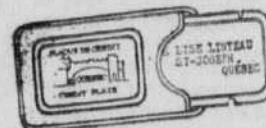
Plein Jour est le tissu le plus délicat pour orner vos fenêtres. Son tissage carré donne à Plein Jour une ductibilité et une transparence vaporeuse uniforme. Il ne se déforme pas, ne se déchire pas, ne s'effile pas et ne s'étire pas. Il se lave aussi comme un charme, sans frottage. Il sèche sans plisser, rétrécir ou s'étirer.

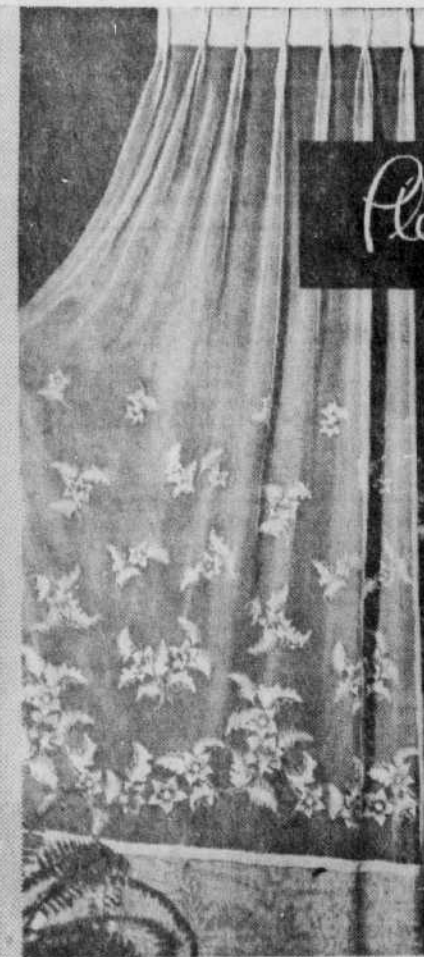
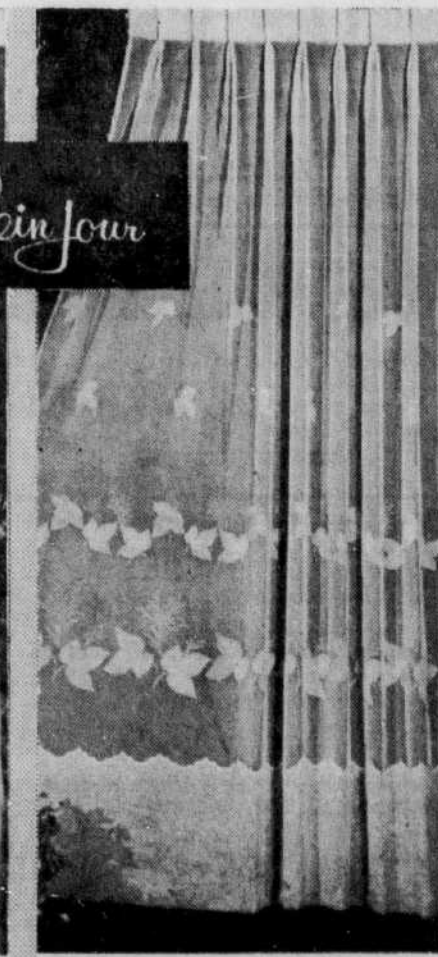
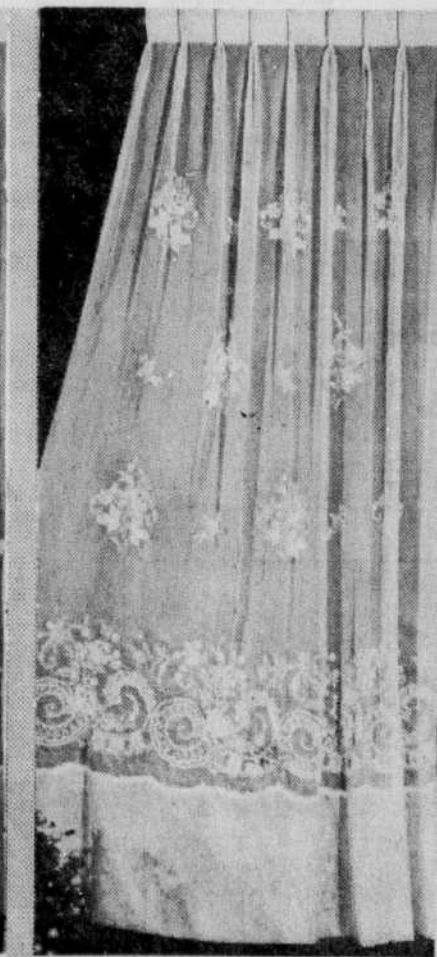
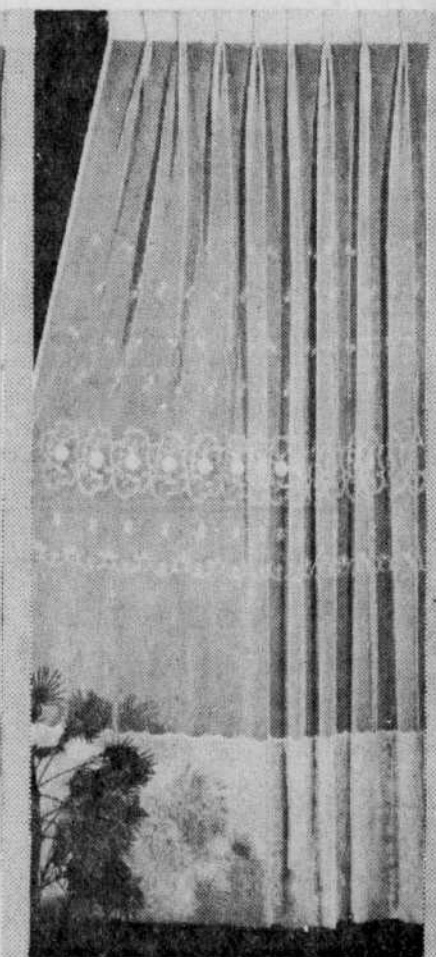
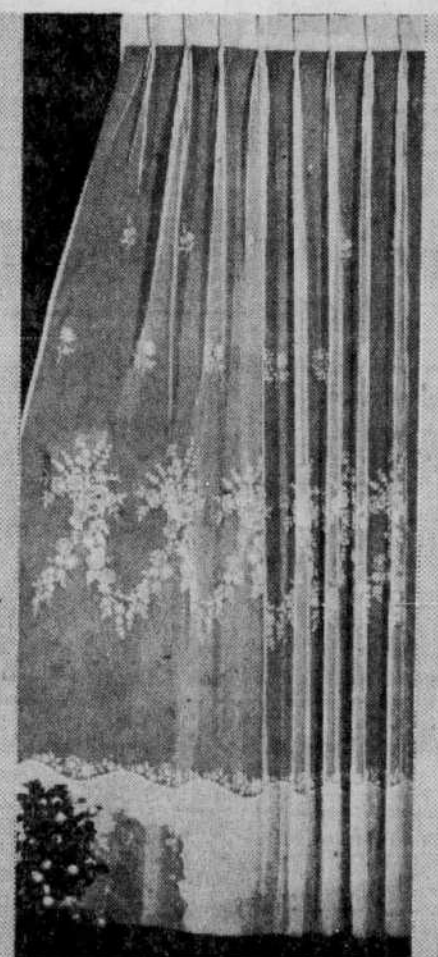
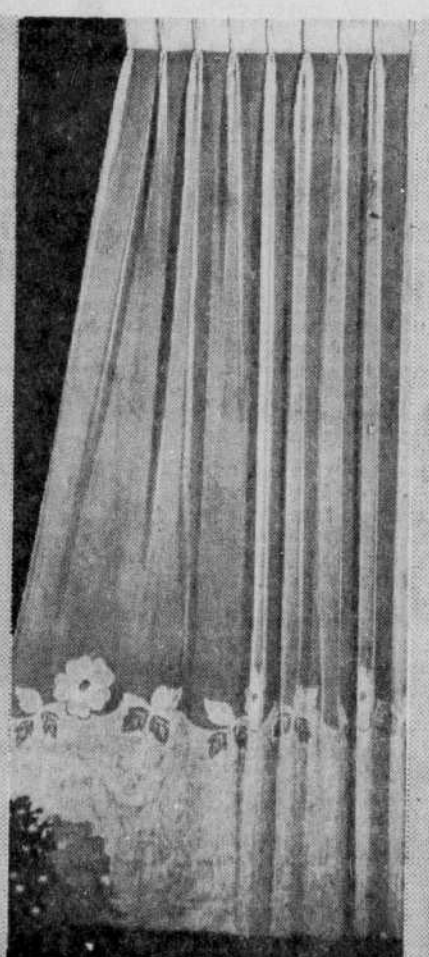
Blanc uni à la verge. Largeurs suivantes: 47" ... 2.50 69" ... 3.98 106" ... 7.50 118" ... 8.50 138" ... 10.98 verge.

Blanc avec motifs à la verge. Largeur 118" ... 19.95 à 41.95 verge

SYNDICAT, 5^e ETAGE. COMMANDES ACCEPTÉES. C.P. 1217, QUÉBEC 2. TEL: 529-7351

Dites seulement:
"Portez à mon compte"
lorsque vous achetez



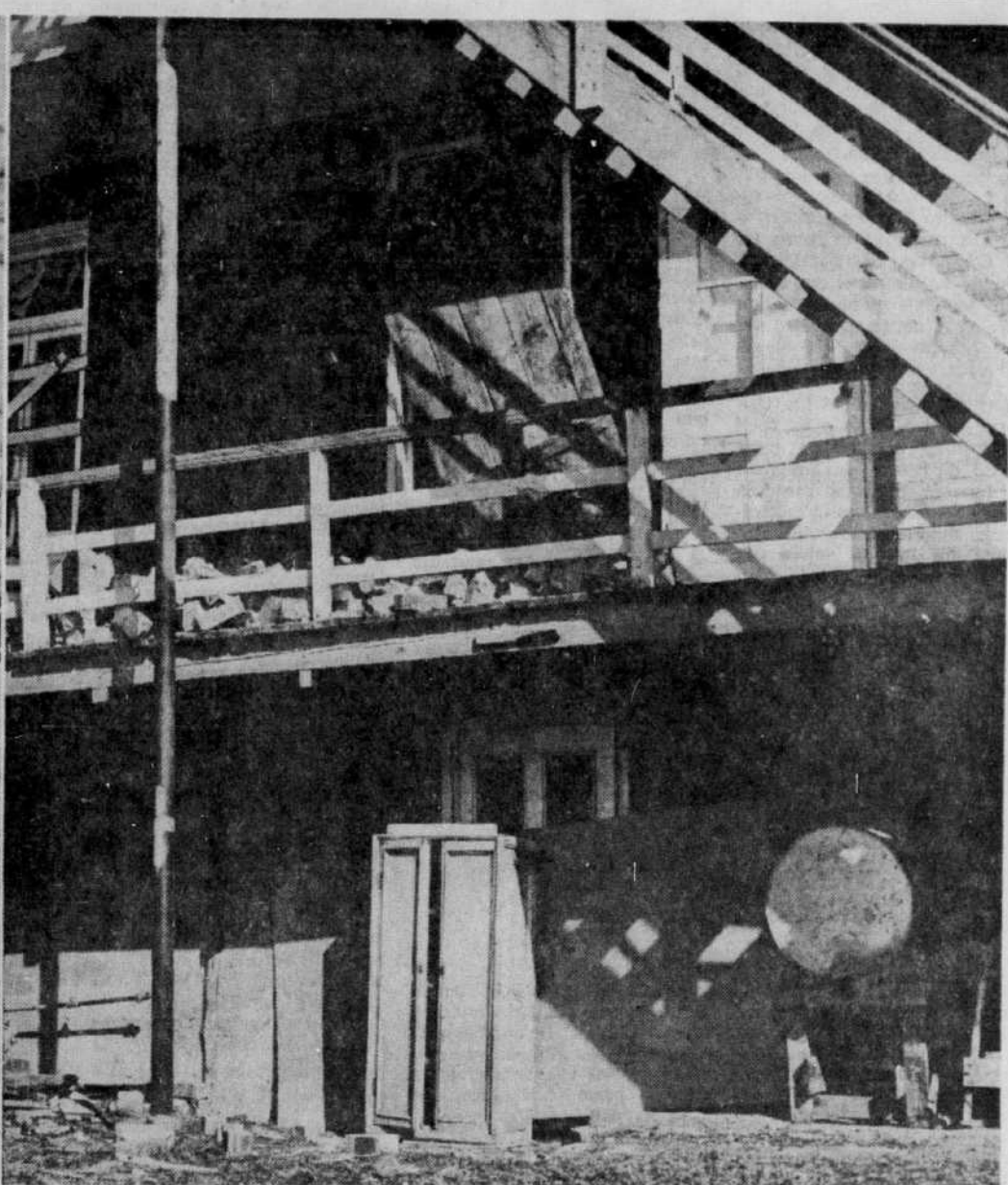
					
Motifs appliqués Délicates frondes de fougère avec des bouquets de colombine. Dim.: 70 x 110, valeur 19.95 Le panneau 14⁹⁸	Motifs appliqués Ravissantes feuilles étales avec un feuillage délicat. Dim.: 70 x 110, valeur 19.95 Le panneau 14⁹⁸	Motifs brodés De délicats bouquets de roses et de marguerites. Très décoratifs. Le panneau 64⁹⁵	Motifs brodés Marguerites parsemées sur rideau et entourées d'un décor régulier. Le panneau 18⁹⁵	Motifs brodés D'un panier de fleurs, s'échappent quantité de fleurs et de feuilles. Le panneau 41⁹⁵	Motifs brodés Très simple, il se remarque par sa bordure formée d'une fleur et d'une feuille. Le panneau 22⁵⁰

Le Syndicat
DE QUÉBEC

ST-ROCH: 9H. A 5H.30, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9H.30. PLACE LAURIER: 9H.30 A 5H.30, MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9H.30 DU SOIR. C.P. 1217, QUÉBEC 2. TEL.: 529-7351



LA DEFLAGRATION N'A LAISSÉ QUE DES RUINES — Une famille a failli être anéantie, hier matin, à l'Ange-Gardien, lorsqu'un réservoir à eau



chaude, a "sauté". Le balide a traversé deux planchers et la couverture. Toute la maison a été disloquée et une partie des murs se sont

effondrés. Les photos ci-dessus illustrent l'étendue des dommages extérieurs et le réservoir qui a explosé.

Un réservoir à eau chaude éclate et sort par le toit d'une habitation

(par Jos.-L. HARDY)

L'éclatement d'un réservoir à eau chaude, au 8^e étage d'une habitation de deux étages, a mis la vie d'une famille de cinq personnes en péril et démolit presque entièrement la maison hier matin, aux 6392-6394 de l'avenue Royale, à l'Ange-Gardien.

M. et Mme Henri Laforest et leurs fillettes ont eu la vie sauve grâce au fait qu'ils étaient encore tous au lit.

Sous la déflagration, le réservoir a traversé deux planchers et le toit, démolissant tout sur sa route. Les murs et les planchers se sont ouverts, des parties de murs de briques se sont écroulées, les fenêtres ont été arrachées, des débris lancés à distance. À l'intérieur, tous les meubles ont été déplacés ou renversés.

Parallèlement s'est rarement vu. Des agents et experts en explosifs de la Sûreté provinciale ont poursuivi leurs recherches toute la journée d'hier. Le propriétaire de la maison, M. Louis Chevalier, marchand, ne peut expliquer la cause.

Le réservoir d'une capacité de 25 gallons était chauffé à l'électricité. Depuis huit jours seulement, la famille Laforest habitait le rez-de-chaussée. Au 1^{er} mai, André Vézina, de la police de l'Ange-Gardien, devait prendre possession du logement du second étage.

En fin de matinée, le commissaire des incendies de la province, M. F.-X. Perreault, s'est rendu sur les lieux et a fait l'examen des lieux, du réservoir et des accessoires. On

a révélé qu'au cours de l'après-midi, après des réparations faites à l'extérieur, le réservoir a été déplacé et installé dans la chambre à coucher. C'est cet appareil qui a éclaté hier. En conséquence, on a conclu qu'il y a eu lieu de croire qu'une nouvelle défectuosité a pu provoquer l'éclatement.

La bouillotte, qui sautait, faisant des ouvertures de 4' et de 4'6" à travers les planchers et la couverture, était installée dans la chambre, près du mur de béton, dans la partie arrière de la construction. Elle se trouvait sous la garde-robe de la chambre où une des fillettes, Ghislaine, dormait.

Le réservoir se serait détaché par le fond et fut projeté avec violence à travers les deux étages et le toit. Dans sa trajectoire, il brisa d'abord la penderie et se dirigea vers le centre de la propriété. Après avoir surgi du toit, emportant avec elle les pièces de la cheminée, des souliers et les pièces de tuyauterie, la bouillotte retomba sur le sol, sur le côté-ouest de la maison.

M. Laforest a dit qu'il ne saurait expliquer la secousse que les membres de sa famille ont subie.

"Heureusement que ma fem-

me, mes enfants et moi-même étions tous couchés car nous aurions sûrement trouvé la mort." Le jeune père de famille a expliqué que "ce fut comme une formidable détonation".

Eveillés en sursaut, les membres de la famille Laforest ont fui en vêtements de nuit, réalisant à peine ce qui se passait, malade l'étendue des dégâts qui s'offrait à leurs yeux. La détonation fut assez forte pour être entendue à distance. Des parties du toit et des fenêtres ont été projetées à une centaine de pieds plus loin.

La maison de M. Chevalier devra être reconstruite. Sous la force de la déflagration, les murs extérieurs et intérieurs se sont disloqués, les murs de briques ont été partiellement démolis, les fenêtres se sont arrachées, la galerie a été disloquée.

M. Fernand Houde, secrétaire-trésorier de la Com. scolaire de Ville-Montmorency

M. Fernand Houde, commissaire d'écoles à Ville-Montmorency, a démissionné pour accepter samedi la fonction de secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire. M. Houde succède à M. Léopold Bouchard, dont les services viennent d'être requis par la Fédération des commissions scolaires du Québec comme conseiller technique.

M. Willie Vézina a été choisi comme nouveau commissaire pour occuper le siège laissé vacant par la démission de M. Houde, le nouveau secrétaire-trésorier. Rencontré après l'assemblée des commissaires samedi, M. Vézina a accepté de leur apporter sa collaboration. Contremaître à la Dominion Textile de Ville-Montmorency, M. Vézina est vice-président de la Caisse populaire de sa ville et un animateur des organisations paroissiales.

La nomination de M. Houde comme secrétaire-trésorier fut proposée par le commissaire Albert Robitaille avec l'appui du commissaire Lucien Barrette. Cette proposition a rallié tous les commissaires à l'exception de M. Simon Bouchard.

M. Bouchard a tenu à préciser qu'il ne s'objectait pas à la nomination de M. Houde. Mais il eût préféré qu'on fit un appel de candidatures. Déjà six candidatures, en plus de celle de M. Houde, étaient sur la table sans que l'on eût lancé l'appel.

Le président de la commission scolaire, M. Raoul Pilote, a appuyé la décision de ses collègues. Il a rappelé que le précédent directeur de M. Houde, M. Bouchard, avait été nommé de la même façon.

"Nous sommes justifiés de croire que ce n'était pas une mauvaise nomination", dit-il, "puisque la Fédération des commissions scolaires de la province sollicite aujourd'hui ses services pour elle-même".

M. Pilote a loué les qualifications de M. Houde pour la fonction de secrétaire-trésorier. Il a aussi rendu hommage à son dévouement comme commissaire depuis un an.

M. Houde assumera ses fonctions à partir du 1^{er} juin. Mais dès le 1^{er} mai, il agira déjà en cette qualité à temps partiel. M. Bouchard continuera en juin de prêter son concours à temps partiel jusqu'à la parfaite initiation de son successeur.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Pierre Canisius, docteur, ainsi que celle de sainte Zite, patronne des servantes.

Les marées

Haute : 3 h. 40 a.m.
Basse : 10 h. 29 a.m.
Haute : 3 h. 54 p.m.
Basse : 11 h. 25 p.m.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
4.40	6.48	14.08

ECOLE de COIFFURE LEMIEUX
M. Michel Blouin, directeur
Pour renseignements:
525 RUE DE L'ÉGLISE
TEL: 525-7197

Le Bacchus
...le rendez-vous des hommes d'affaires
Lunch tous les jours 1³⁵
63 d'Auteuil. Tél.: 529-6871

Dr André Dorion o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier o.d.
OPTOMETRISTE

AVIS A NOS ABONNES
DESSERVIS PAR PORTEURS
Nos abonnés de la ville de Québec et de la banlieue qui doivent changer d'adresse d'ici le 1^{er} mai, nous obligeraient beaucoup en avisant quelques jours à l'avance, le porteur de leur arrondissement, ou encore en signalant 525-7131 — Poste 238.
Pour les abonnés qui demeurent en dehors des zones plus haut mentionnées, ils voudront bien en aviser le porteur qui leur livre le journal.

le "sillery plaza"
la conciergerie la plus élégante de Québec

Bureau de location sur les lieux
681-3023
Montreal Trust
SERVICE DE LOCATION ET ADMINISTRATION

● Pièces très spacieuses
● Vue magnifique sur le fleuve
● Service de limousine à votre disposition
● Terrasses individuelles
● 2 piscines
● Salles et terrains de jeux pour les enfants
● Stationnement facile pour vous et vos visiteurs
● 1, 2, 3 chambres à coucher

Centre d'Arts
Boulevard Laurier
Chemin St-Louis
Chemin du Ponton
Côte St-Jacques
Côte St-Jean

4 morts violentes sur les routes

Quatre personnes, dont un enfant de trois ans, ont connu une mort violente sur les routes de l'Est de la Province, en fin de semaine. Ces tragédies se sont produites à Saint-Gérard-Magella, près de Québec, à La Pocatière de Kamouraski, à Baie-des-Sables, comté de Matane, et à Larouche, près de Chicoutimi.

A SAINT-GERARD
Clermont Savard, briquetier, 22 ans, fils de Mme veuve Paul Savard, 257 boulevard Lamontagne, à Saint-Gérard-Magella, a trouvé la mort sous son automobile, samedi soir, à la suite d'une embardée, survenue à quelque 1.000 pieds de l'intersection de cette artère avec la route de Valcartier et le rang Saint-Claude.

Dans une courbe assez prononcée, le jeune Savard aurait perdu la maîtrise de sa voiture qui prit une tangente vers la gauche, heurta le parapet d'un pont et vint s'arrêter avec fracas contre deux colonnes de béton et de briques d'une entrée de cour. Sous la violence du choc, le conducteur fut projeté hors de sa voiture qui se renversa, les quatre roues en l'air, sur lui.

Au moment de l'accident, Clermont Savard était accompagné de Claude Daigle et de Jean-Louis Beaumont, aussi de Saint-Gérard. Ces derniers s'en sont tirés indemnes.

A LA POCATIERE

Un bambin de 3 ans a été happé à mort à Ville La Pocatière, vers 6 h 30, samedi soir, près du domicile de ses parents, sur la route 2-A Michel, fils de M. et Mme Jos.-A. Lizotte, a été heurté par la voiture que conduisait M. Pierre Lambert. L'enfant aurait surgi devant le véhicule et le conducteur aurait fait l'impossible pour l'éviter. Mandé sur les lieux, le Dr G. Dallaire a constaté la mort.

A BAIÉ-DES-SABLES

Une tragédie de la circulation, impliquant trois automobiles, s'est produite en fin de soirée, vendredi, sur la route reliant Baie-des-Sables à Saint-Damase. Un homme a été tué instantanément tandis que deux filles ont subi des blessures. L'une d'elles est dans un état sérieux à l'hôpital de Rimouski.

La victime est M. Joseph Domingue, 43 ans, célibataire, de Les Boules, comté de Matane. Ses restes mortels ont été transportés à la morgue de Sirois, à Matane, où le Dr G.-A. Joubert, de Price, tiendra une enquête.

Les blessées sont Mlle Jacqueline Ratté, 35 ans, de Les Boules, qui voyageait avec M. Domingue, et Mlle Simonne Ratté, de Baie-des-Sables. Cette dernière n'a pas été hospitalisée.

Mlle Jacqueline Ratté fut conduite d'urgence à l'hôpital de Rimouski par les ambulanciers de la maison L. Rouleau. Les automobiles de MM. Courcy et Thibault ont aussi subi de lourds dommages.

A LAROCHE

Richard Tremblay, 26 ans, demeurant au 49 rue des Erables, à Rivière-du-Moulin, Chicoutimi, a été tué instantanément, vers 3 h 15, dimanche matin, lorsque sa voiture a manqué une courbe, à l'entrée du village de Larouche. Le jeune homme voyageait seul au moment de la tragédie. Il a succombé à un enfoncement du crâne. À la suite de l'embardée, la voiture a capoté dans le champ. Les restes mortels ont été transportés à la morgue de Chicoutimi où une enquête a été ouverte.

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Les cours semblaient vouloir s'orienter vers la baisse ce matin à la Bourse de Montréal où les transactions se déroulaient à un rythme modéré. Sur un total de 75 valeurs négociées à 11 heures et trente, 21 ont monté, 28 ont baissé et 26 demeuraient inchangées. La situation offre un contraste frappant avec celle qui a prévalu en matinée vendredi alors que l'on comptait 30 gains, 17 pertes et 41 titres stationnaires sur un total de 88 valeurs négociées.

L'irrégularité de la liste mobilière serait attribuable à l'incertitude quant au budget fédéral qui sera présenté ce soir aux Communes. D'autre part, la tendance à la baisse observée ce matin à Wall Street semble avoir fait sentir son influence. Cependant, les pertes se confinaient généralement à une fraction. Parmi les valeurs à la hausse, mentionnons BRINCO dont la cote ne cesse de se raffermir depuis quelques jours. Les meilleures perspectives au sujet de l'aménagement des chutes Churchill expliquent sans doute le regain d'intérêt à l'égard de cette valeur.

D'autre part, les actions de Dominion Tar ont glissé de 0.12% pour se transiger à \$22.62%. Cette entreprise a fait savoir ce midi que ses bénéfices du premier trimestre

avaient fléchi modérément, représentant 28 cents par action au regard de 35 cents pour la même période l'an dernier. Cependant, le président de la compagnie, M. W. N. Hall, a fait remarquer qu'il ne faudrait pas "attacher une importance excessive à cette légère baisse du bénéfice".

À la Bourse Canadienne, Dolan a attiré l'attention avec un déplacement de 208,000 actions; ce stock a décliné de \$0.01 à \$0.63. Jubilee et Stairs se cotaient respectivement à \$3.15 et \$1.86. À la Bourse de Toronto, les industrielles n'affichaient aucune tendance concluante comme l'indiquent leur moyenne qui s'inscrivait à 175.69 à 11 heures, soit une hausse marginale de 0.02 point. Lake Dufault a monté de \$0.37% pour atteindre \$14.50 dans le compartiment minier. À Wall Street, la Bourse a fléchi sous l'influence des prises de bénéfices; ce midi, la moyenne des industrielles de Dow Jones marquait une baisse de 2.20 points à 914.21. L'indice DJ a enregistré une avance nette de 4.50 points la semaine dernière à 916.41.

DANS LA METROPOLE

Couvrete A	\$36.00	+ 0.75
C. Steam	33.50	+ 0.50
C Imp B C	70.00	+ 0.50
BRINCO	7.62	+ 0.37%
Algoma	79.00	+ 0.50
MacMillan	37.25	+ 0.37%
Dom Tar	22.62	- 0.12%



Mmmmm... quelle douceur !

Ces luxueux tapis "Harding" sont faits d'acrilan
* Choix de 74 couleurs
* Prix à partir de \$6.49 v.v.

Vinois
Un des plus importants spécialistes en couvre-planchers et tentures
2101, 1ère Avenue - 529-3722

LE MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE
Soyez vous où le louer ?
— chez Pierce Camera

LOCATION de CAMERAS - CINE-CAMERAS PROJECTEURS - ECRANS
Une image vaut mille mots

• Service industriel
• Pour conventions et conférences
• Excellent service

PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

CAMPING de "FRANCE"
GIFACO - MONCLER
CARATRAIL - NOMAD
chez
Guy Massicotte Sports Inc.
915 Est. rue St-Vallier
529-4956

EXPOSITION
Tous les jours (samedi inclus) jusqu'à 5 h. 30 p.m.

SOIRS :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.
de 7 h. à 10 h.



POUR LA PREMIERE FOIS — Le conseil municipal de Saint-David de l'Auberivière a décidé, il y a quelques semaines, de doter la ville d'un service permanent de police et feu. Une quinzaine de candidats se sont présentés pour occuper le poste de chef. C'est M. François Magier qui fut choisi. Il entrera en fonction le 3 mai. Toutefois, samedi dernier, au collège Desjardins, s'est déroulée la cérémonie de prestation de serment du premier chef de police et feu de Saint-David. De nombreuses personnes ont assisté à cette manifestation, et notam-

ment, messieurs les maires de Saint-Romuald, Charny, Saint-Louis de Pintendre; le curé et le vicaire de Saint-David; les chefs des services de police de toutes les municipalités de la région, etc. Le maître de cérémonie était le secrétaire municipal M. Rodolphe Bélanger. Sur la photographie, prise au moment où M. François Magier signait son contrat, on peut reconnaître, M. Albert Demers, maire de Saint-David, le nouveau chef, et M. D. Robitaille, président de la commission scolaire.



CHARME ET BEAUTE — Tel était le thème de la manifestation organisée à Lévis, en fin de semaine dernière, par le comité féminin du Jeune commerce Lévis-Lauzon. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à cette soirée consacrée au maquillage, à la mode et à la coiffure, en un mot : à la grâce féminine. Madame Aline Samson, esthéticienne, fut la commentatrice de cette soirée au cours de laquelle de nombreuses

toilettes de la mode printanière ont été présentées par les duchesses du dernier carnaval d'hiver de Québec. On peut reconnaître ci-dessus, de gauche à droite : Mesdames Gilbert Samson, présidente du comité féminin du Jeune commerce; Paul Gourdeau, présidente honoraire, et M. Gauthier, présidente régionale du même mouvement.



CLUB RICHELIEU DE LEVIS — Le conférencier invité du dernier souper était M. Armand Beaupré, président général de la Société des clubs Richelieu, qui a traité de la structure, des principes et de l'action du mouvement. On peut le voir sur la photographie ci-dessus, en compagnie de madame Yolande Michaud, secrétaire exécutive de la Société canadienne de la santé mentale, venue présenter la grande campagne qui se déroulera le 14 mai dans le Québec métropolitain.

Les permis de construction à Lauzon

Au cours du premier trimestre 1965, 27 permis de construction ont été délivrés par les autorités municipales de Lauzon, pour un montant de \$274,150.

Les nouvelles constructions sont au nombre de 16, dont un immeuble à huit logements d'une valeur de \$51,000, et une station de service d'un montant de \$30,000.

Treize maisons unifamiliales ont été érigées durant cette période pour un prix global de \$178,000.

Les autres permis de constructions concernent des réparations ou des démolitions d'immeubles.

Notons que nombre des constructions entreprises l'ont été grâce à la campagne des emplois d'hiver à laquelle ont participé la grande majorité des entrepreneurs de la rive sud.

Les Chinois mesurent les distances par le trajet accompli en une journée.

Le conseil de Lévis réaffirme l'unanimité de sa décision

A la suite de la prise de position de l'échevin Jean-Louis Lemieux, lors de la dernière réunion du conseil de Lévis, justifiant l'attitude de la ville, dans l'affaire de la demande d'augmentation des tarifs de La Traversie, le maire, et divers autres échevins ont fait les commentaires suivants :

Le maire Thivierge, tout d'abord, a réaffirmé la bonne foi du Conseil et de l'administration de La Traversie, en spécifiant toutefois qu'une attention plus vive aurait peut-être dû être apportée aux prix suggérés pour les étudiants.

Les propositions de La Traversie prévoient que le tarif préférentiel consenti à cette classe d'usagers, se limiterait du 1er septembre au 1er juin de cette année, alors qu'en pratique, nombreux sont les étudiants qui doivent suivre des cours durant la période estivale.

L'échevin Jean-Louis Lemieux a admis ce fait.

M. Marcel Lacroix a déclaré

que les prétentions de la Chambre de Commerce étaient tout simplement exagérées : "Ce n'est pas à un tel organisme, a-t-il déclaré, de "scruter" pour nous le bien-fondé des propositions, ce sera à la Régie des transports d'agir en temps et lieu".

M. Laval Bouchard a chaudement félicité son collègue J.-L. Lemieux pour son travail et les "paroles de franchise" qu'il a prononcées, lorsqu'il a dit qu'en de telles circonstances le Conseil n'a fait que son devoir, dans l'intérêt commun des citoyens de Lévis.

M. Bouchard a fait savoir que le public, qui utilise quotidiennement les traversiers, verrait d'un bon oeil la mise en vente de carnets de billets à un prix moindre.

A ce sujet, M. Raymond Paré a suggéré que les habitants de Lévis devraient, en toute logique, bénéficier d'un tarif préférentiel, compte tenu du fait, qu'une partie des taxes municipales est utilisée pour l'entretien de la salle d'atten-

te de Lévis, de même que pour celui des quais et également pour le service de police.

M. Denis Lemieux a dit que les Conseils et les Chambres de Commerce intéressés au problème devraient unir leurs efforts dans le but d'obtenir des subventions gouvernementales destinées à la construction éventuelle de nouveaux navires.

L'échevin Wilfrid L'Hébreux tint à remercier ses collègues et les appuyer dans leur décision favorable à un relèvement des tarifs, tout en faisant remarquer au maire qu'il trouvait étonnant que son collègue Denis Lemieux ait pu s'exprimer en cette affaire, compte tenu qu'il est actionnaire de La Traversie (il y a quelque temps le maire avait mentionné à l'égard de M. L'Hébreux qu'il ne pouvait prendre part à une discussion sur un sujet auquel il était personnellement intéressé).

M. L'Hébreux déclara à l'adresse du maire que depuis que ce dernier présidait aux destinées de la municipalité, soit depuis 1957 : "C'était une vraie catastrophe..."

Le maire crut bon de dire aux autres échevins qu'il s'agissait là d'une attaque à leur égard et qu'il entendait relever cette injustice flagrante.

"Les mots de M. L'Hébreux ne correspondent absolument pas à la vérité, et je n'accepterai pas que le Conseil soit discrédité d'une telle façon. Ce Conseil a toujours agi dans l'intérêt des contribuables. De grosses dépenses ont été entreprises, et jamais "à l'aveuglette", elles correspondaient à des besoins importants".

Comité des relations professionnelles à la C. S. de Lévis

L'article 5 de la convention signée entre la Commission scolaire de Lévis et le syndicat des instituteurs, prévoit que dans les 30 jours, doit être formé un comité, dit : "Comité des relations professionnelles" destiné à étudier tous les problèmes pouvant se présenter dans l'application de la convention.

Le syndicat a fait connaître ses deux représentants à ce comité, en l'occurrence MM. Jean-Louis Renaut et Gaston Pélissier.

Lors de sa dernière assemblée, la commission scolaire a procédé au choix des siens. Il s'agit de M. Louis-Nazaire Drouin, proposé par M. C.-E. Castongyay, et de M. Benoît Lemieux, proposé par M. C.-H. Blouin.

Ce comité qui durera autant que la convention, soit jusqu'au 30 juin, a un aspect consultatif, et en aucun cas ne devra se prononcer contre les droits déjà acquis par l'une ou l'autre des deux parties en cause.

Le président Ghagnon a déclaré que le fonctionnement d'un tel comité ne pourra avoir que d'heureuses répercussions sur l'application de l'accord et pourra éviter, éventuellement, bien des litiges et des contestations.

ELECTIONS SCOLAIRES

Deux commissaires de Lévis, MM. Lemieux et Drouin, arrivent en fin de mandat cette année.

En prévision d'éventuelles élections aux sièges 4 et 5, la commission scolaire a pris les décisions suivantes.

La mise en nomination des candidats aura lieu le 7 juin. En cas d'élections, celles-ci se dérouleront le 14 du même mois.

Les bureaux de scrutin seront situés 1) au couvent du Christ-Roi, pour les électeurs de Soros-

S. S. J. B. de Saint-Romuald

SAINT-ROMUALD. — Une assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Romuald aura lieu mercredi soir, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville.

Des décisions importantes pour le bon fonctionnement de la section locale seront prises, au cours de cette réunion. Il y a plus de 700 membres de la S. S. J. B., à Saint-Romuald.

RIVE-SUD NOUVELLES — LA REDACTION 525-7131 JOUR 525-7136 SOIR

ANNONCES CLASSEES — PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, 837-2424 J.-E. PARE, 237 St-Joseph Lauzon, 837-2471

ABONNEMENT — GASTON TURGEON, 81A Boul. Jacques-Carrier Lauzon, 837-5936. Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h.p.m. Samedi 8 h. 30 à 12.00

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité Venez nous visiter **LES NECESSITES DOMESTIQUES LITEE** 43 Trans-Canada Ouest, Lévis. (Près Rond-Point Lévis) Pour rendez-vous **837-9381**

GUSTAVE BÉDARD Automobiles Ltée

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC

19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-5894

nettoyage impeccable

Teinturerie Française Inc.

TENTURES - SUEDE - ENTREPOSAGE -

SERVICE A DOMICILE **524-4686**

Congrès provincial des travailleurs forestiers

"Vivre de la forêt... ou en sortir", tel est le thème du quatrième congrès provincial des travailleurs forestiers de l'U.C.C., qui aura lieu les 27 et 28 avril, à l'hôtel-motel des Laurentides (Bastogne), à Beauport.

M. Léo-Paul Lévesque, i.f., directeur du service forestier de l'U.C.C., annonce que M. Lucien Cléche, ministre des Terres et Forêts, sera le conférencier d'honneur au dîner qui aura lieu à 7h. du soir, mardi. Ce dîner sera sous la présidence de M. Richard Paradis, président de la Fédération des travailleurs forestiers du Québec.

L'avant-midi du 28 avril sera consacré à l'élection des dirigeants et à l'étude finale des vœux.

Tous les travailleurs forestiers, membres de l'U.C.C. sont convoqués à ces assises annuelles qui complètent, en quelque sorte, les congrès qui se tiennent actuellement dans les différentes régions forestières du Québec.

LA CONSTIPATION peut causer un malaise. Evitez-le! Prenez **FRUITATIVES**

Le malaise causé par la constipation peut être difficile à supporter. Fruitatives vous apporte un soulagement efficace qui fait du bien. C'est un produit unique! Fait d'extraits de fruits frais, de médicaments et d'herbes. Agit rapidement—coût modique. Vous pouvez vous en remettre à Fruitatives, qui a fait ses preuves maintes et maintes fois. Des aujourd'hui, procurez-vous Fruitatives.

IMPORTANT N'oubliez pas, DE REMPLACER VOTRE PRÉSENT **MATELAS** PAR UN **MATELAS** **BLUE RIBBON** **Serta** **LE MEILLEUR AU MONDE!**



TOUJOURS LÀ—AVEC DE L'ARGENT POUR TOUTE RAISON VALABLE

améliorations domiciliaires ♦ meubles neufs ♦ comptes en souffrance ♦ réparations de votre auto ♦ dépenses imprévues. De \$50.00 à \$2,500.00 OU PLUS

SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ASSURÉ

228 est. boul. Charest 525-4155 235 boul. Wilfrid-Hamel 629-2522 295 des Glacis, Carré Youville 525-4508 229 est. rue St-Joseph 529-8931

LÉVIS: 5 est. rue Trans-Canada 837-4891 210, rue Notre-Dame 1372

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED

NF65-5F

3 mois de prison

MONTREAL (PC) — Albert Beaudin, âgé de 52 ans, a été condamné samedi à trois mois de prison et à une amende de \$800 après avoir avoué sa culpabilité sous l'accusation d'avoir été un informateur rémunéré, pour les établissements qui devaient recevoir la visite de la police.

La Couronne a soumis qu'il a pu "avertir" les établissements suspects concernant les descentes de la police, à cause de "sa très importante" fonction comme fonctionnaire au palais de justice, section criminelle. On n'a pas révélé quel fonction il occupait.

Beaudin a avoué sa culpabilité sous deux accusations de corruption et une autre de tentative de corruption. Il a été déchargé de sentences successives d'un mois de prison sous chacune des accusations, pour un total de trois mois. Il a également été condamné à une amende de \$200 sous chacune des trois accusations.

ASSEMBLÉE SPÉCIALE IMPORTANTE

POUR LES ELECTRICIENS PLOMBIERS

LUNDI SOIR LE 26 AVRIL A 8 HRES P.M.

EDIFICE DES SYNDICATS NATIONAUX

155 est. boul. Charest, Québec

PROGRAMME : 1-Rapport sur les négociations en cours par Réal Labelle.

2-Rapport sur campagne d'organisation ORATEURS : Plusieurs officiers supérieurs de la C.S.N.

La Fraternité des Plombiers et Electriciens de Québec Inc.

A LA TELEVISION

CBVT-TV, canal 11 - Québec
CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

LUNDI

CBVT-TV canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.30 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Long métrage "Gilda"
12.00 De tout de tous
12.30 Téléjournal
1.00 Long métrage "Sur le pont des soupis" avec Françoise Rosay
2.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.30 Miroir d'Éves
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquêtes Jobidon
5.30 Atomes et galaxies
6.00 Jeunesse oillie "Les Jacob"
6.30 Téléjournal
6.40 Supplément régional
6.45 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Les belles histoires
8.30 De 9 à 5
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 La fallacie des autres
10.30 Téléjournal
10.44 Supplément régional
10.52 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma: "La grande Maguet" avec Madeleine Robinson
1.00 FIN DES ÉMISSIONS

CFCM-TV canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Nouvelles
12.25 Nouvelles sportives
12.30 Nécrologie
12.40 De tout de tous
1.00 Palmars
1.30 Super Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste "Cartouche, roi de Paris" avec Roger Pigault
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Poppy
5.30 Sir Lancelot
6.00 Télé-Québec
6.25 Concours
6.30 Nouvelles sportives
6.40 La météo
6.45 Nouvelles
7.00 Le Grand Prix Musical
7.30 Le Virginien
8.00 A la Catalogne
9.30 Les Quatre Justiciers
10.00 Découvertes 60
10.30 Théâtre des Étoiles
11.00 Nouvelles
11.08 Nouvelles sportives
11.18 Heures exactes
11.30 Pas de congé, pas d'amour" avec Van Johnson
12.45 FIN DES ÉMISSIONS

CKMI-TV canal 5

9.30 Mire et musique
10.00 Canadian Schools
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Helene
11.30 Butternut Square
11.50 CBC-TV news
12.00 Mire et musique
12.30 Moment of Truth
1.00 Lawman
1.30 Take thirty
4.00 As the world turns
4.31 Razzie Dazzie
5.00 World of nature
5.30 Music Hop
6.00 Cartoons
6.30 Spring edition
7.00 Lawman
7.30 Don Messer
8.00 Show of the week
9.00 Danger Man
10.01 The Sixties
10.30 Dick Van Dyke
11.00 CBC-TV news
11.18 Walter Gordon Press Conference
11.45 Penthouse 5: "Festival without End" avec Hugh Marlowe
1.05 FIN DES ÉMISSIONS

MARDI

CBVT-TV canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.30 Aujourd'hui à CBVT
10.30 Émissions scolaires
11.00 "Les forces de la nature"
11.08 "Mouvement uniformément accéléré" avec Robert Scott
11.30 Long métrage "Tigre noir le justicier" avec Robert Scott
12.35 Téléjournal
1.00 Long métrage "Le rescapé"
2.00 Votre cuisine madame
3.30 Si tant m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Des fourmis et des hommes
5.30 Le roi de la jungle
6.00 Hebdo sport
6.30 Téléjournal
6.40 Supplément régional
6.45 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Éliminatoires du hockey (de finale)
10.30 Hure de l'Asie
11.00 Téléjournal
11.14 Supplément régional
11.22 Bulletin météorologique
11.25 Nouvelles du sport
11.30 Festival Gérard Philipe
1.05 FIN DES ÉMISSIONS

CFCM-TV canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Nouvelles
12.25 Nouvelles sportives
12.30 Nécrologie
12.40 De tout de tous
1.00 Palmars
1.30 Super Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste "Cargaison clandestine" avec Luis Mariano
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Poppy
5.30 Casey Jones
6.00 Télé-Québec
6.30 Nouvelles sportives
6.40 La météo
6.45 Nouvelles
7.00 Tout l'monde en place
7.30 Intrigues à Hawaii
8.30 Tentés votre chance
9.00 Police des plaines
9.30 Le Saint
10.30 Bon voyage
11.00 Nouvelles
11.08 La météo
11.10 Nouvelles sportives
11.15 Heures exactes
11.30 "Père coupable" avec Henry Fonda
12.45 FIN DES ÉMISSIONS

CKMI-TV canal 5

9.30 Mire et musique
10.00 Canadian Schools
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Helene
11.30 Butternut Square
11.50 CBC-TV news
12.00 Mire et musique
12.30 Moment of Truth
1.00 Jack Benny
1.30 Danny Kaye
4.31 Razzie Dazzie
5.00 Fireball XL-15
5.30 Western Theatre
6.30 Spring edition
6.60 Mike Hammer
7.30 The sports scene
8.00 Jack Benny
8.30 Danny Kaye
9.30 Front page Challenge
10.01 News magazine
10.30 Other voices
11.00 CBC-TV news
11.15 Viewpoint
11.20 FIN DES ÉMISSIONS

HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS



M. Roland Dumais, président de l'Expo-sciences de Québec, et le jeune Daniel Chéné, gagnant d'un premier prix pour son montage "Les bases en mathématiques".

L'étudiant Paul Nadeau, lauréat de l'Expo-sciences de Québec

M. Paul Nadeau, étudiant en philo 1 au collège de Lévis, a remporté la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur du Québec et une bourse d'étude de \$300 en se classant premier à la troisième Expo-sciences de Québec, tenue en fin de semaine à l'école Cardinal-Roy. Le travail qu'il a présenté s'intitule: "Le géomagnétisme, facteur de germination".

A WINNIPEG

Les quatre exposants — tous des gagnants d'hier — qui seront délégués à l'Expo-sciences nationale de Winnipeg, les 6, 7 et 8 mai sont: MM. Nadeau, Daniel Chéné, de l'école secondaire Saint-Michel de Sillery, Michel Villeneuve, de l'école secondaire régionale de Charlesbourg, et Mlle Louise Guy, du collège Marymount.

Le trophée de l'Expo-sciences a été attribué, cette année, à l'école secondaire Saint-Michel de Sillery.

En plus de proclamer le grand prix, M. Gaston Moisan, secrétaire de l'Expo, a nommé les premiers prix de chacune des catégories, de même que les prix spéciaux.

Parmi les premiers prix, on retrouve les noms suivants: Daniel Chéné, école secondaire Saint-Michel (physique, mathématiques, astronomie); Louise Guy, Marymount College (chimie, géologie); Michel Saillant et Jean Pagé, école Saint-Michel, Lilliane Vaillancourt et Louise Garneau, de l'école normale Mérici, (biologie, zoologie, botanique); Paul Nadeau, col-

lège de Lévis, et Tatiana Jerez, Marymount (sciences appliquées); Gilles Paré, collège de Lévis et Jean Dubois, école secondaire Saint-Michel.

Les prix spéciaux, donnés par diverses sociétés de Québec, sont allés aux exposants suivants:

Manifestation arménienne à Montréal

MONTREAL (PC) — Plus de 2,500 membres de la communauté arménienne de Montréal ont défilé boulevard Dorchester samedi pour commémorer les massacres de plus de 1,000,000 d'Arméniens en Turquie.

Ils s'étaient joints aux Arméniens du monde entier pour commémorer le 50e anniversaire des massacres qui ont débuté à Constantinople, aujourd'hui Istanbul, le 24 avril 1915.

Le défilé de 20 minutes débutait par un groupe de scouts arméniens et il a été suivi d'une cérémonie de 30 minutes au cénotaphe de la Place Dominion.

Bon nombre des 5,000 personnes de descendance arménienne à Montréal ont perdu leur famille entière dans les massacres.

vants: Madeleine Solomon, Maurice Lévesque, Luc Bertrand, Louise Guay et Richard Proulx. M. Wilbrod Bhéer, président de la Commission des écoles catholiques de Québec, a pris part à la cérémonie de la proclamation des premiers prix, qui a eu lieu hier, en fin d'après-midi.

L'Expo-sciences de Québec réunissait cette année 154 exposants, groupés en 106 montages, provenant de 30 écoles du Québec métropolitain. Le président de l'Expo, pour 1965, était M. Roland Dumais.

GORGE IRRITÉE?

Soulage vite les maux causés par les maux de gorge l'irritation les maux de tête les douleurs musculaires avec.

Aspergum

Analogue efficace sous forme de gomme à mâcher

PHARMACO

Legaré VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

NOUVELLES! Tapis durables et souples à bas prix dans un choix de fibres! Coloris exquis!

BROADLOOM HARDING GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE



BROADLOOM "SPRINGTIME" — VELOURS BOUCLE 100% EN FILE CONTINU DE NYLON DuPONT

"Springtime" est caractérisé par toutes les qualités propres au filé continu de nylon; une très grande résistance à l'usure, absence de foulage et de peluche en surface, très bonne résistance aux taches et très grande facilité d'entretien. Ce tapis à texture bouclée est offert dans une gamme de 12 coloris attrayants. LARGEUR: 12'.

En SPECIAL à

7⁸⁸

LA VER. CAR.

GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE

AUCUN DEPOT REQUIS, JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER. Nous finançons notre crédit! (Taxe de vente payable à l'achat)



NOUVEAU BROADLOOM "TIKI" DANS UN CHOIX DE 10 COULEURS

La moquette frisée est tissée en "Acrilan", la fibre conférant un rendement incomparable aux tapis. Son poil frisé très serré, surface à la fois élastique et compacte. Antimites. LARGEURS: 9' et 12'.

En SPECIAL à

10⁸⁸

LA VER. CAR.

GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE



BROADLOOM "DORVAL" A MOTIFS MELANGE DE LAINE ET DE RAYONNE

Ses tons pastel s'assortissent très bien aux mobiliers modernes et les motifs décoratifs dissimulent beaucoup mieux les empreintes que les tapis à surfaces unies. Quatre couleurs. LARGEURS: 9' et 12'.

En SPECIAL à

9⁸⁸

LA VER. CAR.

GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE



BROADLOOM "COLONY BAY" DURABLE — 12 COULEURS

Moquette tissée en "Acrilan". Antimites et non allergène. Choix de 12 couleurs. Disponible dans les largeurs 9' et 12'.

En SPECIAL à

8⁸⁸

LA VER. CAR.

GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE



BROADLOOM "GRAND VALLEY" CHOIX DE 14 COULEURS

Ce tapis est fabriqué avec du filé continu de nylon crépé DuPont "501". Il n'y a ni peluchage ni foulage en surface. Largeur: 12'.

En SPECIAL à

9⁸⁸

LA VER. CAR.

GRATIS! SOUS-TAPIS EN FEUTRE

MAGASINEZ JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9. 30 HEURES! SAMEDI, JUSQU'A 5 HEURES!

NOUS AVONS UN BEAU CHOIX EN LINOLEUM!

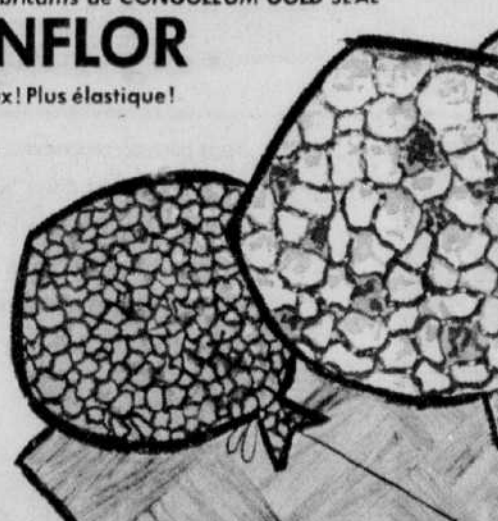
UNE NOUVEAUTE des fabricants de CONGOLEUM GOLD SEAL

CUSHIONFLOR

Plus chaud! Plus silencieux! Plus élastique! COUVRE-PLANCHER EN VINYLE

En SPECIAL à **2⁹⁹** LA VER. CAR.

Il est plus chaud, plus doux, plus silencieux parce qu'on y a emprisonné des milliers de petites bulles d'air entre des couches de vinyle. La surface en relief est présentée en 4 motifs de toute beauté: cailloux, pierre des champs, marbre biscuit et parquetage. Largeurs: 6' et 9'.



CONGOLEUM "GOLD SEAL"

A LA VERGE 6' et 9' DE LARGE

Les émaux glacés du "Congoleum" sont scellés à une épaisseur égale 8 couches de peinture. Disponible dans le 27'.

.99 LA VER. CAR.

Carpettes de 9' x 12' **13⁶⁶**



600 EST, RUE ST-JOSEPH

Tél.: 529-0141

Place Fleur de Lys, Boul. Hamel — Tél.: 524-7688
Lauzon, 2 rue St-Joseph — Tél.: 837-5144
Baie St-Paul, 89 rue St-Jean-Baptiste — Tél.: 435-2439

La plus grande chaîne de magasins (plus de 90) de meubles au détail dans la province de Québec.

de nouveau...



EN VENTE CHEZ:

DOMINION SECURITIES CORPORATION LIMITED

Bureau de Montréal
1155 ouest, Boul. Dorchester
Téléphone: 861-2581

Bureau de Québec
500 est, Grande-Allée
Téléphone: 529-3783

Représentant de Sherbrooke
H. A. Plow, Tél: 569-5541

Legaré

Victoire facile pour Chicago

Au carrefour des Sports



PAS DE BALAYAGE A TORONTO

La dernière fois que les Maple Leafs de Toronto ont abandonné la coupe Stanley, il leur a fallu pas moins de dix ans pour remettre la main sur le trophée recherché. Combien de temps leur faudra-t-il maintenant pour reprendre l'emblème de la supériorité dans le hockey? C'est George Imlach qui a enfin consenti à parler des problèmes de reconstruction de son équipe qui apporte la réponse:

"Nous serons de retour au sommet, l'an prochain, dit-il avec son assurance caractéristique. Quand j'ai pris le poste de directeur-gérant, nous avions le grand club et quatre joueurs dans les ligues mineures. Aujourd'hui, nous avons trois clubs mineurs professionnels qui ont tous atteint la finale dans leurs ligues: Rochester, Tulsa et Victoria."

On a exagéré en prétendant que Imlach fouterait huit joueurs à la porte, mais il est certain qu'un minimum de quatre joueurs quitteront les lieux.

Les joueurs devant mettre les bouts se trouveraient dans le groupe des Eddie Shack, Ron Stewart, Allan Stanley, Dickie Moore, Don McKenney, George Armstrong et Red Kelly. Kelly a déjà reçu l'ultimatum d'abandonner le parlement s'il veut porter le chandail bleu et blanc.

Mais de toute façon, les changements chez les Torontois ne se feront pas au niveau d'un balayage complet. Écoutons Imlach sur cette question.

"Il n'y a pas moyen de faire graduer plus de deux recrues pour demeurer dans la compétition, dit-il. C'est un gros saut à faire et un joueur doit avoir des qualités remarquables comme Ron Ellis pour l'accomplir."

IMLACH NE CHASSERA PAS BATHGATE

Que fera Punch Imlach?

Nous devrions commencer par indiquer ce qu'il ne fera pas. Imlach dit qu'il a la meilleure défense de file dans le hockey. Il ne touchera donc pas ni à Bower, ni à Sawchuk, ni à Cheevers. Il dit qu'il a quatre joueurs de ligne bleue remarquable et il épargnera donc Brewer, Baun, Horton et Douglas. Il ajoute qu'il a trois excellents centres et deux solides ailiers, peut-être trois, fait-il remarquer si Bathgate se ressaisit. Il gardera donc Keon, Pulford et Stelmowski, ainsi que Ellis et Mahovlich et certainement Bathgate.

Imlach passe par-dessus les propos insolents de Andy Bathgate pour dire qu'il n'a pas donné 5 joueurs à New York, l'an dernier, seulement pour gagner la coupe Stanley.

"Bathgate, dit-il, était une super-vedette. Nous avions de bonnes raisons de croire qu'il lui resterait énormément de hockey. Je ne suis pas convaincu qu'il se soit détérioré au point qu'il ne peut plus aider ce club. J'ai le sentiment qu'il a eu une mauvaise saison."

Voilà ce qu'il ne fera pas. Quant aux gestes, laissons-lui la parole.

"Nous ne considérons pas nécessaire d'appuyer sur le bouton de panique, dit-il. Nous avons une solide équipe avec seulement quelques petits points à retoucher. Nous allons utiliser quelques régulateurs pour des transactions si c'est possible, et nous perdrons peut-être un joueur pour \$30,000 dans le repêchage. Si nous utilisons des recrues dans nos marchés, nous le ferons qu'à la condition de recevoir en retour une vedette établie avec plusieurs années devant elle."

En d'autres termes, finie la politique des risques avec les vétérans. Les risques seront pris avec les jeunes dorénavant.

Qui sont ces jeunes. Il y a d'abord l'ailier gauche Brit Selby des Marlboros. Imlach croit qu'il peut se hisser directement du Junior à la N.H.L.

Il y a ensuite le centre de \$150,000 Mike Walton du Tulsa, l'ailier droit Nick Harbaruk et l'ailier gauche André Champagne également du Tulsa. Il y a ensuite l'ailier droit Jim Pappin du Rochester et Larry Keenan du Victoria.

Ces athlètes auront peut-être l'opportunité de renflouer la barque du Toronto.

HENRY SERA REGULIER L'AN PROCHAIN

La direction du Chicago confirme qu'elle est loin d'avoir perdu tout espoir en Camille Henry... Billy Reay et Tommy Ivan sont d'opinion que Camille jouera mieux et sera beaucoup plus résistant quand il aura subi son opération... Les deux hommes disent qu'ils ont l'intention de faire jouer le petit athlète régulièrement l'an prochain... Reay avait affirmé avant la victoire d'hier soir que cette joute était le duel-clé de la série... Maintenant que les Esperviers ont décroché cette importante victoire, le coach du Chicago espère sans doute que l'histoire de la semi-finale contre Detroit se répètera... On sait que les Hawks avaient perdu les deux premiers matches dans la ville de l'auto pour se relever ensuite du plancher.

Jean Béliveau recherchait une petite vengeance contre Stan Mikita depuis quelques temps déjà, et il n'a pas raté son coup, quant à l'aide d'un bâton haut, hier soir, il lui a fait voir des étoiles... Le Tricolore s'est bien défendu contre les punitions du Chicago, hier soir, mais il y a eu de magistrales erreurs défensives sur les mises au jeu dans le territoire du bleu-blanc-rouge... Les Hawks ont enfilé deux buts à la suite de ces mises au jeu et Charlie Hodge n'a pas vu à lancer télégraphiquement de Bobby Hull pratiquement du centre de la patinoire... Camille Henry a appris à notre confrère Roland Sabourin que Billy Reay n'avait pas fait pratiquer le jeu de puissance aux exercices, depuis septembre dernier, et le résultat de cette incroyable négligence est parfois navrant.

Don Marshall et Ab McDonald ont rendu un bel hommage à Jean-Claude Tremblay quand ils ont comparé ses manœuvres intelligentes à celles de Doug Harvey... Le nouveau directeur gérant des Bruins de Boston, Happy Emms, juge contraire aux meilleurs intérêts du hockey junior qu'il n'y ait qu'une seule bonne ligue de ce calibre au pays... Au cours d'une rencontre avec les dirigeants de la Q.A.H.A., à Montréal, il a exprimé l'espoir de voir d'autres ligues capables de se mesurer à celle de l'Ontario... Dans ces conditions, le dépisteur des Bruins de Boston, Roland Mercier, qui durant l'hiver s'est opposé à un projet de repêchage destiné à renforcer le calibre de la ligue Junior "A" du Québec, changera-t-il d'avis pour ajuster son tir sur celui de son nouveau patron ou assisterons-nous à un conflit au sein de l'organisation bostonnaise?

Parkes et Guichet sont les vainqueurs à Monza

MONZA, Italie (U.P.I.) — Mike Parkes de Grande-Bretagne a conduit une Ferrari à la victoire hier dans la classique d'automobiles de 1,000 kilomètres de Monza mais l'épreuve a été marquée d'une tragédie quand un conducteur au volant d'une autre Ferrari a trouvé la mort au cours de la course.

Tommy Spichiger, un conducteur suisse de 30 ans, a été décapité et son corps a été carbonisé après que son automobile, une Ferrari 365, ait quitté la piste. C'est avec une Ferrari 275-P2 que Parkes a remporté la victoire en compagnie de Jean Guichet de France.

Aucun spectateur n'a été blessé au cours de l'accident survenu au 34e tour de piste, peu après que Spichiger ait remplacé son coéquipier Herbert Muller au volant. Muller

se trouvait en deuxième place derrière Parkes quand il fut remplacé par Spichiger. Parkes et Guichet furent en avant durant toute la course après avoir devancé John Surtees d'Angleterre dès le début. Les vainqueurs l'emportèrent en un temps de 4 heures, 50 minutes et 8 secondes. Parkes et Guichet rouleront à une vitesse moyenne de 202.611 kilomètres à l'heure (125.5 milles à l'heure) pour les cent tours de piste.

Les automobiles de marque Ferrari l'emportèrent sur les Ford quand John Surtees et Ludovico Scarfiotti se classèrent deuxième avec une 330-P2 tandis qu'une Ford GT 40 conduite par Ken Miles et Bruce McLaren se classa troisième.



EMBARDEE SPECTACULAIRE — Le joueur de défense Al MacNeil (19) des Black Hawks trébuche tête première par-dessus Bob Rous-

seau du Canadien alors que les deux joueurs arrivent en collision au cours de la deuxième période. (Téléphoto PA)

Rageur, Blake refuse de commenter la joute

CHICAGO (PC) — Le pilote Toe Blake, blanc de rage, a refusé de parler aux reporters rassemblés à la porte des Canadiens de Montréal à la suite de leur défaite de 5-1 devant Chicago hier soir.

"J'espère constater quelle audace vous avez", a lancé Blake aux journalistes.

"Décrivez la partie comme

vous l'avez vue et je vais acheter les journaux pour vous lire", a ajouté Blake en leur fermant la porte au nez.

Les Canadiens ont écopé de 14 punitions, y compris une mauvaise conduite à Jim Roberts et une mineure double à J.-Guy Talbot.

Blake a sauté sur la glace à la fin du match, mais ses

joueurs l'ont empêché de se rendre à l'arbitre.

Le gérant général Sam Pollock est sorti du vestiaire quelques instants plus tard, également secoué par les événements.

"Une farce est une farce", a dit Pollock lorsqu'on l'a questionné au sujet de l'arbitre.

"Tout ce que je désire, mardi soir, à Montréal, ce sont exactement les mêmes circonstances, l'arbitre, les punitions et la foule."

Pollock a précisé que Lorne Worsley, qui devait commencer le match, s'était blessé à la jambe avant le match. Il ignore la gravité de sa blessure.

Au sujet de Bobby Hull, qui semblait favorisé par l'arbitre, Pollock a déclaré: "J'ai beaucoup de sympathie pour Hull, qui est un as. On ne lui inflige peut-être pas toutes les punitions qu'il mérite même s'il en a écopé d'une ce soir."

Glenn Hall fut le héros de la soirée (Reay)

CHICAGO (U.P.I.) — Bobby Hull a ajouté une "rondelette tombante" à son lancer frappé pour enfilé le but gagnant dans la rencontre contre les Canadiens de Montréal, hier soir.

"La rondelle roulait quand je l'ai frappée, a-t-il révélé, mais je l'ai frappée solidement. Il semble qu'elle ait tombé juste comme elle arrivait au filet. Elle a passé entre les jambes de Hodge. Il a peut-être réussi à l'effleurer avec son gant, mais elle avait un mouvement descendant."

Le but de Hull a provoqué du jeu ouvert dans ce match entre les Black Hawks de Chicago et les Canadiens, préparant la scène pour une poussée de trois buts qui a permis aux Hawks de s'assurer la victoire.

"Quand vous obtenez un but comme celui de Bobby et que vous envoyez l'adversaire en arrière, vous les obligez à ouvrir le jeu, de dire le coach des Hawks Billy Reay. Si les choses vont bien pour vous, vous pouvez alors gagner."

"Ils ne se sont pas écrasés, mais tout a roulé en notre faveur quand nous avons pris les devants. Je ne pense pas que nous ayons mieux joué que dans les autres joutes de la série."

Reay a ajouté que, selon lui, c'est le gardien de but Glenn Hall qui fut le "héros" de la soirée.

"Il a réussi des arrêts sensationnels", a dit Reay. "L'un de ses arrêts aux dépens de Jean Béliveau à la deuxième période nous a permis de rester dans la partie."

Toe Blake, l'instructeur des Canadiens, n'a pas voulu que les journalistes entrent dans la chambre du club. Lui-même était plutôt taciturne.

"Écrivez ce que vous avez vu... moi, je ne dirai pas un seul mot".

Hull, avec 2 buts, aide son club à égaler la finale 2-2

CHICAGO (PA) — Deux buts de Bobby Hull, à la troisième période, ont conduit les Black Hawks de Chicago à un gain de 5-1 sur les Canadiens de Montréal hier soir. La série finale de la coupe Stanley, 4 de 7, est ainsi égale à 2-2.

Les deux équipes en viendront maintenant aux prises à Montréal demain soir et de nouveau à Chicago jeudi soir.

Red Hay, Fred Stanfield et Doug Jarrett ont complété le total des vainqueurs tandis que Jean Béliveau évitait le blanchissage aux Canadiens.

La poussée de trois buts des Hawks, à moins de cinq minutes de la fin du match, a gagné une solide tenue défensive des Canadiens, surtout avec le désavantage d'un homme.

Hull a ainsi récolté ses 9e et 10e but de série, mais seulement deux dans la finale.

Le match a été serré et aurait pu résulter en victoire pour l'une ou l'autre équipe jusqu'à ce que Hay réussisse le but d'assurance à 15:20 du dernier engagement. Hull, qui avait commencé la reprise avec le but victorieux, a réussi son deuxième but à 18:48, puis Jarrett l'a imité une minute et neuf secondes plus tard.



SAMEDI	
Ligue Américaine	(Finale 4 de 7)
Rochester 2, Hershey 3	(Rochester en avant 2-1)
Coupe Memorial	(Finale de l'Est 3 de 5)
Niagara Falls 2, Lachine 3	(Lachine en avant 1-0)
Coupe Allan	(Finale de l'Ouest 3 de 5)
Warroad 3, Nelson 6	(Nelson en avant 2-0)
Ligue de l'Ouest	
Portland 3, Victoria 6	(Portland mène 4-1)
HIER	
Ligue Nationale	(Finale 4 de 7)
Montréal 1, Chicago 5	(Chiens égaux 2-2)
Coupe Memorial	(Finale 3 de 5)
Niagara Falls 2, Lachine 1	(Chiens égaux 1-1)
Coupe Allan	(Finale de l'Est 4 de 7)
Woodstock 2, Sherbrooke 5	(Sherbrooke mène 4-0)

Charlie Hodge, remplaçant de Lorne Worsley à la dernière minute quand celui-ci s'est blessé à la cuisse lors de l'exercice avant la partie, a effectué 23 arrêts, mais a semblé faible sur au moins deux buts.

Glenn Hall, avec 25 arrêts, a gardé les Hawks dans le match pendant les deux premières périodes.

Punitions

Les punitions mineures furent fatales aux Canadiens qui en écopèrent de 14 contre les huit des Hawks, même si ces derniers en ont profité seulement une fois. Par ailleurs, les Canadiens ne furent guère dangereux eux-mêmes avec l'avantage numérique quoique Béliveau ait profité d'une telle occasion pour égaliser les chances, lors du seul but des visiteurs.

A part le jeu de Hull, celui des défenseurs des Canadiens s'est avéré le point de mire des spectateurs d'autant plus que les Hawks ont joué de trois avantages à deux hommes pendant le match.

Après le premier but de Stanfield, les Canadiens se retrouvèrent à trois contre cinq, mais ils repoussèrent avec succès les attaques des Hawks.

Le but de Béliveau était son 18e au cours de ses 22 derniers matches, y compris les séries éliminatoires.

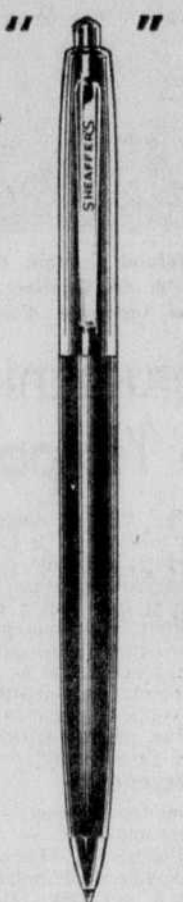
Hull a réussi son premier but sur un long lancer à l'extérieur de la ligne bleue rivale, puis Hay a réussi le seul but des vainqueurs sur un jeu de puissance.

Hull a finalement échappé à la surveillance de Claude Provost lors de son second but avant que Jarrett ne mette fin au pointage.

PITTSBURGH (UPI) — Chuck McKinley, le joueur de tennis no 1 des États-Unis, a l'intention de prendre congé de son travail dans un bureau de courtiers de New York pour jouer dans le match de la Coupe Davis contre le Canada, le 20 juin. Plus tôt, il avait été rapporté que McKinley ne serait pas disponible.

Première période	
1-Chicago: Stanfield (3e)	2:57
Punitions: Talbot 6:19, Harris 8:39, Ravlich 9:45, Béliveau, Pilote 11:14, Berenson 14:05, Béliveau, Mikita 20:00	
Deuxième période	
2-Montréal: Béliveau (5e)	4:29
(Duff, J.-C. Tremblay)	
Unions: Lorne 5:03, Wharram 4:36, Talbo (double mineur) 4:36, Ravlich 6:12, Harris 8:49, 18:25, Vasko 14:51	
Troisième période	
3-Chicago: R. Hull (9e)	0:26
(Pilote)	
4-Chicago: Hay (3e)	15:20
(Stanfield)	
5-Chicago: R. Hull (10e)	18:48
(Maki)	
6-Chicago: Jarrett (1er)	19:57
Punitions: Hull 2:11, Roberts (mineur) 4:50, Talbot, Maki 9:00, Béliveau 11:51, Harris 13:26, Vasko 16:17	
Arrêts:	
Hall	25
Hodge	23
Assistance: 20,000	

"clac"
"clac"
"clac"
"clac"



Le mécanisme d'un Sheaffer ne s'usera jamais.

Chaque partie mobile est faite de résistant nylon ou de Delrin.

Et son prix vous plaira aussi!
\$1.00



Les meilleurs... c'est garanti

...jusqu'à 50% plus d'usage

Vous pouvez, cependant, observer comme les manches sont soigneusement ourlées, et noter l'encolure cotée. C'est un T-Shirt d'une bonne longueur, d'une coupe impeccable—fait d'un tissu de qualité. Ce que l'oeil ne peut déceler, c'est le célèbre nylon 420 de Du Pont qui a été intégré au coton peigné—de qualité supérieure—pour lui assurer jusqu'à 50% plus d'usage. De plus, ce T-Shirt plus durable n'est ni lourd, ni épais; il ne rétrécira pas, ne se déformera pas. Il offre à la fois la facilité d'absorption du coton peigné et la résistance du nylon 420. Un T-Shirt d'une qualité exceptionnelle! T-Shirt 420 Harvey Woods—environ \$2.



Ce vêtement vous parvient aseptisé et reste aseptisé pour toute sa durée normale.

FABRIQUÉ AU CANADA PAR YORK NITTING MILLS, LIMITED

Dépôtaires

laquet
Téléphone: 524-5121

brunet
409, EST. ST-JOSEPH, QUÉBEC / 529-5741

LIBRAIRIE CHABOT INC.
44 Côte de la Montagne
Tél.: 692-0260

PHARMACIE Livernois
1200 RUE ST-JEAN
TEL.: 522-5214

Dans le monde du Sport



par Léonce Jacques

DURE LUTTE JUSQU'À LA FIN

A venir jusqu'à aujourd'hui, le scénario de la série finale de la coupe Stanley a été la réplique exacte des deux séries disputées en ronde semi-finale alors que le club de l'avantage de la glace a remporté les honneurs des deux premiers matches et que l'adversaire a retrouvé son aplomb sur sa glace pour égaliser les chances à 2-2.

Contre les Leafs, les Canadiens avaient fait explosion dans la sixième rencontre disputée à Toronto pour se qualifier pour la finale tandis que les Hawks en avaient fait autant sur la glace des Wings à l'occasion de la septième partie pour éliminer les champions de la saison.

En dépit de la victoire décisive remportée hier soir par les Hawks, les Canadiens demeurent les favoris à cause de cet avantage de la glace. Hier, exception faite des dernières minutes du match, on a été témoin de la meilleure rencontre depuis le début de la finale. Malheureusement pour les Canadiens, ils furent loin d'afficher leur meilleure tenue défensive et les Hawks ont prouvé qu'ils sont capables de profiter des erreurs de l'adversaire.

Appelé à remplacer Lorne Worsley pratiquement à la dernière minute, Charlie Hodge a été d'une faiblesse décourageante sur le premier but de Bobby Hull, un lancer parti de la ligne bleue qui devait finalement s'avérer le but de la victoire. Sur le premier but des Hawks, la défensive des Canadiens n'a qu'à battre sa coulpe et elle peut le faire aussi pour le troisième.

Il y a aussi le fait que les Montréalais ont écopé d'un trop grand nombre de punitions pour espérer faire pencher la victoire de leur côté. Il est peut-être vrai que le jeu de puissance des Hawks n'est pas aussi effectif que celui des Montréalais mais cela ne veut pas dire que ces derniers peuvent se payer le luxe de jouer environ la moitié du temps avec le désavantage numérique d'homme.

Après avoir vu ce qui s'est passé au cours des quatre premières rencontres, une seule chose demeure certaine et c'est que personne n'a encore la victoire dans sa poche.

Les Canadiens ont une excellente équipe mais celle que dirige Billy Reay n'est certainement pas à dédaigner. Et quels que soient vos favoris, tout indique que la finale sera contestée jusqu'à la toute dernière minute.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Les surprises n'ont pas manqué en fin de semaine dans le monde du sport quand on voit que Ramanathan Krishnan de l'équipe de l'Inde de la coupe Davis a triomphé de Roy Emerson d'Australie dans un match de la ronde semi-finale du tournoi de tennis River Oaks. Rares sont les joueurs qui peuvent se vanter d'une victoire aux dépens du fameux Emerson. Sur la scène du hockey, les Maroons de La Chine ont également surpris en l'emportant contre les Flyers de Niagara samedi dans la première rencontre de la finale de l'Est de la coupe Memorial. Les Flyers ont égalé les chances en l'emportant de justesse hier mais il est certain que les champions de l'Ontario ne devaient pas s'attendre à une telle opposition de la part des jeunes Montréalais.

A Sherbrooke, les Castors de l'instructeur Georges Roy n'ont pas surpris en éliminant les aspirants de Woodstock en quatre rencontres consécutives et les voilà rendus dans la grande finale de la coupe Allan. La dernière équipe du Québec à gagner la coupe Allan fut celle du Royal de Montréal en 1947. Le Royal était alors piloté par Frank Carlin et Floyd Curry, autre figure bien connue à Québec, était alors l'un des porte-couleurs du Royal.

Raoul "Coco" Corriveau, instructeur des Bruins de Victoriaville, et Claude Boulay, gérant de la même équipe, ont été suspendus indéfiniment par la Q.A.H.A. à la suite des incidents survenus à Victoriaville lors du dernier match de la série contre les Maroons de Lachine. La décision a été prise au cours d'une réunion tenue samedi à Montréal et Corriveau et Boulay devront aller s'expliquer devant les représentants de la Q.A.H.A. lors de l'assemblée du 11 septembre prochain. Ils ont été ni plus ni moins accusés d'avoir incité leurs joueurs à faire preuve d'une rudesse excessive, à la suite d'une plainte faite par la direction des Maroons.

Tirant de l'arrière 2-0 dans la finale de la coupe Calder contre les Américains de Rochester, les Bears de Hershey ont réussi à se rattraper devant leurs propres partisans samedi soir et ils auront l'occasion d'égaliser les chances mercredi soir alors que la quatrième rencontre sera également disputée à Hershey.

Le joueur de défense Jim Morrison des As de Québec était un spectateur mercredi dernier à Woodstock, Ont. à l'occasion de la deuxième rencontre de la finale de l'Est de la coupe Allan. Les Dodgers ont réussi à grimper jusqu'en tête de la ligue Nationale à la suite des rencontres de la fin de semaine tandis que les Cardinals de Saint-Louis, les vainqueurs de la Série Mondiale de l'automne dernier, se retrouvent dans la cave.

Happy Enns, le nouveau gérant général des Bruins de Boston, a déclaré l'autre jour qu'il avait commencé à discuter d'un marché avec les Maple Leafs de Toronto mais, avec Punch Imlach à la table des négociations, il serait surprenant de voir les Bruins s'en tirer avec le meilleur de la transaction, si transaction il y a.

Le Y.W.C.A. gagne 2 titres à Edmonton

EDMONTON (PC)—L'Américaine Pam Morris a remporté le titre lors des championnats canadiens de nage synchronisée disputés ici vendredi et samedi.

Mlle Morris a triomphé dans le solo et les épreuves imposées, en plus de se classer deuxième dans une autre compétition, en s'assurant un total de 247,7 sur une possibilité de 300 points.

Marilyn Malenfant, de Québec, a pris le deuxième rang avec un total de 232,5, suivie de Michèle Verreault, de Québec, avec 219,8.

Mlle Morris a triomphé dans les épreuves imposées avec 80 points, le solo avec 87,6 et a

cedé à Mlle Malenfant dans la dernière compétition. La Québécoise a alors récolté 76,2 points, Mlle Morris, 75,1, et Mlle Verreault 74,9.

Mlle Malenfant s'est classée deuxième dans les épreuves imposées et le solo avec 76,7 et 79,6, suivie de Mlle Verreault avec 68,9 et 76.

Équipes

Mlle Malenfant a formé un duo avec Susie Bouchard, de Québec, en triomphant dans cette catégorie avec 73,4 points.

Milles Verreault, Bouchard, Malenfant et Louise Bédard, de Québec également, ont triomphé dans les quatuors avec 73 points.

"Baba" Dufour aide les Bears à triompher 5-2

HERSHEY (PA) — Le gardien Claude Dufour, en dépit d'une main "gelée", a conduit les Bears de Hershey à un gain de 5-2 sur les Américains de Rochester, samedi soir, dans la finale de la coupe Calder, emblème du championnat de la ligue Américaine de hockey.

Les Américains dominent par 2-1 la série qui se poursuivra ici mercredi soir.

Dufour, qui a amassé 38 arrêts, avait dû recevoir une injection avant le match en raison d'une blessure subie à Rochester vendredi soir.

Trois buts des Bears ont résulté de jeux de puissance alors que l'arbitre Frank Udvari a imposé un total de 61 minutes en punitions dans un rude match qui a duré 3 heures et 45 minutes.

Mike Nykoluk et Pete Conacher ont d'abord donné une

avance de 2-0 aux locaux, mais Ed Litzenberger a réduit la marge à 2-1 avant que Michel Harvey ne redonne une avance de 3-1 aux Bears. Enfin, Rol Armstrong a de nouveau réduit l'avantage des locaux à 3-2, le tout au deuxième engagement.

Les Bears se sont assurés le gain avec deux buts dans l'intervalle de trois minutes au dernier engagement grâce à Chuck Hamilton et Bruce Cline.

ROCHESTER 2, HERSHEY 5

Première période
1-Hershey: Nykoluk 12-14
2-Rochester: Litzenberger 10-11
Punitions: Keller 3-00, Duff 4-25, Arvey 6-27, Arbour 0-08, Hillman 11-37, Yanoski 12-39, Rupe 13-04, Blankiewicz 15-30

Deuxième période
3-Hershey: Conacher (Blankiewicz, Nykoluk) 4-34
4-Rochester: Litzenberger (Rupp, Boyer) 9-40
5-Hershey: McCord (Deputy, Yanoski) 13-33
6-Rochester: Armstrong 15-44
Punitions: Arvey 2-40, Duff 3-15, Ry 3-34, McCord 7-17, Egan et Ashbe 7-32, Keller et Nykoluk 8-38, Litzenberger 10-26, Arbour 12-43, Deary 15-02

Troisième période
6-Hershey: Hamilton, (McCreary) 9-33
7-Hershey: Cline (McCord, Deputy) 12-43
Punitions: Arvey et Harris 0-31, McCreary et Yanoski 9-08, Arbour 10-35, Rupp 14-39, Armstrong et Cherry (ma-jours) 17-29, Yanoski 18-57
Arrêts: Dufour 33 10 11-34, Cline 14 12 15-38



ATTAQUE REPOUSSEE — Le gardien de but des Canadiens, Charlie Hodge fait dévier le disque dans une vaine tentative des Hawks de Chicago pour compter à ce moment du premier vingt de cette rencontre

de la coupe Stanley hier, Les Hawks sont Chico Maki (16) et Phil Esposito (7) et pour Montréal ce sont Terry Harper (19) et Jean-Guy Talbot (17). (Téléphone PA)

SHERBROOKE passe en finale canadienne

SHERBROOKE (PC) — Grâce à une poussée tardive de trois buts, les Castors de Sherbrooke ont vaincu les Athletics de Woodstock 5-2, hier, en s'assurant par 4-0 les honneurs de la finale de l'Est en vue de la coupe Allan, emblème du championnat senior au pays.

Bob Dupré a conduit l'offensive des vainqueurs avec deux buts, tandis que Simon Nolet, Dino Mascotto et Bob Chevalier ont complété leur total.

Jack MacIntyre et Gerry Stringle ont réussi les buts des A's.

Les Castors affronteront maintenant les vainqueurs de la série entre les Warroad Lakers du Minnesota et les Maple Leafs de Nelson, C.B.

WOODSTOCK 2, SHERBROOKE 5
Première période
Aucun but
Punitions: MacIntyre 6-32, Ryan 12-44

Deuxième période
1-Sherbrooke: Dupré (Cardin, Pepin) 1-22
2-Woodstock: Stringle (Lizgin, Black) 4-30
3-Sherbrooke: Mascotto (Guilbault, Nolet) 8-12
Punitions: Levesque 5-09, 9-03, 14-17, Stringle 9-05, Lawrence 9-22, 12-07, Killick 12-24, Lizgin 16-17

Troisième période
4-Woodstock: MacIntyre (Stringle) 3-44
5-Sherbrooke: Nolet (Cardin, Dupré) 4-23
6-Sherbrooke: Dupré (Pepin, Cardin) 8-00
7-Sherbrooke: Chevalier (Guilbault, Nolet) 13-49
Punitions: Black 3-30, Richer 7-06, Levesque 8-38, Ryan 8-51, Chevalier 11-10, 16-43, Cardin, Lawrence 11-32, Killick 14-17
Arrêts: Saller 9 11 9-28, Aubry 8 9 15-32

Portland gagne le championnat des séries éliminatoires dans la ligue de l'Ouest

VICTORIA (PC) — Don Head a connu une excellente soirée dans ses filets samedi quand les Buckaroos de Portland ont triomphé des Maple Leafs de Victoria par 3-0 pour décrocher le championnat des séries éliminatoires de la ligue de hockey de l'Ouest. Portland gagne la série par 4-1.

que Al Millar, de retour au jeu après avoir manqué deux rencontres à cause d'une blessure aux côtes, fit une trentaine d'arrêts dans la cage de Victoria.

La victoire à Roddy Hebron

NORDEN, Cal. (PC-PA) — Roddy Hebron, de Vancouver, et Jean Saubert, de l'université d'Oregon, ont connu la victoire samedi dans le deuxième concours annuel de slalom "Buddy Werner Memorial" disputé sur les pentes du Sugar Bowl.

Hebron, qui étudie à Oregon State tout comme Mlle Saubert, a réussi les deux descentes dans des temps quasi identiques, soit 50,8 secondes pour la première et 50,9 pour la deuxième.

Philippe Molard, de France, s'est classé deuxième, tandis que Peter Duncan, de Saint-Jovite, Qué., s'est classé troisième.

Mlle Saubert, qui a déjà porté les couleurs de l'équipe olympique des États-Unis, a triomphé de Cathy Allen, de San Pedro, Cal., une skieuse de 19 ans, par neuf dixièmes de seconde en tout et partout.

Ouverture du camp des Indiens ce soir

L'entraînement de l'équipe de baseball des Indiens de Québec commencera officiellement au stade municipal, ce soir. Les pratiques se dérouleront tous les soirs de 6 heures 30 à 7 heures 30.

Samedi après-midi, une trentaine de joueurs ont fait une première visite au stade et se sont soumis à de légers exercices d'assouplissement, évitant surtout les mouvements brusques. L'instructeur Georges Maranda, ancien lanceur des ligues majeures, en a profité pour donner une première leçon de jeu défensif aux lanceurs, avec et sans couteur sur les buts, pendant que les autres joueurs en profitaient pour aiguiser leurs réflexes au moyen du "pepper game".

Cette semaine, les joueurs passeront en revue tous les principaux éléments du jeu et recevront de précieux conseils sur les différentes stratégies du baseball. Au nombre de ceux qui luttent pour se mériter un poste au sein de l'équipe, on remarque près d'une dizaine de lanceurs, autant de joueurs de champ intérieur et de voltigeurs et trois receveurs.

JOUEURS IMPORTES

L'équipe locale a bien l'intention de se prévaloir du droit d'aligner quatre joueurs américains dans leurs rangs, suivant les conditions imposées par la ligue. Quelques démarches ont

déjà été entreprises dans le but de mettre la main sur deux ou trois joueurs de bon calibre susceptibles d'aider le club. On peut difficilement donner plus d'explications sur les derniers développements concernant le recrutement de ces joueurs, mais on semble assuré de pouvoir dénicher de bons candidats.

Plusieurs équipes de la ligue ont déjà obtenu les services de quatre joueurs américains et même si les noms ont été gardés secrets, on croit savoir que les nouveaux venus ajouteront beaucoup de couleur au circuit Alliston. De toute façon, la direction de l'équipe locale ne s'alarme pas. Les démarches vont très bien et les Indiens auront certes une équipe très puissante en 1965.

Le stade commence à dévoiler son nouveau visage et les travaux se poursuivront durant les trois prochaines semaines. Ces jours-ci, on s'occupe de peindre les sièges, le toit et la clôture. Pendant ce temps, à l'intérieur, on refait les planchers, les salles de toilette et les chambres des joueurs.

Victoire de l'école Cardinal Roy en finale du badminton

Le championnat interscolaire de badminton a été gagné par l'école Cardinal Roy qui a battu en finale l'école secondaire Joseph-François Perrault par 4-2. Les nouveaux champions gagnent le trophée "Guy Massicotte".

En l'emportant, les titulaires ont causé une certaine surprise car les perdants avaient terminé la saison régulière au premier rang. André Martineau et Pierre Beaumont ont gagné la sixième rencontre de la finale en disposant de Denis Busque et Michel Langlois, 15-3, 17-14. Fernand Drouin et Pierre Larue étaient les deux autres membres de l'équipe.

La saison de badminton chez les étudiants se terminera en fin de semaine prochaine avec le tournoi interscolaire en simple et en double, à l'école Cardinal Roy.

RÉSULTATS

SIMPLE

Jean Masson défait Gaetan Jean, 15-8, 15-13. Fernand Drouin défait Gilles Gagnon, 15-8, 15-10.

DOUBLE

G. Jean et P. Larue défait F. Hardy et M. Langlois, 15-4, 15-6. F. Drouin et A. Martineau

Location

POUR VOS RECEPTIONS MONDAINES

Vêtements impeccables, Lignes nouvelles (d'après la ligne anglaise)

Adrien HIBAUT

TEL: 524-2581

235 EST ST-JOSEPH

STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

CHOIX EXCLUSIF DE

LUNETTES J. LANGLOIS

Opticien d'ordonnance

491, 31ème Avenue, Québec

Tél: 523-6690

QUI PENSE À SA VOITURE PENSE À WESTERN!

AUTO-CENTRE WESTERN

SERVICE DIGNE de CONFIANCE!

5 BONNES RAISONS POUR CONFIER VOTRE VOITURE À WESTERN:

- UN ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE ULTRA-MODERNE
- UN PERSONNEL COURTOIS ET EXPERT
- DES PIÈCES D'AUTOMOBILE SUPÉRIEURES
- DES ÉPARGNES ALLANT JUSQU'À 30%
- SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

ET UN PLAN BUDGÉTAIRE PRATIQUE

MISE-AU-POINT DU MOTEUR

AVEC L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE "DYNA-VISION"

La plus petite défécuosité ne peut échapper au système électronique "Dyna-Vision". Rien n'est laissé au hasard... nous nettoisons et réglons les bougies, installons des points, un rotor et un condensateur neufs, vérifions et réglons l'allumage et le carburateur.

GÉNÉRIQUE **DYNA-VISION** 7.99 Chev. 6 cyl. à partir de

PIÈCES GARANTIES

Nous avons un stock complet en tout temps.

WESTERN AUTO-CENTRE WESTERN

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES

825 Des Capucins (au coin de Canadiens)

Tél: 529-0528

Ouvert jusqu'à 6:00 P.M. — Jeudi et vendredi: 9:30 P.M.

Service d'entretien moderne



DES QUILLEURS AVEYGLES — Le Club des Aveygles a tenu son tournoi provincial de quilles dans notre ville, samedi. Nous

voyons quelques-uns des participants en compagnie de quelques parents et amis.

LA SEIGNEURIE ST-GABRIEL (VILLE LES SAULES)

VOUS POUVEZ:

LOUER UNE MAISON avec ou sans option d'achat

OU

ACHETER UNE MAISON mensualités à partir de 85.00 par mois

DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

HEURES DE BUREAU: 10h. a.m. à 10h. p.m. TOUS LES JOURS

Représentants: A. OUELLET ou C. DION

681-5756 527-4462



Les Torontois Ross et Bird en tête du rallye

SUDBURY (PC)—Les champions actuels Klaus Ross et John Bird étaient les meneurs officiels, dimanche au terme de la première étape de 768 milles, de Montréal à Sudbury, du rallye transcanadien de 4,000 milles.

A mi-chemin de l'étape, de huit à 10 autos avaient été retirées de l'épreuve, ce qui réduisait le nombre d'inscriptions à 56 au maximum.

On devait compter 65 autos débutantes à Montréal samedi soir, mais on a dû en éliminer une pour raison d'assurance.

Ross et Bird conduisent encore une Volvo et n'ont perdu

que 10 points au cours de la première étape. Leurs plus proches rivaux seraient l'équipe Paul McLennan et John Wilson avec 20 points de pénalisation, au volant d'une Ford Mustang.

La Plymouth Sport, de Jacques Beaudet et Stanley Keald, de La Tuque, s'est vu éliminer en raison de l'assurance.

L'Américain David Pearson s'est retiré à Lindsay, à mi-chemin de la première étape, après avoir roulé à l'extérieur de la voie à deux occasions au cours de la journée. Il est ainsi arrivé trop tard à Lindsay et a subi l'élimination. On sait que les conducteurs subissent 10 points de pénalisation par minute de retard et subissent l'élimination avec un total de plus de 1,800 points perdus dans la même journée.

Maurice Carter et Ian Worth de Hamilton et Lachine respec-

tivement, seraient en troisième place avec leur Chevrolet et 30 points de pénalisation.

Aucun résultat officiel n'était disponible dimanche soir.

On sait que le rallye n'est pas une course, mais une épreuve de précision.

CHANCE UNIQUE

UNE PART DE CLUB DE CHASSE ET PÊCHE

A vendre couse décès à 50 milles de Québec. Ancien territoire du Club Tourill.

S'ADRESSER: C.P. 61, BEAUPORT

Première victoire de Jean Garon cette saison

La dure course Québec-Barrières du Parc aller-retour, une distance de 60 milles, a été remportée par le courageux Jean Garon qui obtenait ainsi sa première victoire de la saison cycliste et s'approche ainsi à deux points seulement du meneur au classement général, André Longchamps.

Garon, qui tente de remporter pour une troisième année le championnat des courses du printemps et qui approcherait ainsi le record de quatre championnats établi par le diminutif

Maurice Gagné, a bien mérité son gain car à un certain moment la victoire semblait assurée à un Maurice Gagné redevenant de plus en plus le coureur d'antan. En effet, lorsqu'il a démarré, l'ex-monsieur cyclisme s'échappait en compagnie d'Yves Garon et Marc-André Longchamps. Peu avant d'arriver aux Barrières ils possédaient une avance de 2 1/2 minutes alors qu'Yves Garon craqua, laissant seuls Longchamps et Gagné. Ce n'est qu'à onze milles de Québec que le peloton

roulant à vive allure et conduit par Jean Garon a rattrapé l'échappée qui avait duré sur une longueur de 42 milles. Jean Garon peu après a donné un formidable sprint pour faire le trou. André Longchamps, le meneur au classement, a réussi cependant à le rattraper et tous deux unissant leurs efforts ont filé seuls, laissant derrière, M. André Longchamps, André Gosselin, Denis Racine, Maurice Gagné, Claude Garon et Yves Landry.

1—Jean Garon	2.40.45
2—André Longchamps	2.40.46
3—M.-A. Longchamps	2.41.32
4—André Gosselin	2.41.33
5—Denis Racine	2.41.34
6—Yves Landry	2.42.12
7—Maurice Gagné	2.42.14
8—Claude Garon	2.43.57
9—Yves Garon	2.55.53
10—Guy Drapeau	2.55.58
11—Richard Bossé	2.56.32
12—Gilles Hains	2.58.14
13—Yvan Pouliot	2.59.02
14—Richard Naud	3.02.58
15—Gaston Gosselin	3.10.54

Jim Clark gagne le Grand Prix de Pau

PAU, France. (UPI) — L'ancien champion du monde, Jim Clark, d'Ecosse, a gagné la "formule 2" du Grand Prix de Pau à bord de sa Lotus Cosworth, hier.

Clark était suivi de Dick Attwood, d'Angleterre, qui pilotait une Lola Cosworth et de Jochen Rindt, d'Allemagne, au volant d'une Brabham Cosworth.

Clark a gagné cette course de 220 kilomètres (138 milles) par une forte pluie qui a fait rage pendant toute la durée de l'épreuve.

Le mauvais temps a défavorisé la vitesse moyenne qui n'a été que de 57.7 milles à l'heure pour le gagnant.

Voici le classement officiel des 11 voitures à avoir terminé l'épreuve "formule 2".

Jim Clark (Ecosse) Lotus-Cosworth 2 heures, 23 minutes, 24.4 secondes.
Dick Attwood (Angleterre) Lola Cosworth, un tour en arrière.
Jochen Rindt (Allemagne) Brabham-Cosworth, un tour.
Tony Massas (Afrique du Sud) Lola-Cosworth, deux tours.
Jackie Stewart (Ecosse) Cooper-R.M., deux tours.
Jo Schleser (France) Brabham-Cosworth, deux tours.
David Hobbs (Angleterre) Lotus-R.M., trois tours.
Mike Rockwith (Angleterre) Cooper-Cosworth, trois tours.
Jean Vignati (France) Renault-Jota, quatre tours.
Jean Rosinski (France) Lola-Cosworth, quatre tours.
Evan Hart (Angleterre) Lotus-Cosworth, sept tours.

RADIO d'AUTO
• VENTE ET REPARATIONS
Service autorisé pour toutes les grandes marques
Drolet & Frère
495 rue Caron, Tél.: 529-0301



A L'ENTRAÎNEMENT — L'équipe Parc Marchand, qui figure dans la ligue Nationale junior au baseball, a profité du beau temps de la fin de semaine pour ouvrir son camp d'entraînement, hier. L'instructeur Noel Patry donne ses conseils, photo de droite en haut, puis on le voit frapper une balle à ses joueurs d'intérieur, autre photo de haut. Le receveur est Pierre Vallée. En bas, Roland Beaudet discute avec Michel Beaulieu, premier-but qui vient de terminer sa saison de hockey comme gardien de but du C.T.R. junior.



VINGT-CINQ ANS DE SERVICE — Les membres du Club de curling Jacques-Cartier ont profité de leur soirée de fermeture, samedi soir, pour marquer les 25 années à l'emploi du club de Charles Morency, deuxième de gauche. Son épouse est à l'extrême droite. On voit également Mme Roland Drapeau, présidente de la section féminine, ainsi que M. Jean Chantal, président du club.

NOUVEAU!
Douille en acier inoxydable
"MIRACLE"
Élimine toutes d'encrassement sur les mains, vêtements et papier.

ce stylo à \$1.95
durera toute sa vie
nous l'affirmons par écrit

Si vous perdez votre North-Rite '195', tant pis! Mais si vous l'endommagez, soit en le cognant ou en le laissant tomber, nous vous en donnerons un neuf sans hésitation.

Chose étonnante, ce stylo ne coûte que \$1.95. Peu nous importe que d'autres se vendent \$3, \$5 ou plus. Certains peuvent sembler plus de fantaisie. Mais le nôtre est garanti pour toute sa vie.

North-Rite '195'
VRAIMENT GARANTI POUR VOTRE VIE

Ce fameux stylo c'est le North-Rite '195'. Un certificat qui l'accompagne le garantit pour toute sa vie. Si jamais il vous cause des ennuis nous le remplacerons gratuitement.

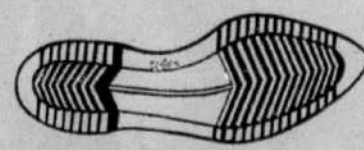
Nous garantissons également la cartouche de recharge "Super-réservoir" pour au moins une année d'usage — sinon vous en obtiendrez une autre gratis.



Amigos de RITCHIE

Frais comme l'ombre d'un sombrero, plus reposants que trois heures de sieste, aussi jolis et souples que la plus belle des Mexicaines, les "Amigos" sont des souliers sport en véritable cuir de porc. Confortables, durables, les "Amigos" ont de légères semelles de crêpe. En beige antilope, brun parisien ou gris cendré. Sanitized? Si! Coûteux? No! Leur prix (environ \$10.00) fera de tous vos amis des amis des "Amigos"! Bravo!

SEMELLES "GRIFFES DE TIGRE"



Les semelles anti-dérapantes des "Amigos" vous ancrent solidement sur les galets, les quais, les falaises et les ponts de bateaux!

Il y a sûrement un marchand Ritchie près de chez vous

Spahn force les Giants à diviser

Niagara Falls égale la finale de l'Est

MONTREAL (PC)—Grâce à deux buts de Bill Goldsworthy au deuxième engagement, les Flyers de Niagara Falls ont vaincu les Maroons de Lachine 2-1 hier et ont ainsi égalé les chances de la finale de l'Est, 3-5, à 1-1 en vue de la coupe Memorial.

La série se poursuivra maintenant à Niagara Falls à partir de mercredi.

Richard Rose a évité le blanchissage aux Maroons dans la dernière période. Tous les buts ont résulté des jeux de puissance.

Les Maroons avaient triomphé 3-2 samedi soir, à l'ouverture de la série, grâce à trois buts au dernier engagement.

Eddie Harrison, Richard David et Richard Rose ont compté au profit des vainqueurs tandis que John Arbour et Bud Debrody donnaient une avance de 2-0 aux Flyers.

SAMEDI

NIAGARA FALLS 2, LACHINE 3

Première période
Aucun but.
Punitions: Bradley 3:17, Goldsworthy 4:43, Maybury 6:11, Sanderson 11:11, Ward, Lorentz 18:00.

Deuxième période
1-Niagara Falls: Arbour, (Snell, Bradley) 12:29
2-Niagara Falls: Debrody, (Woodley, Marotte) 15:26
Punitions: Debrody 7:11, Marotte 11:50, Finn 12:36.

Troisième période
1-Lachine: David, (G. Lapointe, Harrison) 7:50
2-Lachine: R. Rose, (M. Lapointe, Young) 15:11
3-Lachine: Harrison, (David) 17:45

Huit joutes remises dans les deux ligues

Baseball

SAMEDI

Ligue Américaine
Minnesota 4, Detroit 7
Kansas City 1, Cleveland 4
Chicago 6, Washington 7
Boston 1, Baltimore 5
Los Angeles 6, New York 3

Ligue Nationale
Milwaukee 1, Chicago 3
St. Louis 2, Cincinnati 6
New York 7, San Francisco 6
Pittsburgh 6, Houston 5
Philadelphia 3, Los Angeles 9

Ligue Américaine
New York 3, Los Angeles 2
New York 1, Los Angeles 0
Chicago 4, Washington (2), (pluie)
Pittsburgh 4, Houston 3
Boston 4, Baltimore (pluie)

Ligue Nationale
Milwaukee 3, Chicago (2), (pluie)
New York 0, San Francisco 3
Pittsburgh 4, Los Angeles 4
Philadelphia 6, Los Angeles 4
St. Louis 4, Cincinnati (pluie)

Ligue Internationale
Atlanta 2, Toronto 1
Atlanta 1, Toronto 1
Columbus 3, Syracuse 1
Columbus 6, Syracuse 5
Rochester 7, Toledo 6
Rochester 3, Toledo 2
Jacksonville 7, Buffalo 3

Ligue Américaine
Aucune joute.
Ligue Nationale
Pittsburgh à Houston (soir)
Philadelphia à Los Angeles (soir)

Ligue Américaine
G P Moy. Diff.
Los Angeles 7 3 700 — 1/2
Chicago 6 3 667 1/2
Cincinnati 6 3 667 1/2
Houston 6 3 667 1/2
Philadelphia 6 3 667 1/2
New York 6 3 667 1/2
Pittsburgh 6 3 667 1/2
San Francisco 6 3 667 1/2
St. Louis 6 3 667 1/2

Ligue Nationale
G P Moy. Diff.
Minnesota 7 3 700 — 1/2
Chicago 6 3 667 1/2
Detroit 6 3 667 1/2
Boston 6 3 667 1/2
Cleveland 6 3 667 1/2
New York 6 3 667 1/2
Baltimore 6 3 667 1/2
Los Angeles 6 3 667 1/2
Washington 6 3 667 1/2
Kansas City 6 3 667 1/2

Ligue Internationale
G P Moy. Diff.
Atlanta 7 3 700 — 1/2
Toronto 6 3 667 1/2
Columbus 6 3 667 1/2
Buffalo 6 3 667 1/2
Toledo 6 3 667 1/2
Rochester 6 3 667 1/2
Jacksonville 6 3 667 1/2
Syracuse 6 3 667 1/2

Par la PRESSE ASSOCIEE

Les Phillies de Philadelphie ont vaincu Don Drysdale et les Dodgers de Los Angeles pour la 9e fois de suite hier alors que Juan Marichal remportait son 11e gain successif sur les Mets de New York au profit des Giants de San Francisco.

Les Phillies, grâce à Dick Stuart, ont mis fin à la série de quatre victoires consécutives des Dodgers en l'emportant 6-4. Stuart a produit quatre points avec un circuit et un double.

Marichal a tenu les Mets à cinq coups sûrs en triomphant 5-0 dans la première partie d'un double alors que Willie McCovey a cogné un circuit de deux points dès la manche initiale.

Les Mets l'ont emporté 4-3 dans la deuxième joute grâce à la performance de sept coups sûrs de Warren Spahn. Ce dernier n'a alloué aucun coup sûr pendant 5 2-3 manches, puis Ron Swoboda a assuré le gain aux Mets avec un circuit de deux points à la 8e reprise.

Dans la première joute diurne à l'Astrodome de Houston, les Astros ont vaincu Pittsburgh 5-4.

Réunion demain pour golfeuses

La section de Québec de l'Association Canadienne des Golfeuses tiendra sa réunion annuelle demain, au Québec Winter Club, à midi. Le tout sera accompagné d'un lunch.

A 11 heures du matin, il y aura réunion pour les capitaines des sections féminines de clubs de golf de la région.

grâce à un simple de Joe Morgan avec les buts occupés à la 11e manche. On n'a pas semblé inquiet par l'éblouissement du soleil avec les 5,496 carreaux en plastique peints.

La pluie a contremandé les autres joutes de la ligue Nationale, soit un double entre Chicago et Milwaukee et un simple entre Saint-Louis et Cincinnati.

Ligue Américaine

Seuls, les Yankees de New York et les Angels de Los Angeles ont évité les méfaits de la pluie dans la ligue Américaine alors que les Yankees ont remporté un programme double par 3-2 et 1-0.

Elston Howard a produit le point victorieux à la 6e manche de la première partie tandis que Mickey Mantle gagnait la deuxième avec un circuit à la 4e reprise.

Whitey Ford a enregistré son premier gain de la saison, avec l'aide de Pedro Ramos, dans la première joute, puis Mel Stottlemyre a tenu les Angels à trois coups sûrs dans la deuxième rencontre.

Ligue Américaine

(Première joute)
Los Angeles 200 000 000-2 2 0
New York 100 010 000-3 6 1
M. Lopez, R. Lee (7) et Rodgers; Ford, Ramos (7) et Blanchard; Gagnant: Ford (1-1). Perdant: Lopez (1-2). Circuits: Adcock (1er), Maris (2e), Kubek (1er).

Ligue Nationale

(Deuxième joute)
New York 010 010 000-0 5 1
San Francisco 221 000 000-3 9 2
Jackson, Bethke (4), McGraw (7), Willey (8) et Cannizzaro, Gonder (4); Marichal (3-1) et Haller, Percant; Jackson (0-3). Circuit: McCovey (2e).

Ligue Nationale

(Première joute)
New York 010 010 000-0 5 1
San Francisco 221 000 000-3 9 2
Jackson, Bethke (4), McGraw (7), Willey (8) et Cannizzaro, Gonder (4); Marichal (3-1) et Haller, Percant; Jackson (0-3). Circuit: McCovey (2e).

Sommaires du baseball

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Minnesota 629 000 002-4 8 0
Detroit 001 000 204-7 10 3
Stigman, Perry (3), Klappstein (4), Nelson (8), Fozzow (8), Worthington (9) et Zimmerman, Sevek (10); Reagan, Seale (9), Sherry (9) et Freshman (10). Circuits: Min. Allison (2e), Det. De-meter (1er), Horton (2e), Brown (1er).

Los Angeles 003 001 200-6 14 1
New York 000 000 021-1 6 0
Chance et Rodgers, Boudon, Hamilton (7), Beniff (7), Blanco (9) et Blanchard, G. Chance (1-0). P.: Bouton (1-1).

Kansas City 000 000 100-1 6 1
Cleveland 000 001 01x-4 6 0
Drabowsky, Talbot (7) et Bryan; Terry, Bell (9) et Carreon, G. Terry (2-1). P.: Talbot (0-1).

Chicago 000 000 510-6 10 1
Washington 000 200 000-2 4 1
B. Howard, Wilkins (7) et Roman, Martin (7); Narum, Kline (7), Green (8), Wilshire (8) et Brumley, G. Howard (1-0). P.: Narum (1-2). Cir.: Chl.: Robinson (1er).

Boston 301 000 000 000-7 17 1
Baltimore 020 010 100 000-6 8 2
Wilson, Radatz (7) et Tillman, Pappas, Rowe (1), Starrett (6), Miller (8) et Orsino, G. Radatz (2-1). P.: Chl.: Robinson (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

LIGUE NATIONALE

Milwaukee 000 001 000-1 7 1
Chicago 000 200 000-3 4 0
Chomper, Fischer (3), Oats (4) et Oliver, Ruhl, Abernathy (7) et Bertell, G. Buhl (2-0). P.: Chomper (1-2).

Saint Louis 100 000 020-2 7 2
Cincinnati 000 121 200-6 8 9
Stallard, Carlson (6), Taylor (6), Washburn (7) et McCarty; Ellis, McCool (9) et Pavich, G. Ellis (3-0). P.: Stallard (0-1). Cir.: Cin.: Robinson (2e), Pison (2e).

New York 201 001 003-7 7 2
San Francisco 010 000 020-6 12 2
Pascos, Kroll (5), Ribant (9) et Cannizzaro, Taylor (9); Sanford, Shaw (8), Hendry (9) et Haller, G. Kroll (2-0). P.: Stallard (0-1). Cir.: N.Y.: Kras-nepool (2e), Ge.

Pittsburgh 000 000 000-0 7 4
Houston 100 003 100-5 5 0
Law, Butters (3) et Pagliaro; Ferrell et Bateman, G. Farrell (2-1). P.: Law (0-2). Cir.: Hou.: Aspromonte (1er), Wynn (2e).

Philadelphia 010 200 000-3 10 3
Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).

Los Angeles 021 006 000-9 10 1
Belinsky, Roebuck (6), Stevens (6), Wagner (8) et Triandou, Ostern et Torborg, G. Ostern (2-1). P.: Belinsky (0-2). Cir.: L.A.: Lefebvre (1er).



EN ATTENDANT L'OUVERTURE — Les membres du Club de Golf Royal Quebec ont pu utiliser leur nouveau "terrain de pratique", à défaut du parcours lui-même, au cours de la fin de semaine. Les joueurs et les curieux ont été nombreux durant les deux jours.



Une photographie aérienne de la MG Midget au cours d'un essai d'endurance à Wasaga Beach, sur la Baie Georgienne.

Une spectaculaire épreuve de virage! En dépit du sable mou et de sa grande vitesse, la MG Midget fait un demi-tour complet sur une distance égale à sa longueur!

Par sa puissance et sa maniabilité, la MG Midget prouve ses qualités de championne. Ces résultats sont obtenus grâce aux perfectionnements apportés par le plus grand fabricant de voitures sport au monde.

Il est impossible de soumettre une voiture sport à un plus dur essai de maniement. Mais la MG Midget a répondu à toutes les exigences, faisant ainsi preuve de ses exceptionnelles qualités.

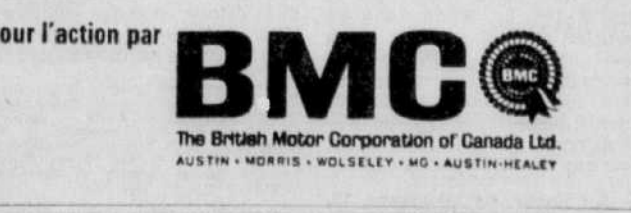
Un conducteur professionnel lança sur la plage la MG Midget à 60 milles à l'heure, vers le champ de la caméra. Il changea de vitesse, appuya légèrement sur le frein, tourna complètement le volant vers la gauche et pesa à

fond sur l'accélérateur. La MG Midget a réussi sans difficulté un demi-tour complet sur une distance égale à sa longueur!

Cet essai prouve que la MG Midget est capable de performances extraordinaires, grâce à un ensemble de réussites techniques que seule la BMC pouvait réaliser. Elle vous assure une grande vitesse parfaitement contrôlée par sa boîte de vitesse à rapports courts. Et ses freins à disque permettent des arrêts sûrs et instantanés. De plus, la MG Midget possède des qualités de maniabilité que d'autres voitures sport (coûtant des centaines de dollars plus cher) n'ont pas encore réussi à égaler.

Demandez une démonstration à votre concessionnaire MG. Une heure seulement au volant de la MG Midget Mk.11... et vous serez convaincu que nul autre fabricant n'offre autant de perfectionnements que la BMC.

Essayez la MG Midget—elle est conçue pour l'action par



The British Motor Corporation of Canada Ltd.

AUSTIN • MORRIS • WOLSELEY • MG • AUSTIN-HEALEY



Recherchez cette enseigne!

Elle identifie le véritable Service B M C

LE SEUL DEPOSITAIRE AUTORISE POUR QUEBEC ET LA REGION

GARAGE O. GOSSELIN INC.

VENTE - PIECES - SERVICE

475 ST-JOSEPH - LAUZON - TELEPHONE: 837-2434



Les gens du Québec achètent plus de GIN V.O. (GENIÈVRE)

BOLS

que tous les autres Canadiens ensemble

ERVEN LUCAS BOLS (DIVISION) MONTREAL

Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimez ce "Gros Gin" corsé, le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y... ce soir!

Savourez un vrai gros gin... vous le reconnaîtrez à sa délicate couleur dorée.

40 OZ. No. 165H 25 OZ. No. 165G 10 OZ. No. 165F (flasque)

L'exercice de la liberté est étroitement lié aux moyens financiers des organes d'information

(Raymond Gagné)

RIMOUSKI — "La qualité et l'ampleur de l'information sont étroitement liées aux possibilités financières des organes d'information. De même en est-il pour la liberté d'informer et celle d'être informé", a déclaré M. Raymond Gagné, adjoint au gérant à la rédaction des quotidiens "Le Soleil" et "L'Événement".

M. Gagné a fait cette déclaration devant les membres du Club des Journalistes du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord et de la presse étudiante, à la clôture d'une session d'études sur le journalisme, à Rimouski.

M. Gagné a déclaré qu'en avançant une telle théorie, il tombera pour certains dans l'hérésie. Toutefois, le public sera plus ou moins complètement informé selon que les moyens qu'il lui servent seront plus ou moins bien portants sur le plan financier ou selon qu'ils seront plus ou moins puissants.

"Interviendront, bien sûr d'autres facteurs extrêmement importants, mais il reste que le degré de santé financière de l'entreprise et sa force décideront généralement de la qualité des moyens qui seront employés à rechercher, à produire et à distribuer l'information."

Je ne prétends pas, a ajouté M. Gagné, que le droit du public d'être informé existe plus ou moins selon que les organes d'information sont pauvres ou riches. Mais ce droit sera plus ou moins servi selon que les organes d'information auront des moyens financiers plus ou moins grands pour le faire.

"Si le capital n'a pas le droit d'acheter la conscience du journaliste on celle du public, par contre on ne doit pas laisser croire au public que, parce qu'il a le droit d'être complètement informé il doit exiger qu'on l'informe complètement sans qu'il ait à tenir compte de la nature et des possibilités des moyens d'information qu'il s'est donnés."

M. Gagné a soutenu, qu'il reste, toutefois, que le public se doit d'exiger toujours plus de la presse. Sous notre régime de

informer le plus complètement possible tout en prenant garde l'entreprise libre, l'existence même de la liberté d'informer et celle d'être informé est à ce prix.

Il demeure cependant que le public ne pourra jamais recevoir plus que la presse pourra lui donner... et que la presse ne pourra jamais distribuer plus que ses moyens financiers lui permettront de donner."

Selon M. Gagné, l'organe d'information le plus objectif ou qu'on peut qualifier comme

étant le plus objectif est celui qui cherche constamment à ne pas aller au-delà de ses possibilités.

"S'il m'était donné de choisir entre l'organe d'information qui me donnera toute l'information que je désire mais qui mourra sous peu et celui qui m'en donnera autant qu'il le pourra tout en prenant soin d'assurer son existence, je prendrai le dernier. Celui-ci me rendra, à la longue, de plus grands services que celui qui, malgré son effort louable n'aura su survivre."

Selon l'adjoint au gérant de la rédaction des quotidiens "Le Soleil" et "L'Événement", des expériences malheureuses dans le passé ont démontré combien relative était la liberté de la presse.

"L'industrie de la presse a des limites qui sont déterminées par la situation même de l'industrie dans un milieu donné et il serait oiseux de croire qu'un médium d'information peut toujours, sous le prétexte que le public a un droit strict à être complètement informé, satisfaire entièrement ce droit."

M. Gagné a rappelé que si on ne peut accepter que le capital puisse volontairement et malicieusement compromettre le droit du public à être informé complètement, il reste que ce principe excellent en lui-même ne peut infirmer non plus les structures de la presse dont l'existence même repose sur le principe d'une administration saine et réaliste.

"M. Gagné a rappelé que le régime de la presse est surtout celui de l'entreprise privée et que la région du Bas-Saint-Laurent a particulièrement bénéficié des initiatives et des services de l'entreprise privée sur le plan de l'information. Après Québec et Montréal, la radio-phonie publique est venue d'abord s'établir dans la région."

"Si la presse au Québec est un service public, elle est avant tout une importante industrie à capitaux privés lesquels, selon les lois qui régissent le régime économique qui est le nôtre, appellent un profit légitime. C'est dans ce sens que je dis que la presse est une affaire au Québec."

M. Gagné a affirmé que cet apport économique de la presse au Québec et la valeur du rôle qu'elle joue dans le domaine de l'information sont difficilement reconnus par ceux-là qui oeuvrent dans le milieu.

"Les journalistes n'ont pas attendu l'aide du dehors pour vilipender la presse, la charger de nombreux crimes et réclamer des changements radicaux."

Toutefois a ajouté M. Gagné, a-t-on tenu compte des structures de l'industrie, de ses possibilités et de ses limites? Je pense qu'on a surtout tenu compte d'un principe qui est valable en lui-même mais dont l'application doit s'exercer dans un milieu social déterminé... par conséquent un milieu social limité, le principe de la liberté de la presse.

M. C. Trudel élu président de l'A.C.S.J.

M. Clément Trudel, du "Soleil", a été élu samedi à la présidence de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes, lors d'une réunion semi-annuelle de l'organisme, tenue à Hull.

M. Trudel, également président du Syndicat des journalistes de Québec, succède à M. Manuel Maitre, de La Patrie.

Au cours de la réunion de samedi, M. René Hoult (Le Droit), d'Ottawa, a été élu premier vice-président, et M. Léo Fournier (La Presse), de Montréal, deuxième vice-président, et M. René Cadieux, de Montréal, trésorier. M. Cadieux est également secrétaire de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information.

L'Alliance canadienne des syndicats de journalistes a vu le jour en mai 1964, à Erbrooke, après plusieurs réunions et discussions préliminaires.

A l'heure actuelle, l'A.C.S.J. étudie la possibilité d'organiser un congrès auquel participeraient les journalistes syndiqués, à l'automne 1965.



LES AVENTURES DE PAULINE



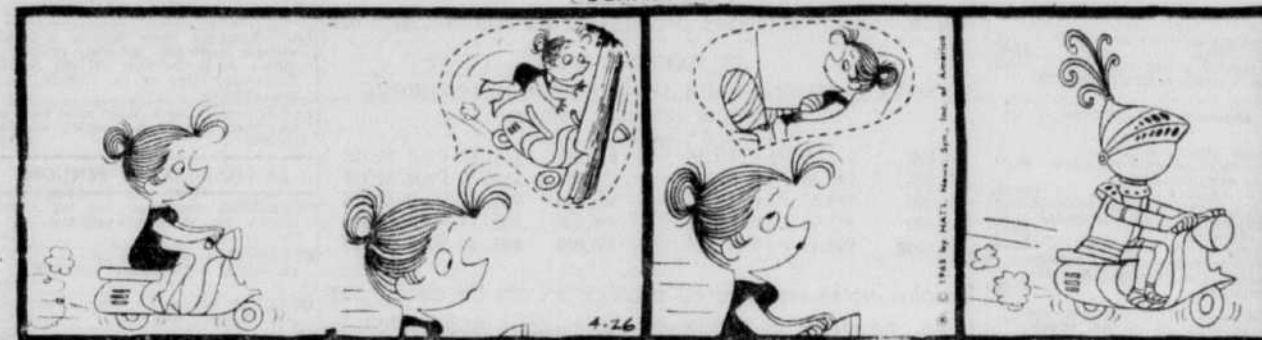
OOKPIK



Dr BEAUDOC



GERALDINE



RIP, LE DETECTIVE



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ? de plus en plus on entend dire **Dow**

Dites Donc Dow
vous aussi

Adoptez la fameuse
bière des maîtres-brasseurs
pensez-y donc!

BRASSÉE À QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Une quinzaine de blessés sur les routes

Les accidents de la circulation ont fait une quinzaine de blessés à Québec et la région immédiate au cours de la fin de semaine. La plupart des accidents ont été conduits aux hôpitaux.

M. Roland Robitaille, demeurant au 556, 6e rue, a subi des fractures au bassin et aux deux jambes, samedi après-midi, vers 5h, dans une violente collision entre la camionnette qu'il occupait et l'automobile conduite par M. Claude Launon, de la rue Saint-Georges, à Charlesbourg-Est. L'accident s'est produit sur le boulevard Henri-Bourassa, à l'angle de la 58e rue. Les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils ont conduit M. Robitaille à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Son état est considéré comme sérieux.

Un couple montréalais a été blessé dans une triple collision d'automobiles, vers 7h10, samedi soir, sur la route no 2, en face du restaurant "Colibri", à Saint-Augustin. M. et Mme Maurice Lévesque, âgés de 27 et 21 ans, demeurant au 8037, rue Sagard, Ville-Saint-Michel, ont été conduits à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. L'accident serait survenu au moment d'un dépassement. Une des voitures est une perte totale. Les occupants des deux autres autos ont subi des contusions.

Deux jeunes gens ont été blessés dans une violente collision d'automobiles survenue, vendredi soir, à l'angle des rues Saint-Pierre et Belleville, à Rimouski. L'accident serait imputable à un automobiliste qui n'aurait pas immobilisé sa voiture à un arrêt obligatoire. Les blessés sont Mlle Ghislaine Lévesque, 20 ans, opératrice de téléphone, et M. Réal Chamberland, 25 ans. Seule Mlle Lévesque a été hospitalisée. Les am-

bulanciers de la maison Claude Ouellet ont effectué son transport.

M. Julien Simard, 35 ans, demeurant au 5150, 4e avenue-Est, Charlesbourg, a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, vers 1h10, dimanche matin, par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils, à la suite d'une collision survenue sur la 80e rue Ouest. M. Simard, qui était seul dans sa voiture, revenait vers Charlesbourg lorsqu'il heurta une voiture en stationnement. Il a subi une profonde entaille au front. A son arrivée à l'hôpital, il a repris connaissance.

Trois personnes ont subi des

blessures, vers 3h30, hier après-midi, sur le boulevard des Capucins, en face de l'entrée des usines de l'Anglo Pulp, quand deux voitures sont entrées en collision. Mme Jos. Vojovitz, 35 ans, demeurant au 77, rue Petit-Champain, a été transportée à l'hôpital-Dieu, par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils. Elle souffre d'un violent choc nerveux et de blessures. Son mari et sa fillelette s'en sont tirés indemnes. Les deux occupants de l'autre voiture ont été conduits à la même institution par les agents du poste de Limoilou.

Un motocycliste a été renversé par une camionnette vers

8h, hier après-midi, sur la rue Saint-Vallier à l'angle du boulevard Langelier. Le blessé, Raynald Martel, 18 ans, 104, avenue Turcotte, Québec-Ouest, a été transporté à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau. Il souffre d'une fracture à une jambe et de contusions.

LOCAL A LOUER

3e Avenue
\$450 par mois
1,500 pi. car.
524-2869

TUILES PRELARTS ET TAPIS

en bas du prix du gros
ROBERT SIMARD
couvre-planchers
614 Christophe-Colomb O.
Qué. 8
parcours St-Joseph
Ouvert de 8h. le matin à
10h. tous les soirs

ESCOMPTE
Allant jusqu'à 75%
Pour un estimé gratuit et faire le
choix de vos couleurs, écrivez à
Québec. Un représentant passera
chez vous avec ses échantillons.
TEL.: 683-0462

Défilé militaire reporté au 9 mai

MOSCOU (AFP) — Le traditionnel défilé militaire du 1er mai à Moscou a été reporté au 9 mai, 20e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne, annonce l'agence Tass.

Pour le 1er mai, seule défilera la population de Moscou, ajoute l'agence.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS A-598 - A-599 - A-600

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10h30 a.m. heure avancée de l'est, comme suit:

Appel public d'offres no A-598.

Le lundi 10 mai 1965, la fourniture d'un (1) bâtiment préfabriqué en acier.

Appel public d'offres no A-599.

Le jeudi 13 mai 1965, la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

Appel public d'offres no A-600.

Le jeudi 13 mai 1965, la fourniture de poteaux en cèdre rouge de l'ouest.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS, 1^{er} étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manifester complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Appel public d'offres no A-598 - A-599 - A-600", selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires

B. Lacasse — W. E. Johnson

Montréal, le 21 avril 1965.

Gouvernement du Québec

Service général des achats

Soumission No 128

Des soumissions cachetées doivent être adressées au Directeur du Service général des achats, Hôtel du Gouvernement, Québec, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h30 du matin, heure normale de l'est, jeudi le 6 mai 1965, relativement à la fourniture de:

210 LAMPADAIRES

D'ALUMINIUM

210 LUMINAIRES A VAPEUR

DE MERCURE

210 AMPOULES A VAPEUR

DE MERCURE

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'ordre du

Ministre des Finances, équivalant à au moins dix (10) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque sera remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque sera conservé jusqu'à ce que le contrat ait été exécuté à l'entière satisfaction du service demandeur.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du Service général des Achats, 871 Chemin Saint-Louis, Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement dudit service.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle on aura indiqué lisiblement le numéro de la soumission.

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des autres soumissions.

Le Directeur,

Georges Russières.

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 13214 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer que les présentes déclarations de cessation de transport et de transfert de toutes créances de l'entreprise ci-dessus mentionnée, présentes et futures, de Québec Marine Inc., ayant précédemment son siège social à 1250, St-Vallier Ouest, Québec, dans le district de Québec à NANING MARINE LTD., faite et exécutée le 7e jour d'avril 1965 ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Québec, P.Q., le 9e jour du mois d'avril 1965 sous le numéro 564356. MANNING MARINE LTD.

le Montmorency



165, est Grande-Allée

l'adresse la plus prestigieuse...

Il nous reste un bon choix... de logements

avec vue sur le fleuve

Inclus dans le prix du loyer

Piscine

● Service de Portier

● Service de concierge

Bureau de location sur les lieux.

525-9763

Montreal Trust

Service de location et administration



LA OU L'INCENDIE A PRIS NAISSANCE — Un court-circuit dans le plafond du portique de l'entrée principale de l'Edifice Chauveau Inc., est l'origine de l'incendie qui a causé des pertes que l'on estime à \$200,000 au moins. L'immeuble de huit étages, de construction moderne et

recente, a été lourdement endommagé à tous les étages. La photo illustre le travail des sapeurs pour trouver le foyer des flammes que des aspirateurs ont transportées jusqu'au toit.

Lourds dégâts par le feu dans le nouvel édifice Chauveau

Par Jos.-L. Hardy

Des dommages, qui seraient de l'ordre de plus de \$200,000, ont été causés par le feu, aux premières heures, dimanche matin, dans le nouvel "Edifice Chauveau Inc.", sis à l'angle de l'avenue Chauveau et de la rue Saint-Jean, à Québec.

Cet immeuble de huit étages, y compris les trois sous-sol, a été inauguré il y a à peine deux ans. Il est occupé par les bureaux du Trust Général du Canada, de compagnies d'assurances, de sociétés d'avocats, une succursale bancaire et un poste de commerce.

Un court-circuit dans le plafond du portique de l'entrée principale est à l'origine de cet incendie. Sous la poussée du système de ventilation, les flammes sont montées jusqu'aux étages supérieurs. Par

tout les dégâts par le feu, l'eau et la fumée sont considérables. Les installations de chauffage, d'électricité et d'air climatisé sont à refaire. Une restauration complète s'impose dans tout l'édifice.

UN SAUVETAGE

Au début de cet incendie, qui a nécessité deux alarmes et a tenu quelque 80 pompiers au travail à compter de 2h45 jusqu'à 5h45, les sapeurs du poste no 1 ont effectué, du toit de l'édifice, le sauvetage du gardien.

M. J.-P. Turcotte, 63 ans, qui a son petit logis sur le toit de l'immeuble, a été descendu dans l'échelle de 85 pieds qu'on a dressée vers lui. Evéillé par la fumée, M. Turcotte a évacué son logement en enfonçant une fenêtre. Comme toutes les issues lui étaient fermées par la fumée, il a appelé à son secours. Ses cris pouvaient être entendus du toit par les sapeurs. Le veilleur de nuit fut conduit au poste central de la brigade. A cause d'une crise cardiaque, il fut ensuite transporté d'urgence à l'hôpital-Dieu par les secouristes de la maison Lévesque.

LES DEGATS SONT ETENDUS

L'Edifice Chauveau est occupé au premier sous-sol, au rez-de-chaussée et au premier étage par les bureaux du Trust Général du Canada; au troisième étage, par ceux de la compagnie d'assurance Sun du Canada; au quatrième étage par la compagnie d'assurance Prudential Liée et par les avocats De Goumois et L'Heureux; au 5^e étage, par les bureaux de Gagné, Tronier, Letarte, Brown et Larue, avocats. Au sixième plancher, sur le toit, se trouvent la chambre du gardien et la section réservée aux moteurs et à toutes les installations. Le second étage n'est pas occupé de même qu'une partie du 5^e.

Les bureaux du Trust Général du Canada ainsi que ceux du 5^e plancher sont les plus endommagés. Partout ailleurs, l'eau et la fumée ont causé des dégâts étendus. De l'avis du surintendant de l'édifice, M. Edouard Saint-Laurent, les bureaux ne pourront être occupés d'ici au moins une quinzaine de jours. L'électricité manque et il n'y a aucun chauffage. Toute l'installation électrique a été mise hors de service.

Sur la rue Saint-Jean, l'un des succursales de la Banque Canadienne Nationale et le Gai Logis. Ces deux établissements ont subi quelques dégâts par l'eau.

LA CAUSE DU FEU

Des le début de l'incendie, Me J.-P. Bouchard, avocat, gérant-administrateur du Trust Général du Canada, est accouru sur les lieux du sinistre avec quelques-uns de ses assistants et le surintendant de l'immeuble.

M. Bouchard fut alors informé par le chef J.-B. Voiselle, directeur de la brigade, que le feu avait pris naissance dans l'entre-plafond de l'entrée principale, avenue Chauveau. Un court-circuit est sans contredit la cause de cet incendie.

Quelques minutes après l'arrivée du premier détachement de la brigade, avant que la seconde alarme ne soit donnée, les flammes ont fait irruption dans tout le plafond du rez-de-chaussée. Tous les fils électriques étaient alors en feu. Le chef Voiselle dirigeait le travail de ses hommes secondés du chef H. Auclair et de plusieurs autres officiers de son état-major.

LES DEBUTS DU SINISTRE

Les premiers sapeurs arrivés sur les lieux furent ceux du poste no 1, situé à proximité de l'immeuble. Un citoyen a couru avertir que le feu était dans l'Edifice Chauveau. Le lieutenant Marcel Blet a expliqué qu'à son arrivée ses hommes et lui-même se sont empressés d'abord à porter secours à M. L.-P. Turcotte.

"L'homme nous criait du toit du huitième étage", a-t-il déclaré. Comme la fumée s'échappait avec intensité de la couverture de l'édifice, un premier jet fut rapidement installé et monté. Le lieutenant Blet a ajouté que tout l'immeuble était déjà rempli de fumée. Il n'y avait aucune possibilité de pénétrer à l'intérieur.

Munis de haches et de longues perches, les hommes de la brigade durent enfoncer les grandes vitres de la façade et ils parvinrent à localiser le foyer de l'incendie dans le plafond du portique. A plusieurs endroits des trébuches furent pra-

tiquées. A l'intérieur il leur fallut percer les plafonds afin de circonscrire le foyer de l'incendie. Comme on l'expliquait sur les lieux du sinistre, l'endroit où le feu a pris naissance est un des rares secteurs de l'édifice où il y a du bois. Il fallut aussi enfoncer des fenêtres du second et du 5^e étage pour faire évacuer la fumée.

LA PROPAGATION DU FEU

Le feu a été alimenté par les aspirateurs électriques. Du rez-de-chaussée, les flammes se sont enflammées dans les dalots du système de ventilation et se sont propagées jusqu'aux 5^e et 6^e étages, là où les dommages sont aussi élevés qu'au rez-de-chaussée. Les murs des autres étages ont été noircis par les flammes et la fumée. Aux autres étages, les dégâts sont élevés.

Des torrents d'eau ont été déversés et sont descendus par les escaliers. A certains moments il y avait jusqu'à deux pieds d'eau sur les planchers des sous-sol. En matinée, hier, près de deux pouces d'eau recouvraient encore le plancher du rez-de-chaussée, au niveau de l'avenue Chauveau.

Durant toute la durée de l'incendie, des tourbillons de fumée dense se sont échappés du toit de l'édifice par les bouches d'air ainsi que par le puits des tuyaux d'air climatisé. Ce n'est que vers 4h, soit environ une heure après le début de l'incendie, que le feu fut mis sous contrôle. Tout danger de propagation était alors disparu. Le feu exerçait toutefois encore des dégâts aux deux étages supérieurs.

BLESSES AU TRAVAIL

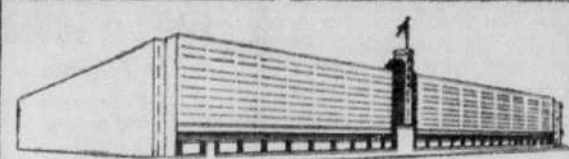
Au cours de la lutte contre

Candidat libéral dans Villeneuve

MALARTIC (PC)—M. Joseph Morin, un notaire de Val d'Or, a été choisi hier candidat libéral dans le comté de Villeneuve, pour la prochaine élection fédérale. La circonscription est actuellement représentée aux Communes par le chef créditiste, M. Réal Caouette.

M. Morin est le premier candidat libéral choisi depuis que les partis libéraux du fédéral et du provincial ont décidé, l'an dernier, de fonctionner dans deux organisations distinctes.

Le ministre de la Justice, M. Faure, a dit à l'auditoire de quelque 500 personnes que le gouvernement ne décréterait pas d'élection générale, à moins que l'opposition ne fasse obstruction à la législation annoncée dans le Discours du Trône.



Entièrement climatisé
pour votre confort

SAS

SOLDES A SACRIFIER

S.A.S. Soldes à sacrifier. Sous ce thème (Soldes à Sacrifier) Paquet offre à ses clients des aubaines extraordinaires consistant en soldes de lignes de nos marchandises régulières. Lisez attentivement cette annonce. Venez dès l'ouverture profiter des premières aubaines. Surveillez les étiquettes de couleur rose et noir, elles vous indiqueront les aubaines offertes à la fin de chaque mois, car nous préférons liquider à prix de sacrifices nos soldes de lignes pour faire place aux nouvelles marchandises. Rabais allant jusqu'à 50% et plus.

SOUS-SOL

16 PORTES PLANTES verres seulement.	Prix orig.	15.99	5.88
22 GOUGES ET CISEAUX de tourneur de marque "Le Polonois".	Prix orig.	3.39	1.66
3 gouges 1/2".	Prix orig.	3.49	1.66
3 gouges 1/4".	Prix orig.	3.69	1.77
2 gouges 1/2".	Prix orig.	3.99	1.88
3 ciseaux 1/2".	Prix orig.	2.19	1.11
6 ciseaux 1/4".	Prix orig.	2.79	1.33

Paquet, quincaillerie, sous-sol.

19 ENSEMBLES TAPIS de bain et couvre-réservoir. Rose, turquoise et blanc.	Prix orig.	4.99	2.11
21 LEGUMIERS à 3 compartiments et cabaret bronze, turquoise et jaune.	Prix orig.	4.99	2.11
4 BANCS DE CUISINE 3 marches gris charbon.	Prix orig.	27.99	12.88
4 BANCS DE CUISINE 3 marches gris charbon.	Prix orig.	18.99	8.88

Paquet, ustensiles de cuisine, sous-sol.

BON BUDGET SOUS-SOL

12 ROBES ET COSTUMES de linage ou toile. Bleu, gris noir, 2/10, 3/11, 4/12, 2/14 et 1/15.	Prix orig.	8.99	3.88
57 ROBES ET COSTUMES linage, toile ou soie. Imprimé ou uni, bleu, rose, aqua, etc. 4/7, 5/9, 10/11, 18/13, 1/15, 1/6, 2/8, 1/10, 3/14.	Prix orig.	16.99	6.88
33 ROBES ET COSTUMES crêpe ou double tricot. Teintes variées non-breuses. 2/7, 12/9, 4/11, 5/12, 2/13, 2/15.	Prix orig.	19.99	10.88
1/16, 1/18, 3/16 1/2, 1/18 1/2.	Prix orig.	24.99	10.88

Paquet, robes, bon budget, sous-sol.

7 PANTALONS extensibles de marque Aspen. Bleu, 7/18 ans.	Prix orig.	8.99	3.88
9 CARDIGANS en coton jaune et orange. 1/2, 4/10, 4/10.	Prix orig.	8.99	3.88
42 PULL-OVERS de coton bleu, rose, jaune. 11/12, 9/10, 10/12.	Prix orig.	2.99	1.22
120 BLOUSES de coton, rayonne ou dentelle, blanc, bleu, rose, uni ou fleuries. 6/10, 6/12, 29/14.	Prix orig.	5.99	2.88
15/16, 7/8.	Prix orig.	4.99	2.88

Paquet, vêtements sport pour dames, bon budget, sous-sol.

59 BABY DOLLS de nylon rose. 12/12, 4/7.	Prix orig.	1.99	.88
--	------------	------	-----

Paquet, lingerie, bon budget, sous-sol.

15 ENSEMBLES de pantalons en velours côtelé et chemises de flanellette quadrillée. Rouge et bleu. 2 à 4 et 6X.	Prix orig.	3.99	1.77
3 PETITS COSTUMES de linage marine avec jupe par pli. 1/5, 1/6, 1/6X.	Prix orig.	8.99	1.88
6 IMPERMEABLES de plastique opaque blancs pour fillets. 6/10 ans.	Prix orig.	1.00	.66

Paquet, confection pour bébés, bon budget, sous-sol.

39 PANTALONS gris étudiants 100% rayon. 13/32, 18/34, 8/36.	Prix orig.	4.99	1.88
---	------------	------	------

Paquet, confection pour garçons, bon budget, sous-sol.

10 COUPE-VENT pour hommes de teintes assorties. 2/36, 1/38, 5/42, 1/44, 1/46.	Prix orig.	12.99	3.88
---	------------	-------	------

Paquet, habits de travail, bon budget, sous-sol.

REZ-DE-CHAUSSEE

10 COUVRE-GRILLE-PAIN rose en plastique.	Prix orig.	.39	.22
9 NAPPES de plastique blanc avec motifs contrastants.	Prix orig.	1.99	.77
1 ENSEMBLE de rideaux de douche et fenêtre en plastique jaune.	Prix orig.	5.99	2.33
10 RIDEAUX de fenêtre en plastique pour chambre de bains. Jaune, champagne et blanc.	Prix orig.	1.99	.77

Paquet, articles de plastique, rez-de-chaussée.

16 1/2 VERGES de marabout noir pour garnir robes ou chapeaux.	Prix orig.	1.99	.77
30 VERGES de guipure blanche pour décoration de robes.	Prix orig.	2.25	1.55
10 MOUCHOIRS blancs de toile fine avec bord en guipure.	Prix orig.	1.99	1.33
60 MOUCHOIRS blancs avec fleurs brodées en coin.	Prix orig.	.59	.33

Paquet, rubans et dentelle, rez-de-chaussée.

7 BOUCLES de cuir pour décoration de manteaux sport.	Prix orig.	.79	.11
25 PAQUETS d'anneaux de plastique pour rideaux.	Prix orig.	.15	.05
29 CARTES de boutons pour enfants. Bleu, rose. Avec motifs d'animaux.	Prix orig.	.25	.11

Paquet, boutons, rez-de-chaussée.

24 ENSEMBLES de couture.	Prix orig.	1.59	.88
9 PORTE-MONNAIE en cuir doublé.	Prix orig.	2.49	1.11
10 PORTE billets et timbres.	Prix orig.	1.09	.66

Paquet, souvenirs, rez-de-chaussée.

REZ-DE-CHAUSSEE

5 BRIQUETS de marque connue.	Prix orig.	1.99	1.11
3 COUPE cigares.	Prix orig.	1.50	.88
1 BRIQUET de table Ranson.	Prix orig.	17.50	10.88
3 PIPES Cornwall.	Prix orig.	3.50	1.88

Paquet, tabagie, rez-de-chaussée.

78 ALBUMS pour les jeunes. Hannah I Lombard, etc.	Prix orig.	.75	.44
à 2.00.	Prix orig.	2.00	.44
18 ENSEMBLES de 8 crayons de couleur dans un étui.	Prix orig.	.79	.44
15 JEUX de cartes Planet.	Prix orig.	.79	.44
14 CRAYONS pour boutonniers.	Prix orig.	3.40	1.88
2 CRAYONS boutonniers.	Prix orig.	1.95	.88
3 CALENDRIERS perpetuels pour bureau.	Prix orig.	5.00	.88

Paquet, papeterie, rez-de-chaussée.

100 PAIRES DE GANTS de chamaillette de nylon teintes variées.	Prix orig.	1.99	.55
115 PAIRES DE GANTS de chamaillette de nylon de teintes primaires.	Prix orig.	1.49	.33
à 1.99.	Prix orig.	1.99	.33
68 PAIRES DE GANTS de chamaillette de nylon.	Prix orig.	2.99	1.88
140 PAIRES DE GANTS de chamaillette de nylon de teintes variées.	Prix orig.	2.99	1.44
30 PAIRES DE GANTS de chevreau doublés et non doublés. Très belle qualité dans les tons de beige, blanc et noir. 6, 6 1/2, et 7 1/2.	Prix orig.	7.99	2.88
à 10.99.	Prix orig.	10.99	2.88

Paquet, gants pour dames, rez-de-chaussée.

100 FOULARDS de teintes printanières.	Prix orig.	3.99	2.88
30 FOULARDS	Prix orig.	2.99	1.22
et 3.99.	Prix orig.	3.99	1.22

Paquet, foulards, rez-de-chaussée.

100 BOURSES de cuir d'importation italienne.	Prix orig.	9.99	4.44
56 CHANDAILS 100% coton modèle chemise "T" et cardigan. 8 à 18 ans. Teintes pâles.	Prix orig.	6.99	2.88
53 GANTS de chevreau brun 4 à 16 ans.	Prix orig.	2.99	1.55
81 CHEMISES SPORT quadrillées. 8, 10, 14 et 16 ans.	Prix orig.	2.99	1.55

Paquet, mercerie pour garçons, rez-de-chaussée.

62 COMPLETS pour garçons corpulents, 1 ou 2 pantalons laine et viscose. Tailles: 24 à 34.	Prix orig.	32.99	15.88
à 39.99.	Prix orig.	39.99	15.88
16 PYJAMAS pour hommes en coton imprimé. 5/6 et 11/12.	Prix orig.	6.00	1.11
2 pour 2.00.	Prix orig.	2.00	1.11
29 CHEMISES de coton à manches courtes et longues et cols de formes variées. Blanc. 5/13 1/2, 13/14, 3/16, 2/16 1/2, 4/17 et 2/19.	Prix orig.	5.00	1.11
2 pour 2.00.	Prix orig.	2.00	1.11

Paquet, mercerie pour hommes, rez-de-chaussée.

16 COMPLETS modèles échantillons dans les grandeurs suivantes: 1/36, 2/32, 2/38, 1/39, 2/40, 1/41, 1/44, 1/46, régulier 1/38, 1/40, 1/42, 1/44, 1/46 modèle semi-corpulent. Paletot demi-paquet. Taille régulière 1/39. Long 1/40.	Prix orig.	95.00	69.88
--	------------	-------	-------

Paquet, complets sur mesure, rez-de-chaussée.

DEUXIEME ETAGE

1 GAINÉ CULOTTE avec fermoir et jambes longues. 28.	Prix orig.	17.50	9.88
3 GAINES en lycra avec fermoir et bande de 2" à la taille. 1/26 et 1/28 et 1/29.	Prix orig.	21.00	11.88
2 GAINES avec fermoir en lycra et haute de taille. 2/32.	Prix orig.	25.00	12.88
1 GAINÉ avec fermoir haute de taille en lycra. 34.	Prix orig.	19.00	8.88
10 GAINES CULOTTES avec fermoir et taille haute jambe très longue. 2/26, 1/27, 4/30, 2/31 et 1/32.	Prix orig.	27.50	7.88
32 GAINES CULOTTES avec satin lastex sur la hanche. Jambes moyennes. 12/P, 8/M, 6/G, 6/XG.	Prix orig.	8.00	3.88
20 SOUTIENS-GORGE court sans bretelles, noirs. A 2/32, 3/34, 6/62, C 8/32, 1/34.	Prix orig.	4.00	2.22

Paquet, corsets, 2e étage.

30 PEIGNOIRS	Prix orig.	24.99	9.88
en piqué de nylon vacoma.	Prix orig.	19.99	9.88
et 16.99.	Prix orig.	16.99	9.88
10 ENSEMBLES de nylon.	Prix orig.	29.99	9.88
et 19.99.	Prix orig.	19.99	9.88
1 LOT DE CAMISOLES de tricot.	Prix orig.	1.99	.55
et 1.29.	Prix orig.	1.29	.55

Paquet, lingerie, 2e étage.

55 CHAPEAUX de printemps de formes nouvelles et de teintes variées.	Prix orig.	4.11	6.11
à 25.99 et 8.11.	Prix orig.	25.99	6.11
Chapeaux de printemps nouvelle mode.	Prix orig.	5.99	2.11
à 10.99 et 3.11.	Prix orig.	10.99	2.11

Paquet, chapeaux, 2e étage.

DEUXIEME ETAGE

19 ROBES DE MATERNITE de teintes pastel 10 à 16 ans.	Prix orig.	16.99	1.88
et 19.99.	Prix orig.	19.99	1.88
18 ROBES ET COSTUMES tailles et teintes d'assorties.	Prix orig.	19.99	1.88

Paquet, robes, 2e étage.

2 BLAZERS marine. 12 ans.	Prix orig.	26.99	19.88
4 BLAZERS marine. 1/8, 2/9 et 1/12.	Prix orig.	19.99	14.88
2 BLAZERS rouges. 1/12 et 1/16 ans.	Prix orig.	16.99	10.88
2 BLAZERS rouges. 1/12 et 1/14 ans.	Prix orig.	19.99	8.88
1 VESTON de suédine rouge. 14 ans.	Prix orig.	19.99	14.88
2 DEUX PIÈCES blanc 14 ans et rose 10 ans.	Prix orig.	16.99	10.88
1 DEUX PIÈCES blanc et noir. 16 ans.	Prix orig.	14.99	10.88
2 DEUX PIÈCES marine. 1/12 et 1/14 ans.	Prix orig.	16.99	10.88
1 DEUX PIÈCES bleu. 12 ans.	Prix orig.	16.99	10.88
2 DEUX PIÈCES de silkron G rose. 14 ans, bleu.	Prix orig.	16.99	10.88
2 DEUX PIÈCES marine. 1/12 et 1/14 ans.	Prix orig.	14.99	10.88
15 PANTALONS extensibles blancs. 2/16, 4/18, 3/20, 2/12, 4/14 ans.	Prix orig.	8.99	4.88
13 PANTALONS extensibles roses. 2/14, 9/18, 2/20 ans.	Prix orig.	8.99	4.88
28 BONNETS DE BAIN blancs, mauves, jaunes, bruns.	Prix orig.	1.59	.55

Paquet, sport pour dames, 2e étage.

12 PETITES VESTES de plaid 100% laine. 4/8, 5/10, 3/12.	Prix orig.	4.99	2.66
18 JUPONS LONGS en coton. Taille 14 ans.	Prix orig.	1.99	1.11
8 JUMPERS en Alpina de laine blanc. 3/8, 3/12, 1/14.	Prix orig.	9.99	1.88
1/16 ans.	Prix orig.	10.99	1.88
38 PAIRES DE BAS de nylon extensibles. 7 à 8 1/2.	Prix orig.	1.00	.33
32 GILETS de banlon et orlon tailles 8/8, 11/10, 7/12 et 6/14.	Prix orig.	4.99	2.88

Paquet, sport pour dames, 2e étage.

35 HABITS de matelots en coton. Pantalons bleus ou rouges, gilet blanc avec cordonnets rouges ou bleus. 2 à 6X.	Prix orig.	5.99	3.88
3 ROBES de chambre pour filles. 2 ans.	Prix orig.	4.99	1.77
1 ROBE de chambre pour fillette en piqué. 6 ans.	Prix orig.	5.99	2.77
2 ROBES : 1 en coton rouge et 1 en velours côtelé bleu. 3 et 3X.	Prix orig.	5.99	2.77

Paquet, robes, 2e étage.

TROISIEME ETAGE

37 VERGES D'IMPRIMES DE SOIES de fantaisie pour la confection de robes. Largeur 36 pouces. Vert, orange, beige, brun.	Prix orig.	4.99	1.11
25 VERGES DE TISSUS LAMINES très appropriés pour la confection de vêtements sport. 54" de largeur. Beige et vert pâle.	Prix orig.	1.99	.66
18 VERGES DE TRICOT DOUBLE de coton pour robes ou 2 pièces. Largeur 60 pouces, beige, vert.	Prix orig.	4.99	2.44
39 VERGES DE COTON QUADRILLE multicolore fini peigné pour robes légères. Largeur 45 pouces, bleu, rose, vert.	Prix orig.	1.19	.55

Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

50 GLOBES avec arrangements floraux à l'intérieur.	Prix orig.	7.50	1.88
50 PARURES DE COU avec motif de croix et de madone et aussi avec boucles d'oreilles.	Prix orig.	3.99	1.88
72 PLANTS VERTES sans vase et avec tige aluminium 48".	Prix orig.	8.50	1.88
et 6.50.	Prix orig.	6.50	1.88
25 BENITIERS EN METAL avec garniture en nacre fini chromé.	Prix orig.	1.79	.66

Paquet, ornements d'église, 3e étage.

1 PERCHE en fibre de verre.	Prix orig.	13.99	5.33
1 PERCHE de bambou, lancer léger.	Prix orig.	35.99	21.88
1 PERCHE de bambou pour la mouche.	Prix orig.	25.99	15.77
1 SAC pour accessoires de golf.	Prix orig.	16.99	11.88
1 TENTE usage démonstrateur.	Prix orig.	119.95	59.88
3 BICYCLES DUNELT de luxe, 3 vitesses.	Prix orig.	69.99	41.88
8 PAIRES DE SOULIERS DE GOLF pour dames. Bleu et blanc. 2/5B, 1/5 1/2B, 1/6B, 1/8B, 1/8 1/2B.	Prix orig.	18.99	11.88
7 PAIRES DE SOULIERS DE GOLF pour dames. Brun et blanc. 1/5 1/2, 2/6 1/2, 1/7 1/2, 1/8, 1/8 1/2, 1/9.	Prix orig.	12.99	8.88

Paquet, articles de sport, 3e étage.

24 CANARDS.	Prix orig.	4.99	2.55
17 CHAISES ORANGES.	Prix orig.	10.99	7.88
10 JEUX BEN CASEY.	Prix orig.	2.99	1.55
15 JEUX POPULARITE.	Prix orig.	8.99	5.88

TROISIEME ETAGE

3 JEUX MUSICAUX MUSINGO.	Prix orig.	4.99	3.11
25 JEUX D'ECHECS.	Prix orig.	1.49	.88
2 GARAGES.	Prix orig.	5.99	3.88
5 CHIENS.	Prix orig.	4.49	3.11
6 BANQUES.	Prix orig.	.99	.55
6 JEUX DE BARBIERS.	Prix orig.	3.69	2.55

Paquet, jouets, 3e étage.

QUATRIEME ETAGE

18 NAPPERONS en coton tissé grandeur 12 x 18.	Prix orig.	.59
---	------------	-----

Mme veuve J. Pelletier

Madame veuve Joseph Pelletier, née Adrienne Dolbec, est décédée le 25 avril, à l'âge de 85 ans. Elle demeurait au 2010, Boul. Benoit XV, Québec.

Elle laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres: Mme Albert Simard (Blanche Pelletier), M. et Mme Léo Beaulieu (Rose Pelletier), de Cap-Rouge, M. et Mme Roméo Goulet (Marie-Ange Pelletier), de Montréal, M. et Mme Jean Saint-André (Lucienne Pelletier), de Noranda, M. et Mme Paul Leblanc (Yvonne Pelletier), de Saint-Jean d'Iberville, M. et Mme Adrien Robitaille (Jeanne d'Arc Pelletier), Dr et Mme Fernand Pelletier (Georgette Gervais), de Chabais; ses frères, ses sœurs, sa belle-sœur: M. Elzéar Dolbec, de Saint-Alexandre de Kamouraska, M. Thomas Dolbec, de Saint-Alexandre de Kamouraska, M. et

Mme Joseph Dolbec, de Saint-Alexandre de Kamouraska, Mme Albini Dionne, de Saint-Alexandre de Kamouraska, M. François Dolbec, de Bien-court, Mme Joseph Robert, de Holyoke, Mass., ainsi que ses petits-enfants, ses neveux et ses nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue.

Le service sera chanté mercredi en l'église de Saint-Paul Apôtre et l'inhumation suivra au cimetière de Sainte-Foy.

La saccharine qui est utilisée par quelques personnes atteintes du diabète, est différente des autres sucres de composition chimique.

M. F.-X. Tremblay

M. F.-X. Tremblay, ingénieur à sa pension, époux de Marie-Anne Perron est décédé le 25 avril, à Québec, à l'âge de 64 ans et 5 mois. Il demeurait à 250, 68e rue-est à Charlesbourg.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Marcel Lapierre (Linda), Réal Thibodeau (Pierrette), M. Donat Tremblay, MM. et Mmes Charles Tremblay (Thérèse Rodrigue), et Claude Tremblay (Claudia Laverdière); son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Adolphe Tremblay (Madeleine Caron).

La date et l'heure des funérailles seront annoncées plus tard.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils.

M. A. Villeneuve

M. Albert Villeneuve, vendeur, demeurant au 432, avenue des Oblats, est décédé à l'âge de 59 ans et 2 mois. Il était l'époux de dame Jeanne Moisan.

Outre son épouse, il laisse ses fils, ses filles, ses gendres et sa belle-fille: M. et Mme Claude Villeneuve (Yvonne Tremblay), M. et Mme Jean-Guy Bourdeau (Jeannette), M. et Mme Gilles Dion (Micheline), M. André Villeneuve et Mlle Jacqueline Villeneuve; sa mère, Mme veuve Frs Pouliot; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Paul Villeneuve (Jeanne Vaudreuil), Lucien Pleau (Alma Moisan), Lucien Moisan (Simone Garneau), Aurélien Moisan (Cécile Hamel) et Mme veuve Honoré Letarte (Angeline Moisan); ses petits-enfants, Jacques, Robert et Alain Bourdeau, Richard Dion.

Les funérailles auront lieu mercredi à Saint-Sauveur. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires Sylvio Marceau, 224, rue Saint-Vallier-Ouest.

M. A. Gagné

M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à Saint-



Fidèle, est décédé à l'hôpital Laval, à l'âge de 53 ans et 3 mois. Il était l'époux de dame Raymond Gilbert et domicilié au 1140, 3e Avenue.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Diane, Pierre et Serge Gagné; sa mère, Mme veuve Georges Gagné; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Robert Gagné (Marguerite Guéard), J.-Paul Gagné (Yvette Pelletier), Henri Gagné (Corine Proteau), Claude Gagné (Jeannette Lachance), Léo Renaud (Lucienne Gagné), Gérard Ferland (Rachel Gagné), Gaston Cliche (Liliane Gagné), André Gravel (Jeannette Gagné), Paul Pelletier (Cécile Gagné), Omer Falardeau (Juliette Gagné), Georges Chretien (Aline Gagné), la R. S. Georges-Alfreda (Yvonne Gagné) des Srs de Saint-François d'Assise, Mlle Irène et Thérèse Gagné ainsi que MM. et Mmes Roland Gilbert, Gérard Gilbert, Warren Hamilton, Mme Yvon Carrette et Mme Evangéline Gilbert.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église de Saint-Fidèle et l'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue.

Décès

BEAULIEU — A Québec, le 25 avril 1965, à l'âge de 10 mois, est décédé M. Alfred Beaulieu, fils de feu Alfred Beaulieu et de feu dame Corinne Valerand, demeurant 1270, Ouest, St-Vallier.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-Sauveur, et de là au cimetière Saint-Charles.

BEDARD — A Québec, le 25 avril 1965, à l'âge de 70 ans et 2 mois, est décédé M. Emile Bedard, ex-employé de la ville de Québec au département de la Voirie, époux de dame Marie-Louise Saint-Pierre, demeurant au No 254, des Saules Est.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BLAIS — A Montmagny, le 24 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Cécile Blais, fils de feu M. Gérard Blais et de dame Yvonne Samson.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUCHARD — A l'hôpital Sainte-Anne, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Marie-Blanche Bouchard, fille de feu M. Auguste Bouchard et de feu dame Albertine Girard, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

BOUDREAU — A l'hôpital Laval, le 25 avril 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Evelyne Dionne, épouse de M. Thomas Boudreau, demeurant à 19, rue Saint-Jean, Québec.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-Charles, et de là au cimetière paroissial.

BRODE — A Bécancour, le 25 avril 1965, est décédée dame Emile Hamilton, épouse de M. William A. Brode, demeurant à 1200, Champlain, Bécancour.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-Charles, et de là au cimetière paroissial.

CHARBONNEAU — A Limoulin, le 23 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Albert Charbonneau, contremaître à Québec, pour C.P.R., époux de Jeanne Bernier, demeurant à Limoulin.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-Charles, et de là au cimetière paroissial.

DAUPHIN — A Québec, le 24 avril 1965, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Desrochers, fils de feu M. Jean-Baptiste Desrochers et de feu M. Jean-Baptiste Desrochers, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

DESGRÈS — A Québec, le 25 avril 1965, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Desrochers, fils de feu M. Jean-Baptiste Desrochers et de feu M. Jean-Baptiste Desrochers, demeurant à 115, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Fidèle, époux de dame Raymond Gilbert, demeurant à 1140, 3e Avenue, Limoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Fidèle, époux de dame Raymond Gilbert, demeurant à 1140, 3e Avenue, Limoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Fidèle, époux de dame Raymond Gilbert, demeurant à 1140, 3e Avenue, Limoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Fidèle, époux de dame Raymond Gilbert, demeurant à 1140, 3e Avenue, Limoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Fidèle, époux de dame Raymond Gilbert, demeurant à 1140, 3e Avenue, Limoulin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Le service sera chanté en l'église de Saint-François de la Vierge, et de là au cimetière Saint-Charles.

GAUDET — A l'hôpital Laval, le 24 avril 1965, à l'âge de 53 ans et 3 mois, est décédé M. Adrien Gagné, gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale de Saint-

Paquet

Nouveau traitement pour le buste avec TONIC II

Rég. 40.00 **23.50**

D'application facile et discrète, chez vous, à la maison, ce traitement développe et raffermi la poitrine. Prix spécial sur le traitement.

La mentonnière de Claude Jolly

Pour l'Ovale, le front et poches sous les yeux.

Pour votre ovale et sa finesse, la mentonnière est indispensable. Inusable et irréprochable, simple à poser, simple à utiliser. En huit jours elle amorce de bons résultats. Si vous êtes une femme pressée, pour qui le temps compte, avec 2 mentonnières ou trois selon votre cas, vous réaliserez en un seul temps le masque total, le masque le plus parfait qui existe. Surtout, n'hésitez pas sur le prix!

Valant régulièrement 8.00 **Crème ovale Tonic Rég. 9.00 6.00**

Ampoules ovale Tonic 23.50
Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.
AUSSI A PLACE LAURIER

Venez rencontrer M. Claude FOUROT à notre comptoir des cosmétiques rez-de-chaussée

CREPE DE CHINE

EAU DE COLOGNE SI REPUTÉE

FORMAT SPECIAL **1.35**

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée. AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER

Deux nouvelles et séduisantes teintes de rouge à lèvres

par Yardley

pour fêter le printemps... PINK STRING et sealing wax

Faites votre choix entre les 17 teintes irrésistibles de rouge à lèvres hydratant Yardley. Le tube doré se jette après usage. \$1.25 seulement.

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

Deux nouvelles et séduisantes teintes de rouge à lèvres

par Yardley

pour fêter le printemps... PINK STRING et sealing wax

Faites votre choix entre les 17 teintes irrésistibles de rouge à lèvres hydratant Yardley. Le tube doré se jette après usage. \$1.25 seulement.

Paquet, cosmétiques, rez-de-chaussée.

ANNEXE PAQUET

4 MANTEAUX 3/4 en suédine, 1/5, 1/7, 1/9, 1/13.	Prix orig. 19.99	4.11
18 ROBES ASSORTIES 2/5, 3/7, 4/9, 3/11, 4/13, 2/15.	Prix orig. 16.99	8.11
36 BLOUSES VARIÉES 8/10, 10/12, 8/14, 6/16, 4/18.	Prix orig. 2.99	1.11
27 JUPES DE LAINAGE 3/8, 6/10, 8/12, 4/14, 3/16, 3/18.	Prix orig. 4.99	3.11
22 CARDIGANS de teintes variées, 6/14, 8/16, 8/18.	Prix orig. 6.99	3.11
88 BAS DE NYLON Pointures 9 à 11, teintes saisonnières.	Prix orig. .59	1.11
45 SHORTS de teintes variées, 5/8, 16/10, 10/12, 6/14, 8/16.	Prix orig. 2.99	.44

Paquet, annexe.

PLACE LAURIER

25 PAIRES DE SOULIERS pour hommes, modèles loafer ou lacé à semelles crêpées ou semelles de cuir. Pointures décolorées noir ou brun. 4/6 1/2, 2/7 1/2, 1/8, 2/8 1/2, 1/9, 3/9 1/2, 5/10, 3/10 1/2, 2/11.	Prix orig. 15.99	4.88
150 CHEMISES SPORT à manches courtes pour garçons, 8 à 18 ans. Teintes variées.	Prix orig. 2.99	1.22
20 IMPERMEABLES pour garçons. Noir 3/10, 2/12, 1/14, 4/16 ans. Beige: 3/12, 1/14, 4/16 ans.	Prix orig. 14.99	5.88
125 CHEMISES BLANCHES pour hommes, modèles à col régulier et bouton pression. 14 1/2 à 17. Blanches. Prix orig. 5.00 2 pr 4.	Prix orig. 5.00	2 pr 4.
50 VESTES pour hommes, modèle sans manches, gris, vert loden ou beige. P.M.G.	Prix orig. 8.99	5.88
10 PEIGNOIRS de teintes variées. 1/12, 2/14, 1/16, 1/18, 1/19, 4/20.	Prix orig. 14.99	4.88
2 ROBES de chambre bleu pâle. 44.	Prix orig. 22.99	9.88
1 ROBE de chambre en simili-fourrure. Bleu pâle. Petite.	Prix orig. 36.99	14.88
3 BABY DOLLS de nylon de fantaisie. Bleu et rose.	Prix orig. 14.99	6.88

Paquet, lingerie, Place Laurier.

30 MANTEAUX pour fillettes 7 à 12 ans.	Prix orig. jusqu'à 29.99	15.88
20 MANTEAUX pour adolescentes 8 à 14x.	Prix orig. jusqu'à 39.99	19.88
7 ROBES DE STYLES VARIÉS. 1/7, 2/10, 1/11, 1/12, 1/13, 1/14.	Prix orig. jusqu'à 19.99	3.88
25 CAR COATS de suède pour fillettes 7 à 12 ans.	Prix orig. 12.99	7.88
60 BLOUSES BLANCHES pour fillettes, 7 à 12 ans.	Prix orig. 1.99	3.
9 GILETS DE LAINE blancs. 3/8, 4/10, 2/12.	Prix orig. 12.99	4.88
20 MANTEAUX pour fillettes 2 à 3x.	Prix orig. jusqu'à 22.99	10.88
20 MANTEAUX pour fillettes 4 à 6x.	Prix orig. jusqu'à 26.99	12.88
20 MANTEAUX pour garçons. 3 à 6x.	Prix orig. jusqu'à 22.99	10.88
25 CAR COATS pour garçons et fillettes, marine et brun.	Prix orig. 9.99	5.88
17 PYJAMAS extensibles avec pieds. Rose, bleu, jaune.	Prix orig. 2.99	1.88
30 CHEMISES SPORT pour garçons. 4 à 6x.	Prix orig. 2.99	.88
5 HABITS pour garçons, marine et blanc. 2/3, 2/5 et 1/6x.	Prix orig. 4.99	1.88
40 ENSEMBLES DE SUEDE pour garçons et fillettes. 12, 18 et 24 mois. Rose, turquoise et bleu.	Prix orig. 9.99	5.88
50 ROBES nouveaux styles, variétés de teintes.	Prix orig. jusqu'à 30.00	4.88
25 ROBES. Soldes de lignes. Ravissantes teintes et choix de jolis modèles.	Prix orig. jusqu'à 50.00	9.88
12 BALUCHONS noirs en cuir.	Prix orig. 10.99	5.88
35 BOURSES de modèles variés.	Prix orig. 5.00	3.88
75 PAIRES DE GANTS de chamoulette de teintes pastel.	Prix orig. 1.99	.88
20 PAIRES DE GANTS de chevreau long, brun ou noir.	Prix orig. 12.99	6.88

Paquet, accessoires pour dames, Place Laurier.

Mme G. Vézina

Mme Georges Vézina, née Lucienne Vézina, épouse de Georges Vézina, est décédée le 23 avril, à Québec, à l'âge de 62 ans et 6 mois. Elle demeurait à 51, de la Salle.



Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, et belle-fille: M. et Mme Jacques Vézina (Gertrude Paquet), Mlle Madeleine Vézina, M. Pierre Vézina, M. Jean Vézina, Mlle Monique Vézina et M. Claude Vézina; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Moïse Verreault, M. et Mme Charles Vézina (Lucienne Gravel), MM. Georges Vézina, Alphonse Vézina, Philippe Vézina, Raymond Vézina, Apollinaire Vézina, Robert Vézina, Eugène Vézina, M. et Mme Gustave Talbot, M. et Mme Camille Cauchon, M. et Mme J.-Bte Bouchard, M. et Mme Richard Vézina.

La dépouille mortelle est exposée à 253 Est, rue Saint-Joseph. Les funérailles auront lieu mardi le 27 avril en l'église de Saint-Roch. La direction des funérailles a été confiée à la maison La Cie Hubert Moisan de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châteauricher, P. Q.

Madame C.-E. Dauphin

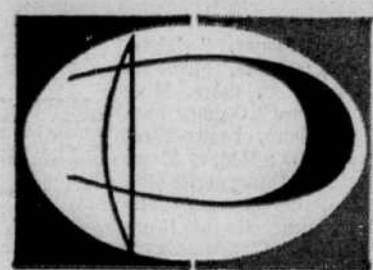
Mme Charles-Edouard Dauphin, née Corinne Côté, épouse de feu Charles-Edouard Dauphin, est décédée le 24 avril, à Québec. Elle demeurait à 15, rue Saint-Louis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Jean Marc Fiset (Aline), M. et Mme Jean Dauphin (Jeannine Côté); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Violette Côté, Mlle Olive Côté, M. et Mme Roger Côté, M. et Mme Henri Côté, M. et Mme Marc Côté, M. et Mme Emilie Boutin, Mme Béatrice Côté, Mme Léonie Côté, Mlle Lumina Dauphin, M. Montcalm Dauphin, Mlle Marie-Jeanne Dauphin, M. Mme Lucien Dauphin; ses petits-enfants: Michel, Francine, Danielle et André Fiset, Lucie, Claude, Pierre, et Renée Dauphin.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Le service sera chanté mercredi en l'église de Saint-Ambroise de Loretteville. L'inhumation se fera au cimetière Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Madame C.-E. Dauphin

Mme Charles-Edouard Dauphin, née Corinne Côté, épouse de feu Charles-Edouard Dauphin, est décédée le 24 avril, à Québec. Elle demeurait à 15, rue Saint-Louis.



Paquet

Le Coton enjolive la vie et lui donne une couleur naturelle...



Ton sur ton, l'océan et les belles d'eau !

Fraîche la brise marine et frais le beau coton !

Pimpant est l'air salin, pimpant aussi les nouveaux styles !

Toujours aussi beau le paysage marin, toujours neuf est le coton !

Seule une fibre naturelle peut reproduire tant de naturel !

Le coton suggère l'été, il suggère la fraîcheur d'une brise, la multitude de ses adaptations...

Sur un thème nautique, voici la belle vie du large habillée de coton.

ROYAL CASUALS

a coupé pour vous ces merveilleux vêtements coordonnés dans un tissage de coton épais dans les teintes de royal et blanc.

Style nouveau dans les tailles de 8 à 16 ans.

a et e) Jaquette nautique avec capuchon de tricot de coton. 8.99

b) Jupe de ligne "A" avec fermoir avant et ceinture lacée. 4.99

c) Blouson de coton deux couleurs avec col de tricot de coton. 6.99

d) Pantalon de coupe fuselée, style nautique avec

ceinture contrastante lacée. 5.99

f) Pantalon St-Tropez même style. 4.99

et également disponible le pantalon Nassau, plus court. 4.99

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. 529-4501 St-Roch,
653-8711 Place Laurier.

Paquet, sport pour dames, 2e étage. ÉGALEMENT EN VENTE À PLACE LAURIER